

LE PEUPLE BRETON

NOTRE NUMÉRO 500

LE POINT SUR L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

SAINT-NAZ

1er OCTOBRE : MANIF POUR LA RÉUNIFICATION

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 500 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
SEPTEMBRE / GWENGOLO 2005
B 22331 - 500 - F: 3,00 €
3 782233 103006 05000

L'invité du « Peuple breton »

Vers Lorient compliqué avec des idées simples

Numéro 500 ! Plus de quarante années de conviction et de ténacité. D'évolution, aussi, et non pas pour renier les idéaux des premiers temps, mais pour mieux tenir le cap.

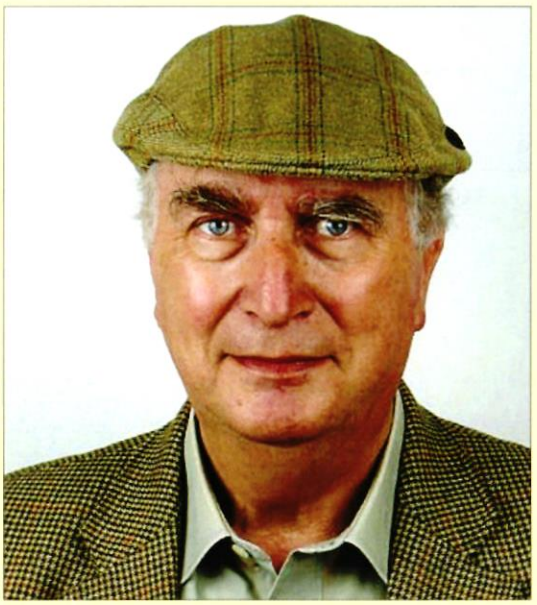
Plutôt que d'y aller de coups d'encensoir, il n'est peut-être pas superflu de tenter de comprendre en quoi le combat breton a changé, au long de ces quarante années, au point que les bisbilles parfois rugueuses de jadis entre ceux qui étaient de cette aventure et ceux, comme l'auteur de ces lignes, qui n'en étaient pas se sont peu à peu estompées pour laisser la place au compagnonnage.

Nous étions tous des puristes. Tous convaincus d'avoir la réponse unique. On serait tenté de dire : tous des sectaires, mais le sectarisme n'est qu'une déviation psychologique, individualiste, donc. Le purisme est plus honorable... et plus dangereux encore. D'être désintéressé et collectif, il se pare bientôt du prestige de l'absolu, qui n'est qu'un vertige. Et il débouche immanquablement sur l'épuration et l'anathème. Des générations de militants s'y sont épuisées.

Le purisme ne nous aveugle plus. De son déclin dans les têtes bretonnes une bonne illustration est fournie par l'image que le Festival interceltique de Lorient donne de la Bretagne au monde entier.

Dans les années 60, Lorient n'avait pas trop bonne presse dans les cercles bretonnistes. On la soupçonnait d'être, comme Brest, une enclave étrangère, une base coloniale, un foyer de francisation. Car nous étions des puristes. Et, sans doute, c'était un passage nécessaire pour retrouver notre identité. Nous rêvions d'une Bretagne essentielle, archétypique, nous voulions réécrire l'Histoire. Vers Lorient compliqué, nous volions avec des idées simples*.

Il a fallu du temps pour comprendre que, si l'Histoire avait malmené les Bretons, ce n'était pas sans contrepartie. Que certes, tandis que nos cousins, dans leurs îles, celtisaient à qui mieux mieux (du moins voulions-nous le croire), les Bretons, eux, avaient dû se colleter avec les Romains et la kyrielle de leurs héritiers. Mais, s'ils y avaient



D.R.

laissé beaucoup de plumes, ils en avaient reçu aussi une prodigieuse promesse d'avenir. Ce n'est pas rien d'être au point de rencontre de deux civilisations. D'y être depuis deux millénaires. C'est en tout cas ce qui nous vaut d'avoir quelque chose à dire au monde, aujourd'hui, quelque chose que nous seuls pouvons lui dire.

La destinée, la richesse de la Bretagne est tout entière dans cette dialectique du celtique et du roman, de l'île et du continent, du clocher et du mât, de l'ici et de l'ailleurs. Car la Bretagne n'est pas un terroir, une province, une ethnie. Elle est, elle a toujours été un projet politique, une volonté d'être, d'un même mouvement, Bretons et citoyens du monde, enracinés et universels, universels parce qu'enracinés. Et les preuves éclatantes en sont Brest et Nantes, Saint-Malo et Lorient, ces portes d'où s'élancent les Bretons pour parcourir la planète.

Nous n'avons que trop longtemps fait la fine bouche devant ce qui dépassait le cercle d'ombre de notre clocher : *Ce n'était pas la vraie Bretagne !*.... Et les jacobins, ravis, renchérissaient : Lorient, ce n'est pas la vraie Bretagne, et la Loire-Atlantique non plus, et le pays gallo... Plus la Bretagne se rétrécissait, plus ils se frottaient les mains : ils ne tarderaient pas à en venir à bout.

Car notre purisme n'était qu'un reflet du purisme d'en face, qui se cache sous ce nom de jacobinisme. Simple réflexe de défense : face à la visée unitaire qui nous niait, qui nous refusait jusqu'à notre nom, il fallait bien cultiver ce que nous avions de plus irréductible. C'était la seule voie de salut. Mais c'était aussi faire le jeu de nos adversaires, alimenter le discours par lequel ils s'abusent eux-mêmes : d'un côté l'universalisme, le vouloir-vivre ensemble, l'ouverture sur le monde, de l'autre l'ethnisme, la tribu, le folklore et le repli sur soi.

Les jacobins sont toujours là, plus crispés que jamais. Mais ils ont perdu la partie : ils ne nous intimident plus. La Bretagne a cessé de se croire provinciale.

La renommée planétaire que vaut à Lorient le Festival interceltique – non pas fête folklorique, mais festival de l'échange, grand potlatch où le monde celtique rencontre, retrouve le monde tout court – est un signe. Le signe que l'idée bretonne est enfin parvenue à forcer les portes du ghetto. Parce qu'elle a abjuré le purisme.

Erwan Vallerie

* Dans ses *Mémoires de Guerre* (*L'Appel*, chapitre VI), le général de Gaulle écrivait : « Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples », paraphrasant ainsi Bonaparte à son départ pour l'Égypte.

Sommaire

Quand il y a plus de quarante ans, une poignée de jeunes militants créaient à Rennes un nouveau parti, l'Union démocratique bretonne et en même temps son journal « Le Peuple breton », qui – parmi eux – aurait parié qu'un jour leur modeste publication de quatre pages, tirée à mille exemplaires, connaîtrait son numéro 500 ?

Comme il se trouve que le hasard de l'histoire me met en mesure de célébrer cet évènement, je voudrais le faire en remerciant tous ceux qui ont rendu possible cette aventure.

Et d'abord ceux qui, bénévolement, ont mis leurs compétences et leur talent au service d'une publication qu'ils ont rédigé ensemble et qui comptera quand on fera l'histoire de l'idée bretonne au 20e siècle. On ne le répètera jamais assez : le PB est un journal de militants qui n'a connu que très rarement de journalistes professionnels. Ou alors gratuitement, comme aujourd'hui… Une pensée aussi pour les centaines de militants qui le vendirent à la criée partout et par tous les temps.

Ensuite, ceux qui m'ont précédé dans la fonction que j'exerce ici en 2005. Je veux parler de la poignée de « responsable presse », « directeur du PB » ou de « rédac'chef » qui ont porté à bout de bras la tâche de trouver des articles (et des illustrations), d'en rechercher la qualité et l'équilibre, de monter le journal, d'en surveiller la sortie ! Un travail dont n'ont guère idée ceux qui n'y ont pas goûté, au fil des jours, des soirées et parfois des nuits. Rappelons les noms de Jean-Yves Veillard, l'homme du lancement qui sortit presque cent numéros, avant qu'en juin 1971, Jean-Paul Gourmel prît le relais. Il me le passa alors, avec un tirage de 6 500 exemplaires en juillet 1973. J'adoptais le format tabloïd quelques mois après. En juin 1978, ce fut au tour du regretté Jean Guéguéniat de prendre les commandes d'un magazine qui tirait alors à 10 000 exemplaires. Les temps furent ensuite plus difficiles et c'est tout le mérite de Jean-Jacques Monnier, pendant plus de huit ans, puis de Joël Guégan d'avoir tenu le cap. Au congrès de l'UDB il y a six ans, Joël souhaita mon retour à la tête de cette rédaction…

R.L.

4. Courrier des lecteurs

6. Iffig

12. L'enseignement du basque

13. Nono

14. Leurre de vérité

15. Nukleel

16. Reizhoù Kyoto

17. Liban

18. Ar Skorv

19. Levrioù brezhoneg

29. Immobilier : la hausse

30-31. Histoire

32-33. Ils font le PB

34. Libre ton

42-43. Les livres

44. Internet

45. Mots croisés

46. PB Services

47. La page du PB

éditorial

5.  **Ronan Leprohon**

La priorité

7. Réunification de la Bretagne

8. **Université d'été de R&Ps**

Finances régionales

9. Les contraintes financières

10-11. Le nouveau budget

Idées

20-21. Paul Mingant 

22-23. Michel Treguer 

Santé

24-25. Menaces sur le système de soins

Le point sur l'environnement breton

 **26-27-28.**

international

35. Irlande

36. Galice

37. Québec

38-39. Cachemire 

un jour avec...

40-41.  **Annie Maudet**

DVD

48. Mozaïk

CD

49. Musiques de Celtie

50. Selaouit

51. Vingt-ans de Selaouit : la sélection 

Le crédit-photo de couverture :

D.R. : Erwan Vallerie
D. Tanguy : Le paysage du Scorff

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Peuple breton — Rédaction : BP 1 — 29850 GOUESNOU

Votre courrier

France 3 et les bretonnants

« Il y a peu une équipe de France 3 est venue filmer la troupe de théâtre dont je fais partie. (…) Le but du reportage était de dresser l'état du breton vannetais (le breton parlé dans l'ouest du Morbihan) et donc de filmer une activité dans cette langue. (…)

Le réalisateur voulait interviewer deux acteurs, ce qui fut fait. Mais lui ne parlait pas le breton, ni ne le comprenait. Et voici mes deux collègues obligés de répondre en breton à des questions posées en français, tout en n'étant pas compris de leur intervieweur, car les réponses n'étaient pas traduites. Une personne parlant breton faisait partie de l'équipe de France 3, une sur six, mais pas pour traduire ni interviewer. Juste pour contrôler que le contenu des réponses correspondait à celui des questions... Voici donc un nouveau métier pour les brittophones : contrôleur de réponses en breton ! (…)

La plupart des journalistes de France 3 qui travaillent pour les émissions en langue bretonne, parlent breton, c'est quand même plus pratique pour interviewer des bretonnants ! Mais pas tous... J'ai eu cette impression bizarre d'être comme dans un zoo où l'on vient filmer des bretonnants sans se donner les moyens de les comprendre...

Qu'un réalisateur vienne faire un reportage sur la langue bretonne sans la parler, cela arrive... Il peut venir de Paris, Londres ou Montréal, ne pas parler breton et travailler avec des bretonnants. Mais ne pas comprendre les réponses et ne pas se les faire traduire, c'est possible ça ? (…) " France 3 Bretagne travaille souvent comme cela", m'a-t-on dit. Pas trop souvent, j'espère (…)

Quand je vois que certains des reportages en breton produits par France 3, consacrés à l'état et à l'avenir de la langue bretonne, sont réalisés par des gens qui ne parlent quasiment pas un mot de breton, je comprends mieux pourquoi je n'ai pas trouvé de travail dans cette filière au sortir de ma formation ! Et je me demande si l'on ne se moquerait pas un peu des bretonnants ».

Christian Le Meut,
Hennebont (56)

Nous remercions tous les lecteurs qui écrivent au PB, même si le manque de place nous oblige souvent à faire le choix de ne pas publier toutes vos lettres. Par ailleurs, nous rappelons que nous ne publions jamais de lettres non signées. Si vous voulez cependant que votre identité ne soit pas rendue publique dans ce courrier, il suffit de le préciser dans votre lettre et nous respecterons votre demande.

Contreproductif

« [Lors de la campagne du référendum] j'ai vu dans *Ouest-France* un appel en faveur du Oui [avec une photo]. Evidemment, ce qui m'a choqué, ce n'est pas que l'UDB appelle à voter Oui à ce texte mais de voir [sur la photo] des élus et des représentants de la fédération UDB de Loire-Atlantique aux côtés des plus fervents adversaires de la réunification de la Bretagne : M.M. Ayrault et Auxiette.

Des photos de membres de l'UDB aux côtés de M. Ayrault étaient monnaie courante jusqu'à présent mais une photo avec M. Auxiette dépasse l'entendement, et c'est totalement contreproductif d'un point de vue communication vis-à-vis de la population. (…)

N'étant pas membre de l'UDB, je n'ai pas à commenter la ligne politique et les alliances avec les autres partis politiques français, mais de voir publier dans le quotidien le plus lu en 44 un élu de l'UDB et un membre de la commission permanente de « Bretagne Réunie » aux côtés de M. Auxiette, m'a [décidé] à vous envoyer ce courrier de mécontentement voire de protestation. (…)

Il me semble que la priorité de l'UDB en 44 devrait être la réunification de la Bretagne. Sincères salutations militantes et rendez-vous le 1er octobre à Saint-Nazaire pour la réunification de la Bretagne ».

Samuel Crand,
Le Petit Fougeray (35)

Evidemment… On peut comprendre votre protestation. Mais honnêtement, que devaient faire les représentants de l'UDB lors de ce cliché de *Ouest-France* : sortir des rangs de ceux qui défendaient le même vote référendaire que l'UDB ou demander à Auxiette de sortir du champ de la photo ?

Alerte rouge pour le littoral

« (…) L'exploitation touristique du littoral s'accélère de la résidence secondaire (même Gaymard s'en est offert une à Trévignon) à l'implantation de retraités nantis, population nouvelle avide d'espaces frais et qui n'a que faire de la culture bretonne (Kézako ?).

À Concarneau, à part le chantier Piriou, il n'y a plus guère d'usines ; la plaisance occupe dans le port plus de place que la pêche et une thalasso est en projet… Certes le projet pharaonique de Port-la-Forêt a été bloqué, mais jusqu'à quand ?

On voit bien que la fameuse bande littorale des 100 m a du mal à résister devant la poussée des lotissements nouveaux qui abattent les grands arbres, nivèlent et banalisent le paysage (…)

Que le PB republie donc cet article de 1974 où il dénonçait alors : « Le plan Stockolm-Sud » (…) Trente ans après cet article-choc, on y est en plein : il est temps qu'on en tire les leçons, car il y a alerte rouge sur notre littoral (…) »

Jakez Louer,
Tregunc (29)

Sant-Nazer, trawalc'h

Le combat déterminé et courageux de treize électriciens polonais a payé mais au prix d'une lutte très éprouvante moralement et physiquement avec une grève de la faim et pour certains, face à l'inertie des pouvoirs publics, des Chantiers de l'Atlantique et du sous-traitant Gestal, sans parler de l'attitude scandaleuse de la société Kliper, jusqu'à une grève de la soif.

Pour l'Union démocratique bretonne (UDB) il est urgent que dans leurs prochains appels d'offres les Chantiers de l'Atlantique, à coté des aspects techniques et économiques, prennent en compte dans les contrats l'aspect social avec une charte de qualité qui garantisse les droits des travailleurs étrangers.

Une fois de plus (après les travailleurs portugais sous-traitants de France-Télécom, les salariés de Irish-Ferries) cela démontre l'urgence à mettre en place l'Europe politique et sociale qui est la seule solution pour résoudre dans un premier temps les problèmes de droit au travail à l'intérieur de l'Europe et ensuite devenir une référence pour les autres pays du monde. Revenir à une vision franco-française qui ne dépasse pas les limites de notre hexagone c'est favoriser les conflits transfrontaliers où les salariés ne pourront être que perdants et se replier sur eux avec un égoïsme national. A moins d'envisager de vivre en autarcie, il est utopique de croire que la France seule fera mieux que l'Europe.

En attendant nous saluons le soutien moral et matériel des Nazairiens aux travailleurs polonais qui s'inscrit dans la longue tradition de solidarité du peuple breton au sud comme au nord de la Bretagne (pour mémoire, celle-ci s'était déjà vivement exprimée à la fin des années 90 dans le conflit qui opposait des marins russes avec l'armateur du Baltisky bloqué dans le port de Tréguier).

Union démocratique bretonne



D.R.

La priorité

Patrick Le Lay fait une déclaration fracassante à un jeune confrère : « La France a procédé à un génocide culturel de la langue bretonne ». Aussitôt, du *Monde* à *Libération*, c'est l'émotion dans les media parisiens. Pourtant l'essentiel dans les propos du PDG de TF1 n'est pas dans le caractère sensationnel de ses dires. Il est dans l'affirmation (par quelqu'un qui s'y connaît) que le système jacobin français a empêché TV Breizh d'obtenir des fréquences hertziennes locales au CSA, lors de la dernière distribution. A Nantes, « c'est *Le Figaro*, journal breton bien connu qui a eu la fréquence, c'est à hurler ». A hurler peut-être, mais nullement surprenant quand on sait qu'au sein de ce même CSA, une voix jacobine avait dit qu'il n'était pas question d'autoriser « le communautarisme ».

Dans le même ordre d'idée, on a vu récemment arriver à 12 h 30 sur les locales de Radio France une plage de décrochement hexagonal, animée par... Patrick Sabatier. En voilà un qui ne sera pas trop « identitaire », sans doute ! Le résultat, c'est que depuis que Jean-Marie Cavada a commencé à « renationaliser » les programmes de Radio France (opération « France Bleue ») la station de Radio Breiz-Izel a perdu 30 % de son auditoire. Tous les syndicats de la station l'ont clairement établi lors d'une conférence de presse, le 23 août dernier, en dénonçant la « recentralisation technocratique » en cours... De la même façon, sur le nouveau média qu'est Internet, certains réseaux profitant de la confusion et de l'impunité qui y règnent s'attachent à attaquer l'UDB, ses analyses, et ses propositions. Comme dit l'autre, on peut mentir, il en restera toujours quelque chose...

Ce ne sont pas là des faits isolés. La France connaît en ce moment un retour en force du centralisme, sur fond de crispation nationaliste jacobine. Dans cette affaire, formater les esprits est essentiel. D'où l'offensive à l'école : apprentissage obligatoire de La Marseillaise ; présentation complaisante de la colonisation française obligatoire (dans quel pays tolèrerait-on cette dérive totalitaire ?). Insidieusement, un contrôle des connaissances est établi dans l'édition. Récemment encore, *Libération* faisait l'apologie d'un ouvrage de géographie où on attaquait le régionalisme en s'appuyant sur l'exemple de Rennes où « tous les noms de rue sont en breton » (sic) à cause des vilains autonomistes !

Alors, que faire ? Se plaindre de notre absence dans les médias sous influence, gémir parce que nous n'avons pas les moyens de TF 1 ? Il y a mieux à faire : c'est en Bretagne, et non à Paris, que se joue la partie. Sans cesser de dénoncer le jacobinisme parisien, faisons porter notre effort de formation et d'information envers nos compatriotes. Ce sont les Bretons qui jugeront : et dans ce combat (car c'est bien d'un combat qu'il s'agit, aujourd'hui comme il y a quarante ans, quand se créait le PB), notre journal est fondamental. Soutenons-le, diffusons-le. Cela doit être notre priorité.

Ronan Leprohon

Iffig



- va peut-être entrer dans le *Guiness book* des records ! En effet, il attendait à Plogonnec (29) un paquet posté à Spézet (29) le 17 mai : un parcours pas très compliqué, semble-t-il, entre deux proches communes du Finistère…

- a donc particulièrement été surpris de recevoir ledit paquet (intact) le 8 juillet, soit presque deux mois plus tard ! C'est qu'entre temps son colis avait transité par… Varsovie !

- se demande si Plogonnec est plus connu en Pologne qu'en centre Bretagne.

○

- a fait du tourisme en Bretagne cet été et a donc visité Morlaix ;

- s'est interrogé dans cette bonne ville (à direction socialiste) d'être reçu le 11 août au centre-ville par… Bécassine (baptisée pour la circonstance Bolarnez au lieu de Labornez, on appréciera la délicatesse de l'attention) ;

- a noté cette dernière trouvaille morlaisienne : pour la 19° édition des « Venelles de l'Histoire », le visiteur et ses enfants étaient guidés par la caricature de la femme bretonne : une bonne manière de présenter notre pays, son histoire et sa culture…

- tient à féliciter l'adjoint à la culture (?) de Morlaix pour cette remarquable initiative estivale.

○

- a appris de Naig Le Gars, conseillère régionale UDB, qu'elle avait écrit au maire de Paris pour le féliciter de l'embellissement de la rue de Bretagne. Elle lui suggérait poliment de profiter des cérémonies prévues à cette occasion le 22 mai pour placer une plaque bilingue : Rue de Bretagne/Straed Breizh. Une manière, lui disait-elle, de « montrer votre attachement à la République plurielle ».

- pense que le pluriel, hélas, n'a pas le même sens en Bretagne et à Paris quand il lit dans la réponse du 12 mai du maire du 3° arrondissement que ça n'est pas possible parce que « s'agissant de la plaque qui doit être apposée à cette occasion, celle-ci est déjà fabriquée (sic) »

- estime que Naig Le Gars aurait dû savoir qu'il n'est pas possible de faire faire une plaque de rue à Paris en dix jours… sans compter des frais supplémentaires pour le budget de Pierre Aidenbaum, l'auteur de la réponse !

Affaire de Plévin

Comment un tel verdict est-il possible en l'absence de preuves tangibles ?

L'Union démocratique bretonne (UDB) a toujours considéré que, dans le cadre d'une démocratie, le recours à la violence pour faire valoir des thèses politiques était inacceptable. Elle a également toujours affirmé que la justice devait s'appliquer le plus sereinement possible et qu'il n'y avait pas lieu de faire preuve d'une indulgence ou d'une sévérité particulière lorsque des personnes affichant telle ou telle opinion politique se trouvaient impliquées.

L'UDB est d'autant plus sereine pour attirer l'attention de l'opinion sur le récent verdict de la Cour d'Assises spéciale de Paris concernant l'affaire du vol d'explosifs de Plévin. Alors que l'un des fondements majeurs de la justice est que le doute doit profiter à la défense, dans l'affaire présente, il n'apparaît guère que cette règle, essentielle en démocratie, se soit appliquée. En effet, c'est un faisceau de présomptions et de déductions qui s'est substitué, comme l'ont souligné les quotidiens régionaux, à des preuves tangibles et a amené à prononcer des condamnations très lourdes, qualifiées d'« effroyables » par M° Henri Leclerc, avocat du barreau de Paris et ancien président de la ligue des Droits de l'Homme. En particulier, à l'encontre du journaliste Jean-Charles Grall (condamné à six ans de prison), l'avocat général et la cour ayant considéré de manière arbitraire et subjective que la thèse d'une rencontre avec des Basques ne pouvait relever de son activité de journaliste ! Comme n'a pas manqué de le relever M° Yann Choucq, l'avocat de Jean-Charles Grall, « ce sont les journalistes qui ont des raisons d'être inquiets. Car, lorsqu'un pouvoir s'attaque aux libertés des femmes et des hommes de presse, c'est toute la société qui est menacée ».

L'UDB ne peut que considérer, sur la base des informations rendues publiques, que la sentence rendue a clairement une dimension politique, ce qui n'honore guère, hélas, la justice. Elle espère que le jugement en appel permettra à la justice de se prononcer de manière cette fois indiscutable.

Union démocratique bretonne

Procès de Paris

Impressions d'ambiance

Le TGV parti de Quimper file sur Paris, cet après-midi du 15 juin : je suis convoqué comme témoin de moralité, demain, devant la cour d'assises spéciale de Paris pour dire tout le bien que je pense d'un vieil ami de trente ans au procès basco-breton de Plévin. Plus question de faire marche arrière.

Je somnole. Et dans ma tête défilent par avance les images d'un procès où il me faudra être précis, concret, aussi bref que possible. Je pressens que l'exercice sera difficile. J'aime par-dessus tout le dialogue. Je proposerai donc au président de la Cour de me poser toutes les questions qu'il souhaite. Je dirai aussi l'estime que je porte à mon ami. En conclusion, je pense extraire de mes souvenirs cette petite phrase entendue un jour dans la bouche du général de Bollardière, à propos du FLB : « Je n'étais pas d'accord avec le choix des moyens, mais leur cause est juste. »

Le lendemain, je n'en ferai rien : « Dites ce que vous avez à nous dire ! » Quelque peu décontenancé par une telle proposition, je crois bon de suggérer au président de m'interroger d'abord. Il n'en est pas question. J'ai soudain la désagréable impression d'avoir traversé une partie de l'Hexagone pour rien. Juste pour prononcer une douzaine de phrases devant un juge, sept jurés (des magistrats professionnels) et un avocat général qui vont se contenter de m'écouter poliment. Et de me remercier. C'est fait. À la question : « Quelqu'un a-t-il une question à poser ? » tout le monde est resté muet. Point final.

Dans la salle d'audience il règne, sans jeu de mot, une ambiance très spéciale. Cela ressemble à quelque chose comme une gêne générale. Un peu comme si vous assistiez à la représentation d'une pièce de théâtre assez quelconque, jouée par des acteurs moyens ; une pièce dont le dénouement, de surcroît, serait plus ou moins connu d'avance, et dans laquelle vous avez vous-même tenu un rôle sans intérêt.

Je décide de quitter les lieux sur-le-champ pour retrouver au plus tôt le grand air du large. Au pays il y a mieux à faire. Des actions et des combats à mener pour sauver une langue, promouvoir une culture, défendre une nature menacée, reconstituer l'intégralité d'une région, obtenir pour elle de vrais pouvoir, multiplier les liens avec tous les peuples minoritaires du globe… Le chantier est immense.

Jean-Charles Perazzi

Manifestation le 1er octobre à Saint-Nazaire

Pour la réunification

Les conditions pour la réunification administrative de la Bretagne n'ont jamais été aussi bonnes. Et paradoxalement les bons sentiments des uns et des autres ne font pas la réunification. La Bretagne perd du temps ! Après tant de démarches, les Bretons sont de nouveau appelés à manifester dans la rue. Cette fois à Saint-Nazaire. « Bretagne Réunie » fait le point.

L'incontestable bretonnité de la Loire-Atlantique

En 2001 son conseil général a rappelé que « les limites territoriales actuelles des Régions sont issues d'une décision non démocratique de 1941 » et constaté que « le fort sentiment d'appartenance des habitants de Loire-Atlantique à la Bretagne historique est une réalité ». Jacques Chirac, répondant à « Bretagne Réunie » le 13 mars 2002 déclarait : « Il est incontestable que la Loire-Atlantique est bretonne aux plans historique et culturel. Cette dimension dans son identité doit être sans nul doute confortée si ses habitants en manifestent le désir. Rien d'ailleurs ne s'y oppose. »

Éclatement des Pays de la Loire et retour à la péninsule bretonne

Interrogés par TMO, 31 % seulement des habitants de cette région administrative se disent « très attachés » à elle (*Ouest-France* - 21/02/2004). Le maire du Mans déclare que « le port du Mans, c'est Rouen et le Havre, pas Saint-Nazaire » (*Le Moniteur* - 15/10/04). En octobre 2004, le président Alain Mustière, présente un vœu de son Conseil économique et social (CES) pour la constitution d'un Grand Ouest : ce CES ne croit donc même plus à sa propre région ! Une position d'ailleurs contradictoire avec celle de Jacques Auxiette qui déclare ne pas être « partisan d'un Grand-Ouest mou ». Ce CES semble ignorer la position du conseil régional de Bretagne qui, dès 2001, dénonçait « le risque d'une dilution de la Bretagne dans un grand Ouest aux contours et à l'identité mal définis ». Même la Datar semble abandonner l'idée du « Grand Ouest ». On assiste, à travers ses réseaux des villes, à l'éclatement des Pays de la Loire et au retour à la pertinence de la péninsule bretonne. Ainsi le pôle Loire-Bretagne regroupe Angers et les villes bretonnes de Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire, tandis que le pôle Maine-Val de Loire pour sa part rassemble les autres villes de l'Ouest.

Le blocage malgré la loi

Les textes de loi permettent les modifications des limites régionales. Depuis la réforme de 2003, les populations des collectivités intéressées peuvent être consultées. « Bretagne Réunie » rencontrait en mars 2003 Patrick Devedjian, ministre délégué aux Libertés locales qui précisait alors que dans le cas de la Bretagne, il fallait entendre par « collectivités intéressées » la Région Bretagne et le département de Loire-Atlantique. Or Jacques Chirac répond : « Modifier les limites de la Bretagne reviendrait à redécouper l'ensemble des régions métropolitaines. Je note qu'il n'existe pas aujourd'hui en France de consensus sur ce point ». A Nantes, le préfet, dans sa réponse au président du conseil général de Loire-Atlantique (22/01/05), écrit que « l'absence de consensus local sur ce projet ancien de rattachement du département de la Loire-Atlantique à la région Bretagne ne permet pas d'envisager, à l'heure actuelle, une telle démarche ».



Rien de concret pour la réunification

Après les espoirs suscités par les changements au conseil général de Loire-Atlantique et à la Région Bretagne, nous devons constater que l'application du vœu du conseil général et de la résolution du conseil régional n'a fait l'objet d'aucune concrétisation. La commission mixte prévue pour réunir les élus du département et de la région et lancer le processus de réunification n'a toujours pas été mise en place. Notre rencontre avec les présidents des régions administratives « Bretagne » et « Pays de la Loire » en juin 2005 à La Turballe a confirmé que leur choix politique était de maintenir le statu quo en « privilégiant les coopérations interrégionales ». Notre rencontre avec la gauche majoritaire au conseil régional des Pays de la Loire, en juin 2005 à Nantes, nous a montré qu'elle s'accroche à l'existence d'une région largement contestée, alors qu'une réflexion sur la recomposition de l'ouest de la France est devenue indispensable. L'aide accordée par les Pays de la Loire à quelques associations bretonnes de Loire-Atlantique est l'alibi qui permet à cette région de continuer sa politique de négation identitaire et du refus de démocratie vis-à-vis de 1 300 000 Bretons.

La mobilisation nécessaire à Saint-Nazaire

Après les manifestations de ces dernières années à Nantes, « Bretagne Réunie » a choisi d'organiser une nouvelle manifestation cette fois à Saint-Nazaire avec le soutien du Conseil culturel de Bretagne et de l'Institut culturel de Bretagne. Pour réaffirmer le caractère breton de tout le littoral de la Loire-Atlantique, du pays de Retz à la presqu'île guérandaise, et notamment de Saint-Nazaire. Pour montrer que la revendication de la réunification de la Bretagne est populaire. Pour exiger des élus bretons l'application de leurs promesses. Pour demander des éclaircissements sur l'origine des blocages institutionnels et en particulier du refus d'une consultation populaire pour la réunification de la Bretagne. Il appartient aux élus bretons, aux Bretonnes et aux Bretons de réaffirmer leurs droits de vivre et de décider dans la Bretagne réunifiée, la Bretagne de leur choix.

La manifestation aura lieu le samedi 1er octobre 2005 à 15 h, face à la base sous-marine, à Saint-Nazaire

Émile Granville
président de Bretagne Réunie

Congrès R&Ps à Brignogan

Les Chardons bleus à Brignogan (Pays pagan). Plein soleil et beauté du site : la Bretagne, durant trois jours fin août, ne se moquait pas des deux cents invités qui l'avaient choisie, participants à l'université d'été et au congrès de la fédération « Régions & Peuples solidaires », dont l'UDB est membre fondateur. Une soixantaine de membres de l'UDB constituaient d'ailleurs la délégation la plus importante. On nota aussi celle (35 personnes) du Partit occitan.

C'est Frankiz Breizh qui avait la responsabilité au niveau de l'organisation technique : mention Bien. La réception des délégués par le premier adjoint PS de la ville de Brest mérite aussi une mention Bien.

Côté ambiance : pas de guerre des chefs à R & Ps, mais une volonté de travailler ensemble au plus près les réalités régionales mais aussi de débattre. A l'université, on a remarqué les prestations de grande qualité d'Erwan Le Cornec, avocat attitré des causes environnementales et du géographe breton Jean Olivro. Côté politique, des leaders de l'ALE parti européen auquel appartient R & Ps, étaient présents à commencer par la présidente Nelly Maes (« *L'unité dans la diversité n'est pas un constat, c'est quelque chose que nous voulons promouvoir* ») ou par la ministre basque de l'environnement Esther Larrañaga (« *L'autonomie institutionnelle n'est pas un privilège, c'est une responsabilité* »).

Côté débats et échanges : l'UDB, bien sûr, avec notamment son vice-président à la région, Kristian Guyonvarc'h, mais aussi une représentation permanente des Verts pendant les trois jours, mais aussi Gustave Allirol, le président du Partit occitan, mais aussi Brest Nouvelle citoyenneté, mais aussi Frankiz Breizh, mais aussi nos amis du Parti de la nation corse. Seuls manquaient au rendez-vous, les camarades du BNG, sans doute occupés par leur arrivée au gouvernement galicien…

Côté résolution : on lira ci-contre la principale motion adoptée.

R.L.



Foto Ya !

Herri Gourmelen (UDB), Jean-Pierre Thomin (PS), George Cadiou et Naig Le Gars, lors du débat

Motion finale

1. La Fédération Régions & Peuples solidaires réaffirme sa volonté d'un approfondissement de l'Union européenne dans le sens d'une Europe fédérale des Régions et des Peuples solidaires, quel que soit l'avenir du traité constitutionnel européen aujourd'hui soumis à ratification. Tout blocage institutionnel, tout retour en arrière seront combattus avec force.

2. La Fédération R&Ps entretient depuis son congrès 2003 un nouveau partenariat fructueux avec les Verts. Il s'est traduit par de réels succès aux régionales de 2004, et par une participation sur les listes vertes aux élections européennes. Le Congrès R&Ps préconise la poursuite de ce partenariat prioritaire.

3. Pour la présidentielle de 2007, R&Ps se prononce pour une alternance à gauche qui écarte les courants centralisateurs.

4. Les revendications politiques, culturelles et territoriales des Bretons, Corses, Alsaciens, Occitans, Catalans, Basques et Savoyards doivent être prises en compte par les forces du changement en France.

R&Ps interpellera toutes les forces politiques sur ses propositions :

- Ratification par la France de la charte européenne des langues minoritaires, modification de l'article 2 de la Constitution et officialisation des langues concernées dans leurs territoires.

- Création de régions à statut spécifique en Savoie, Pays Basque et Catalogne, selon les nouvelles dispositions de l'article 72 de la Constitution, nouvelles limites administratives de la Bretagne incluant la Loire-Atlantique, et création d'une interrégion occitane.

- Mise en place d'un règlement politique pour les revendications de nos peuples, notamment en Corse où doit s'instaurer un processus de paix par une ouverture politique de l'Etat, comme cela a été le cas en Grande-Bretagne et en Espagne. R&Ps interpellera le gouvernement actuel sur ces points essentiels pour l'approfondissement de la démocratie en France. Cet approfondissement implique l'avènement d'une République fédérale.

5. R&Ps s'insurge contre le projet du président du Languedoc-Roussillon Georges Frêche d'imposer aux Catalans et aux Occitans une appellation artificielle, la *Septimanie*, qui nie leurs spécificités politiques et linguistiques.

Elle s'inquiète également du sort des prisonniers politiques, Corses, Basques, Bretons et Occitans, qui sont niés dans leurs droits élémentaires, notamment le droit au rapprochement.

Elle se réjouit enfin de l'issue de la crise polynésienne qui a porté le leader indépendantiste Oscar Temaru à la tête de la Collectivité territoriale, malgré les manoeuvres de Jacques Chirac, Dominique De Villepin et Brigitte Girardin.

6. Le parti basque Abertzalen Batasuna a été admis au statut d'observateur au sein de la Fédération R&Ps.

Région Bretagne : les contraintes financières

Le budget 2005 de la Région Bretagne s'élève à 725 millions d'euro, soit une augmentation de 4 %. C'est très peu pour répondre aux besoins d'un territoire grand comme la Belgique. Pensez donc : la Ville de Rennes et sa communauté d'agglomération disposent d'un budget de 845 millions d'euro. La région, en Bretagne comme en France, c'est 3 % du total des dépenses publiques hors Sécurité sociale (plus de 30 % en Espagne). Comment, dans ces conditions, répondre aux multiples et légitimes attentes des Bretons ? Le défi est immense.


Andia

Jean-Yves Le Drian : devoir assumer l'héritage de Rohan

Le budget 2005 est le premier de la majorité de gauche. Il comporte des évolutions importantes par rapport à la politique antérieure de la droite, tant sur la méthode que sur le fond. Pour autant il est extrêmement contraint par cinq facteurs.

Deux sont conjoncturels. D'abord, les engagements officiels pris par de Rohan et qu'il faut honorer, ainsi que l'endettement galopant qu'il avait contracté ; puis la contribution de la région à l'amélioration du transport ferroviaire vers Brest et Quimper,

Trois sont structurels. D'abord, le poids budgétaire des compétences obligatoires (lycées, formation, transport régional de voyageurs) qui limite la capacité d'engager de nouvelles politiques ; ensuite les dépenses non compensées consécutives aux transferts de charges de l'État dont certains sont tout bonnement imposés aux régions (loi du 13 août 2004) ; enfin, l'insigne faiblesse du pouvoir fiscal régional en France.

L'« héritage » de Rohan

Les « autorisations de programmes » votées par la majorité précédente mais non encore exécutées, représentent 450 millions d'euro. Elles pèseront jusqu'en 2006 sur la capacité d'action de la nouvelle majorité. **L'« héritage » de Rohan entre pour 55 % dans le budget 2005 de la région !**

Parce que la droite ne voulait pas assumer la hausse de la fiscalité, **la dette régionale a triplé entre 1998 et 2004,** ce qui a détérioré les capacités d'investissement. Pour préparer les obligations de demain, la gauche a baissé le recours à l'emprunt de 20 millions d'euro (- 18 %). Ce choix explique plus de la moitié de la hausse de la fiscalité régionale de 16 % (soit une augmentation de 6 euro par contribuable).

La participation de la région au financement du transport ferroviaire

Pour que les TGV puissent rouler, à partir de 2012, à 300 km/h entre Le Mans et Rennes puis à 200 km/h ➡

La droite à la tête de la région a toujours refusé de donner à la Bretagne les moyens de ses ambitions

C'est une tradition bien ancrée, depuis l'origine des conseils régionaux, la droite – à Paris bien sûr, mais également à Rennes – a toujours refusé, sous le prétexte facile de « bonne gestion », de donner à la Région Bretagne les moyens de ses ambitions. Le rapport d'orientation budgétaire du président Le Drian en décembre 2004 en fournit un bon exemple. Extraits.

« Le budget primitif régional mobilise en 2004 moins de 240 euro par habitant. Il se situe ainsi ***au dernier rang des 22 régions*** *[C'est nous qui soulignons] (…) dont certaines dépensent jusqu'à 359 euro par habitant (Auvergne) et dont la moyenne des dépenses se situe à plus de 280 euro (hors Corse et Ile-de-France). Cette situation, qui s'est d'ailleurs* ***accentuée au cours du dernier mandat,*** *résulte d'un* ***choix historique*** *fait par l'institution régionale depuis sa création.*

*Ce niveau d'intervention n'est pas à la hauteur des attentes exprimées envers la région. Sans bien entendu atteindre les plus forts ratios de dépense, il convient de noter qu'****un simple alignement du budget régional sur la moyenne*** *des dépenses des régions françaises (soit 40 euro de plus par habitant, entraînerait une augmentation du budget de près de 120 millions » d'euro, soit 17 % de plus ! À méditer quand la droite se prétend décentralisatrice et régionaliste…*

R.L.

Les contraintes financières (suite)

entre Rennes et Brest ou Quimper, il en coûtera respectivement 2,2 milliards et au moins 500 millions d'euro. C'est un minimum calculé à partir de l'hypothèse, défendue par la Région, d'un TGV « pendulaire » qui éviterait toute rupture de charge à Rennes et mettrait cette ville à 1 h 30 de Brest et de Quimper. Pour des raisons évidentes on évitera d'afficher ici la contribution financière attendue des collectivités bretonnes, et en premier lieu de la région, mais on sait que l'État veut la situer à plusieurs centaines de millions d'euro ! La région doit limiter ses dépenses et préparer des réserves en prévision de cette contribution.

Le poids des compétences régionales obligatoires

La loi fait obligation aux régions de financer les lycées, la formation initiale et continue et le transport régional des voyageurs. Ces trois secteurs représentent chacun plus de 22 % des dépenses d'intervention (90 % du budget global), c'est-à-dire hors remboursement de la dette et frais de fonctionnement de la région. **Il reste donc moins d'un tiers des dépenses d'intervention, soit à peine 200 millions d'euro, pour répondre aux besoins** dans l'économie et l'emploi (15 % des dépenses), l'aménagement du territoire (3 %), l'environnement et le tourisme (6 %), la culture et le sport (5 %) et la solidarité (nouvelle politique de la région). Or, un peu de pas beaucoup, ça ne fait pas grand-chose…

Le coût des tranferts de charges de l'État

Imputer à la « déconcentration Raffarin » l'augmentation de la fiscalité régionale est quelque peu excessif cette année… encore que certains dossiers réservent de mauvaises surprises ! Ainsi, cette année la région, sans l'avoir demandé, est responsable des formations sanitaires et sociales. Or la dotation compensatrice de l'État sera calculée sur la moyenne des dépenses constatées dans les trois années précédant celle du transfert. Pour les formations des seules professions sociales, l'État en 2004 a dépensé 132 millions d'euro. La moyenne de 2002 à 2004 est de 120 millions d'euro. L'écart est donc de 12 millions d'euro et la Région Bretagne peut craindre une dépense non compensée par l'État de l'ordre de 500 000 à 1 million d'euro, sur ce seul dossier… Celui, encore plus lourd, du transfert des techniciens et ouvriers de service des lycées baigne dans le flou le plus total. Et qu'en sera-t-il d'ici 2008 au plus tard quand la Région devra prendre en charge tous les aéroports et les ports de commerce ? Ce qui est à dénoncer ici, c'est la méthode autoritaire de l'État : les régions sont mises devant le fait accompli. C'est la vieille méthode de Louis XIV…

Pour autant les élus UDB – gauche alternative ont une lecture volontariste des compétences régionales et réclament la compétence sur la politique de l'eau et, au titre du droit à l'expérimentation inscrit depuis 2003 dans la Constitution, l'organisation de l'enseignement bilingue. Les multiples obstacles que le développement des écoles bilingues rencontre aujourd'hui nous confortent dans cette revendication.

La faiblesse fiscale, donc budgétaire, de la région

Le budget de la région, on l'a dit, est très faible, comparé aux standards européens et face aux besoins des Bretons. Celà est aggravé par une dépendance croissante vis-à-vis des dotations de l'État. Celles-ci représentent désormais plus de la moitié des recettes et les ressources fiscales propres ont baissé de 61 % (en 1998) à 32 % cette année... La baisse de l'autonomie fiscale signifie, bien sûr, une baisse de la capacité d'action de la région. Cette situation, aggravée par Raffarin, avait été enclenchée sous Jospin par la suppression de plusieurs ressources des régions, sans aucune négociation.

Il est clair qu'un renforcement sensible du pouvoir de la région passe, comme en Espagne, par l'ouverture d'un débat public sur la répartition du produit des principales ressources fiscales : impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés et TVA. C'est une revendication que l'UDB devra développer au conseil régional et dans la société bretonne.

K. G.

Région :

En dépit de faibles marges de manoeuvre, la nouvelle majorité régionale n'en a pas moins voté un premier budget qui s'affiche comme en rupture avec le passé.

Une nouvelle méthode

Lisibilité et concertation sont les deux principes qui guident la nouvelle méthode. La **lisibilité** se traduit par la suppression de plus de 160 lignes budgétaires disparates, aux crédits qui variaient entre 500 000 et plusieurs dizaines de millions d'euros, au bénéfice de dix grandes missions, à savoir : l'aménagement du territoire, l'économie au service de l'emploi, la formation professionnelle, les lycées, les transports, l'environnement et le tourisme, la culture et le sport, la solidarité, l'Europe et la coopération entre régions du monde, les études et l'évaluation.

La **concertation**, depuis un an, a déjà pris des formes diverses adaptées aux questions qui se posent : assises des territoires (réunissant chaque automne la Région et les acteurs des pays) ou de la solidarité internationale (juin 2005), forums de la formation continue programmés à l'automne 2005, conférence des affaires européennes installée en mars 2005, « conseil régional des jeunes » (lycéens et apprentis) créé en février, « conseil régional à l'égalité hommes-femmes » mis en place le 8 mars. Ces différentes instances vont nourrir les débats du conseil régional et les choix budgétaires qu'il fera. À titre d'exemple, les 21 pays de la région administrative sont invités, sur la base d'un questionnaire, à présenter leurs besoins et leurs projets en vue de l'élaboration en 2006 des prochains Programmes régionaux d'aménagement du territoire (Prat), une initiative de la seule région, et des prochains contrats de pays, volet territorial du contrat de plan État-Région. Les propositions recueillies seront confrontées aux objectifs du conseil régional à l'occasion des 2es Assises des territoires prévues le 5 novembre prochain à Saint-Brieuc. Le conseil régional se veut responsable de la concertation en Bretagne, ce qui répond à une réelle attente et compense un peu le déficit de moyens de la Région.

La concertation passe aussi par une meilleure **communication**. Celle-ci est l'occasion de développer chez les Bretons l'usage des technologies de l'infor-

un premier budget de rupture

mation et de la communication (*). Une communication efficace suppose également que la région se dote d'un logo identifié à la Bretagne. Un nouveau logo sera donc présenté à l'automne.

Des réorientations, des renforcements et de nouvelles politiques

La concertation ne doit évidemment pas se substituer aux grandes orientations qu'une majorité de Bretons a choisies en confiant les responsabilités de la région à la gauche, car dans cette hypothèse il ne s'agirait que de masquer un manque d'objectifs. La nouvelle majorité a été élue sur un programme issu des deux listes de gauche du premier tour et construit sur la base du rapport des forces établi par les électeurs. Il était donc logique et nécessaire que le budget 2005 marquât une rupture avec le passé. Celle-ci s'exprime par des réorientations ou renforcements et des politiques nouvelles.

Les réorientations ou renforcements visent notamment à :

– **faire de la région le chef de file des politiques de développement économique**, en lançant le schéma régional de développement économique et en regroupant dans une même agence régionale, dès 2006, les opérateurs compétents en matière de filières, de capital-risque, d'innovation, d'international et d'ingéniérie sociale, pour un emploi de qualité. Ce faisant, la région se retire d'Ouest Atlantique au bilan plus que léger…

– **doubler l'intervention de la région en matière de logement** suivant trois axes : une prise en charge expérimentale des intérêts du prêt social location-accession, un financement des surcoûts éventuels liés à la démarche « haute qualité environnementale » (HQE), une politique dédiée à des publics spécifiques (apprentis, travailleurs saisonniers) ;

– **garantir** que les aides à la mise aux normes des exploitations agricoles (programme PMPOA) iront à ceux qui en ont vraiment besoin, c'est-à-dire aux fermes petites et moyennes, et **développer en agriculture les aides aux démarches de qualité à forte valeur ajoutée** (comme le bio et le label rouge, ou les systèmes alternatifs de production, comme le porc sur paille) ;

– **donner la priorité au rail** dans le domaine des transports (seule la desserte routière du Centre-Bretagne sera encore financée par la région) ;



C. Crié.

Le Conseil régional en séance pleinière
La nouvelle majorité a tenu à rompre avec les habitudes de la droite.

– **la politique du guichet** dans l'aménagement des villes et des centre-bourgs **au bénéfice d'une politique d'écologie urbaine** (en aidant des projets favorisant les modes de déplacement alternatifs à la voiture ou les économies d'eau et d'énergie) ;

– **contribuer à relancer la vocation maritime** de la Bretagne (développement des pêches et de l'aquaculture, installation de jeunes pêcheurs et transmission des entreprises, amélioration de la sécurité maritime et des conditions de travail, gestion intégrée des zones côtières et des ports de commerce) ;

– **mieux inscrire la présence de la Bretagne à Bruxelles et développer les coopérations interrégionales et la solidarité internationale** (après le pays de Galles en 2004 et la région polonaise de Wielkopolska en 2005, de nouvelles coopérations sont en préparation avec une région de Madagascar et deux régions du Niger, ou envisagées avec la Galice).

Les nouvelles politiques concernent entre autres :

– **la maîtrise du foncier** pour construire davantage de logements accessibles aux ménages modestes, préserver des sites naturels remarquables et reconvertir des friches industrielles. Pour ce faire, la Région a engagé la création d'un Etablissement public foncier régional qui devrait entrer en service d'ici un an seulement du fait d'une procédure contraignante (décret en Conseil d'État) ;

– **un appui aux services publics et services au public** (crèches, aides à domicile, offre culturelle) dans les futurs contrats de pays ;

– **le soutien, *via* une « charte de la vie lycéenne »** des innovations pédagogiques et parascolaires dans quatre domaines : ceux du développement durable, de la prévention contre les conduites addictives (stupéfiants, alcool, tabac), de l'ouverture au monde et de l'éducation artistique ;

– **le développement de la prévention santé** dans le cadre des pays et des agglomérations (40 animateurs santé) ;

– **l'élaboration d'un schéma régional de l'énergie éolienne** avec un objectif de couverture des besoins énergétiques de la région de 5 à 10 % d'ici 2010 ;

– **l'ouverture du budget de la formation aux organismes de formation professionnelle en langue bretonne,** contribuant ainsi à sortir le breton du seul registre culturel.

Nous aurons évidemment l'occasion d'exposer plus en détail telle ou telle de ces politiques dans de prochains numéros. Et de dire les avancées, mais aussi les limites, qu'elles présentent.

Kristian Guyonvarc'h
Vice-président,
UDB de la région

(*) Important : on peut retrouver l'actualité du conseil régional sur le site http://www.région-Bretagne.fr/CRB. On y trouve tous les documents budgétaires. On peut aussi s'abonner gratuitement à *Breizhine*, la lettre d'information électronique mensuelle du conseil régional, qui paraît depuis juin. Pour ce faire taper « breizhine » dans la fenêtre « rechercher » de la page d'accueil du site.

Un groupement d'intérêt public en faveur de la langue basque

À la demande de Jean-Pierre Thomin, président de la commission culturelle de travail du conseil régional de Bretagne, Naig Le Gars, conseillère régionale UDB, a mené du 6 au 11 juillet 2005 une enquête portant sur le Gip (Groupement d'intérêt public) récemment créé au Pays Basque, territoire dont l'espace est équivalent à un demi-département (2 967 km²) et regroupe 260 000 habitants.

Il aura fallu une longue évolution marquée par quelques avancées (création de l'Institut culturel basque en 1990 – assez proche de notre Conseil culturel – puis Schéma d'aménagement et de développement du Pays Basque, en 2001) pour que cette année-là une enquête indique que 56 % des parents d'enfants de 0 à 2 ans étaient favorables à l'enseignement de la langue basque à l'école ! Cette révélation accélèra la prise de conscience de la population et stimula les élus.

La création du Mop

Elle déboucha sur la création du Mop (Maîtrise d'ouvrage public), regroupant l'État, la région, le département, le Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque (auquel adhèrent 147 communes sur 160, et qui versent chacune 1 euro par habitant) et le Conseil des élus (instance de décision du Schéma d'aménagement et de développement). Sa mission : déterminer les bases de la politique linguistique et mobiliser les moyens pour soutenir les projets, en concertation avec les opérateurs publics et associatifs. Des moyens lui furent attribués, à travers une convention spécifique (dotée d'un budget de 2,5 millions de francs), signée dans le cadre du plan État-Région.

Cependant, ces premières mesures, comme le Conseil de la langue basque mis en place dans la foulée, se révélèrent insuffisantes. C'est alors que fut prise la décision en 2003 de créer un Gip, afin de rendre la politique linguistique plus efficiente. C'est chose faite depuis le 1er janvier 2005.

Activités et fonctionnement du Gip

Trois chantiers ont été fixés : l'enseignement, l'utilisation du basque dans la vie sociale et le projet de politique linguistique. Ceux-ci sont mis en œuvre au sein de trois ateliers, dans lesquels s'investissent les deux instances qui composent le Gip : le conseil d'administration, présidé par Max Brisson, conseiller régional et adjoint au maire (UMP) de Biarritz, et le comité consultatif (instance de concertation et d'expertise, qui confère à l'office public sa légitimité et sa dynamique).



Financée, entre autres, par l'Etat et la région Aquitaine, cette superbe plaquette moderne fait la promotion de l'enseignement du basque, y compris par la méthode par immersion !

Le Gip emploie cinq personnes (sur des postes généralistes), dont le directeur, Jean-Claude Irart, à mi-temps. Son budget est de 1,733 millions d'euro, il est alimenté à hauteur de 30 % par l'État, autant pour la région Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques, 9 % par le syndicat intercommunal et 1 % par le Conseil des élus du Pays Basque.

Une démarche pragmatique

La mise en place du Gip peut se justifier de deux manières.

Il peut, d'une part, être considéré comme un des dispositifs instaurés par les élus, en l'absence d'un département basque, revendication ancienne, mais toujours insatisfaite des élus et des militants *abertzale* (patriotes basques).

Il relève, d'autre part, d'une démarche pragmatique, associant tous les acteurs et visant à intégrer dans un projet global l'ensemble de la problématique culturelle et linguistique, tout en conférant à l'enseignement un rôle prépondérant en tant que principal outil de récupération de la langue. D'où une convention cadre signée le 26 novembre dernier avec le ministère de l'Éducation nationale (c'est-à-dire le « noyau dur » de la France centralisatrice), ce qui constitue en la matière une rupture dans le domaine de la compétence exclusive, et dont les effets se révéleront à l'occasion de la rentrée 2006. Plus largement, à travers cette instance de service public, l'ensemble des institutions a délégué à un opérateur unique le soin de définir une politique linguistique et de la mettre en œuvre.

Malgré quelques voix discordantes, la majorité s'accorde à reconnaître l'efficacité du dispositif et ses énormes avantages. Le fait que les associations ne seront plus condamnées à un tête-à-tête inégal avec les services de l'État n'en est pas le moindre. La mutualisation des moyens et la cohérence des actions en sont d'autres.

La Bretagne, bien que se situant à une plus grande échelle, aurait tout à gagner à s'inspirer de la méthode basque, qu'on pourrait résumer ainsi : ***quand on ne peut vaincre l'adversité, il faut la contourner.***

Naig Le Gars

Août... vu par Nono



École, c'est pas la classe !

Les lieux communs méritent d'être rappelés à l'occasion. Surtout lorsque le risque, habilement exploité par de fins dissimulateurs, de les voir confondus avec de simples idées reçues empêche la claire perception des faits. Il en est ainsi de l'École qui, quarante ans après les analyses de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, sert avant tout les « héritiers ». En France, la démocratisation de l'École comme institution investie potentiellement de la mission d'ascenseur social est un échec. Feindre de l'ignorer ou ne rien y changer quand on en a la conviction est une faute politique des plus graves.

Combien de temps va-t-on entretenir le poids écrasant de cette faute ?

L'École est désormais un marché. Comme tout marché qui se respecte, celui de l'École est imparfait. Cela signifie que les individus concernés par son utilisation ne vont pas tous savoir ou pouvoir en tirer le même profit en termes, notamment, de garanties de réussites diverses dans l'avenir. Ce marché recèle une asymétrie de l'information. Par exemple, certains élèves – et plus encore leurs parents – savent dans quels « bons » établissements scolaires se situent les disciplines optionnelles ouvrant droit à dérogation à la carte scolaire. On acceptera ici aisément de considérer que ce n'est pas dans les familles les moins favorisées que l'on est le mieux informé de ces astuces. La montée en flèche ces dernières années de telles dérogations ne peut que favoriser grandement la distinction entre collèges et lycées de premier ordre et leurs homologues désormais « réputés » de seconde zone. Nous parlons bien ici de distinction entre établissements scolaires publics, laïcs et gratuits à laquelle s'ajoute évidemment celle entre établissements publics et établissements privés.

Quand le marché ne satisfait pas ses protagonistes ou quand ceux-ci croient ne pas pouvoir y trouver tout ce qu'ils désirent, un marché noir se développe pour compenser la défaillance du marché « régulier ». Des officines privées ont fait florès, qui proposent des « produits » sur le marché parallèle du soutien scolaire. Dès la mi-août, des stages de préparation à une nouvelle année d'étude sont proposés, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, aux parents dont les enfants probablement s'ennuieraient durant de trop longues vacances. Des cours particuliers, dispensés toute l'année par des personnes recrutées par ces sociétés commerciales, donnent droit à réduction d'impôt dans le cadre de l'emploi à domicile. On mesure l'injustice dûment instaurée par l'action publique : l'heure de cours coûte aux parents non redevables de l'impôt sur le revenu le double de ce qu'elle coûte aux parents imposables qui récupèrent en déduction fiscale la moitié du prix payé aux marchands de cet enseignement lucratif. Dénonçons au passage ces quelques professeurs qui, tout en refusant d'envisager un allongement occasionnel de leur temps de travail pour du soutien scolaire, à l'intérieur même de l'institution, ne rechignent aucunement à la tâche en travaillant laborieusement pour ces marchands ayant pognon sur rue. Tout ce petit monde entretient publicitairement l'idée qu'en dehors de ces services onéreux il ne saurait y avoir de salut pour nos chérubins.

Tous ces débordements hors du système éducatif *stricto sensu* ne font que révéler les lacunes profondes de celui-ci quant au devoir d'assurer l'égalité de traitement des élèves qu'il scolarise. Le pari de sa lente décrépitude, de laquelle les élites auront toujours les moyens exogènes de se protéger, est un coupable penchant d'une partie notable des élites actuelles. Il n'est qu'un credo qui vaille dans le tout proche avenir : résister à la facilité de l'air du temps présent au lieu de s'y adapter paresseusement. L'École se doit d'être un foyer de résistance à l'emprise de la vulgate, un lieu d'observation critique et didactique du monde qui l'entoure, l'endroit où l'on se prépare à l'affrontement aux autres sur des valeurs humanistes. Sinon, comment pouvons-nous espérer repousser les assauts du crétinisme télévisuel incarné, entre autres incongruités, dans « la Ferme des célébrités » ou dans « le Pensionnat de Chavagne » ? Comment pourrons-nous tenir en respect les pires tendances au communautarisme et la recrudescence du fait religieux ?

Il serait tellement plaisant qu'une génération future, se retournant un jour sur notre époque, s'étonne avec incrédulité des délirantes *zizoumania* ou *papolâtrie* tout comme des pleurs non retenus des Parisiens orphelins des Jeux donnés aux Londoniens. Nous sommes loin de l'École ? Non, nous sommes en son cœur même. Si la question de savoir quelle planète nous allons laisser à nos enfants est devenue un autre lieu commun, il faut désormais se demander quels enfants nous allons laisser à notre planète.

Yann Fiévet

POBL VREIZH

LID E KOUN BOMBEZADEGOU HIROSHIMA HA NAGASAKI E GOURENEZ KRAON

Ar vezh ruz war demokratelezh nukleelour Bro-C'hall

A-ziwar intrudu « An Emsav evit ar Peoc'h » oa bet aozet, e ledenez Kraon, d'ar sul 7 a viz Eost, un devezh degas e koun bombezadegoù Hiroshima ha Nagasaki. D'ar mintin, tro dek eur e oa en em vodet un tri-ugent bennak a dud e-kichen chapel Itron Varia Menez-Hom. Goude un eurvezhig krapat el lanneier krin e tigoueze ar strolladig tud e penn ar Menez. Eno, dindan ar glav puilh, e voe lennet deomp lizher an Ao. Tadatoshi Akiba, maer Hiroshima. Ur prantad fromus d'an holl ac'hanomp. En e lizher e tegas da soñj d'an dud eus an euzh eo implijout an armoù nukleel er brezelioù. Bugale, maouezed, ha gwazed, poblañs ur gêr vras pe ur vro, a vez lazhet pe kontammet en un taol da heul tarzhadennoù ar bombezennoù nukleel. Goulenn a ra gant an holl kemer perzh er stourm evit ma vefe berzhet an armeoù nukleel er bed abezh ha paouez da sevel reoù nevez egiz ma ra Bro-C'hall. Goulenn a ra gant maered ha kuzulioù-kêr ar bed-holl sinañ ar galv a c'houl vefe berzhet an armoù nukleel er bed abezh. « Kendiviz bedel ar maered evit ar peoc'h », a vod tost 600 kêr ha 250 million a dud a labour da gas ar sinadeg-se da benn vat.

Da vare kreisteiz, gwelloc'hik un tamm an amzer, ec'h en em vodas ar vanifesterien e-kichen porzh-mor Ar Fred. Eno, war al leton, e voe debret un tamm pik-nik gant an dud da c'hortoz prantad ar prezegennoù a grogas tro teir eur. Kresket oa an niver a dud goude merenn, tost tri c'hant den a oa en em vodet bord an hent a gas d'ar porzh, e-kichen an teltennoù oa bet savet gant aozerien ar vanifestadeg. Roland Nivet kenurzhier ar vanifestadeg a zisklêrias : « Lidet vez en deizioù-mañ 60vet deiz-ha-bloaz bombezadegoù Hiroshima ha Nagasaki. Hiziv, evit gwareziñ hor flanedenn hag ar rummadoù tud dazont e c'houlennomp groñs vefe lakaet da dalvezout an TNP (Traité de Non-Prolifération) rakwelet ennañ e vefe berzhet an armoù nukleel, kement-se dindan un evezh etrevroadel strizh ha efedus… »

Tro pemp eur e loc'has an dibunadeg da vont etrezek tachenn soudarded an Enez-Hir. E penn ar vanifesterien, staget war toenn ur c'harr, e oa ur pezh maketenn graet gant koad ha paper, hini ur misil nukleel M-51. War an draezenn, bord ar mor, warwel d'an Enez-Hir e voe c'hwezhet tan er vaketenn. Ar vanifesterien bodet tro-dro dezhi a laoske luganoù hag a gane a-bouezh penn. Ar vanifesterien en em vodas en-dro da gemer penn an hent a gas da dachenn an Enez-Hir. Pemp kant metr pelloc'h e oa stanket an hent gant ur bagad CRS. Goude ur *sitting* dirak diwallerien an urzh ha bet selaouet adarre un nebeud prezegennoù en em zivode an dud didrouz kaer da vont d'ar gêr.



Foto Jakez Kastreg

Gourenez Kraon 7 a viz Eost

Re nebeut a dud a gemere perzh er vanifestadeg a lâro lod ? Gwir eo. Penaos degemer vefe kendalc'het gant Bro-C'hall ar sevel armoù nukleel e Guenevez, e-kichen Enez-Hir. Gant al lodennoù anezhe a vo kaset eno e vo savet ar misiloù nevez M-51, pep hini anezhe a ra hanter kant tonnenn, gant un hed-tennañ a 8 000 km. Sevel chanter Guenevez a gousto 660 million euros. An armoù nukleel zo en Enez-Hir eo 85 % eus armoù nukleel Bro-C'hall hag o deus ur galloud distrujañ heñvel ouzh hini 6 000 bombezenn Hiroshima.

Un ugent bennak a stourmerien UDB oa deuet war-blas, re nebeut a gav din. Padal e ranker goût e embann sklaer UDB, dibaoe ma oa bet savet e 1964, e merkad 13 he C'harta, bezañ : « A-enep ar soudardaj, hag e ra evit ma vo berzet an armoù er bed abezh, da gentañ penn an armoù nukleel. ».

Pegoulz e toujo Bro-C'hall ouzh emglev an TNP ? Pa vez gwelet an niver bras a archerien a oa war-blas a-raok, e-kerzh ha goude ar vanifestadeg, e c'heller soñjal n'eo ket warc'hoazh e krogo Bro-C'hall gant an dizarmañ. Un dra sakr eo he armoù nukleel d'ar Stad C'hall, ha n'eo nemet dindan evezh strizh he foliserien e c'hellomp-ni sitoaianed difeulz zo ac'hanomp, embann hon enebiezh d'an armoù nukleel. Ne oa ket ken evezhiek armeoù Bro-C'hall da wareziñ poblañsoù Mururoa da vare an esaeoù nukleel eno. Demokratelezh nukleelour Bro-C'hall eo… Ar vezh ruz warni.

Herve ar Gall

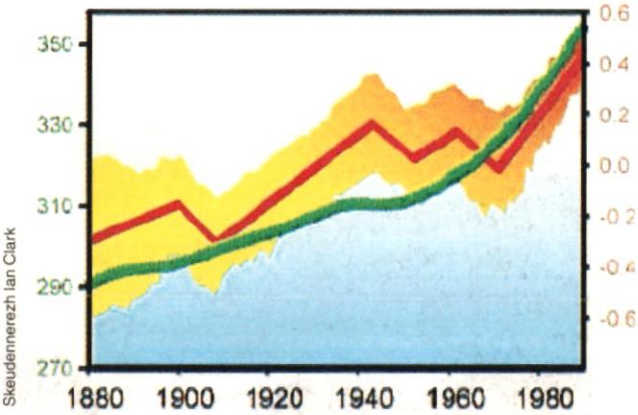
REIZHOÙ KYOTO.
Amerikaned o tigeriñ o daoualagad

Asantet ez eus bet da reizhoù Kyoto gant an holl vroioù industriel war bouez an hini saotrusañ anezho: ar Stadoù-Unanet. Embann a ra gouarnamant Bush e vefe noazus ar reolennoù-se evit ekonomiezh Amerika an Hanternoz. Soñjal a ra da galz Amerikaned koulskoude e rankor mod pe vod stourm a-enep ar c'hemmoù degaset en hin gant mab-den.

Gant 5 % eus ar vediz o chom enno hag un drederenn eus nerzhioù ekonomikel ar blanedenn e vez produet gant ar Stadoù-Unanet etre 21 % ha 22 % eus ar Gazoù Efed Ti-Gwer. Jedet ez eus bet gant Washington e kollfe ar vro 4% eus he Froduadur Dibarzh Gros ha 5 milion a bostoù-labour ac'hanen da 2010, ma asantfe da reizhoù Kyoto. Gwir eo e vez fardet an hanter eus an tredan er Stadoù-Unanet gant glaou, ha saotrus kenañ e vez ar mod-se da broduiñ energiezh. Anat eo n'eo ket prest pennoù bras riez c'halloudusañ an douar da lakaat kemm e mod bevañ o renidi, ur mod bevañ diazezet war un energiezh izel he c'houst ha transportoù marc'had-mat. Ne glask ket mui George W. Bush nac'h emañ ar saotradur o tegas ur c'hemm drastus en hin. Ne c'hell ket mui mont keid-all ganti pa soñj d'ar muiañ niver eus e genvroidi ez eus prouennoù skiantel eus ar freuz a c'hellfe degas ar Gazoù Efed Ti-Gwer ma kendalc'hfed da saotrañ hep soursial ouzh an dazont. Daoust da-se ne zibab ket ur politikerezh industriel all.

Un dispac'h ekologour kuzh

Estreget Bush a zo e penn ar vuhez-stroll en Amerika an Hanternoz dre chañs. Un dispac'h ekologour kuzh a zo oc'h en em astenn en desped dezhañ. Diwar intrudu Greg Nickels, maer Seattle, ez eus bet divizet a-unvouezh d'an 13 a viz even gant kannaded 1 183 a gêrioù bodet e Chicago tizhout palioù reizhoù Kyoto ha mont pelloc'h ganti ma vez tu zoken. Strivoù bras a vez graet war an dachenn-se gant meur a stad ivez, re ar Biz hag aodoù ar C'hornôg, en o zouesk an douar industriel kreñv a zo eus Kalifornia lec'h m'emañ ar gouarnour republikan Arnold Scharzenegger o paouez sinañ ul lezenn a lakao 25 % a zigresk gant an teurel Gazoù Efed Ti-Gwer ac'hanen da 2020 (da lavarout eo un distro da live 1990) ha 80 % ac'hanen da 2050. Youl a vez zoken er stad mirour a zo eus Teksas evit taliñ outi. Bro ar milinoù avel eo deuet ar stad ramzel-se da vezañ goude bezañ bet keid-all hini ar puñsoù petrol. Votet ez eus bet ouzhpenn-se gant ar Sened ul lezenn war



Deus 1880 da 1980... Gwer = Tolperezh CO2/ppmv en atmosfer
Ruz = Gwrez : Kresk e derez celsius

an energiezh a ya kalz pelloc'h war dachenn an doujañs ouzh an endro eget al live a vefe prest gouarnamant Bush da asantiñ dezhañ. Kinnig a ra ar senedourien lakaat an Amerikaned da implij 31 miliard a litradoù etanol e 2012, da lavarout eo un trelosk fardet gant maiz ha sukr korz. Start e vo kouskoude kendrec'hiñ dilennidi an eil kambr, ken klouar ma chom ganto ar mennadoù ekologour. N'eo ket bet diefed ar seurt divizoù war industriezhioù an ober kirri-tan hag ar pourchas energiezh. Soursial a ra bremañ kompagnunezhioù bras evel Ford, Exxon Mobil ha General Motors ouzh kudenn ar saotrañ. Deuet eo anat dezho e rankint doareañ o binviji produiñ an abretañ ar gwellañ rak koustusoc'h e vo un hevelep dibab dezho ma c'hortozont re.

Ur politikerezh evit ar bed-holl

Lakaat a ra kudennoù an endro d'en em soñjal war meur a dra. Rediañ a ra reizhoù Kyoto ar broioù o deus asantet dezho da lakaat 5 % a zigresk gant an teurel Gazoù Efed Ti-Gwer etre 2008 ha 2012. Ne vo ket awalc'h hervez ar skiantourien evit mirout ouzh ar wrez da vezañ unan pe zaou zerez uheloc'h ac'hanen da fin ar c'hantved. Un treuzemglev etrebroadel eo hini Reizhoù Kyoto, ha lakaat a ra war wel stad nerzhioù keveziñ politikel ar galloudoù o deus kinniget anezhañ. Jedet o deus e vefe ret ober gant 50 % a zigresk evit tizhout un hevelep pal. An diskoulmoù a c'hell bezañ teknologel, met evit bezañ efedus e ranker dreist-holl dibab modoù all da vevañ. Ne vez ket cheñchet penn d'ar vazh ken trumm-all war an tachennoù ekonomikel bras e kevredigezhioù industriel liesek hon oadvezh. Deuet eo abenn Breizh-Veur koulskoude gant 30 % a gresk ekonomikel etre 1990 ha 2000 da zigreskiñ kalz enni an teurel Gazoù Efed Ti-Gwer. Evit ar mare n'eo ket an Amerikaned evit an darn vrasañ eus an Europeaned da vont gant an hent kinniget e Kyoto dre ma chom kalz kreñvoc'h ar c'hresk ekonomikel en o rannved. N'eo ket fur ivez taliñ ouzh ar gudenn hep soursial ouzh an diforc'hioù feukus a vez etre poblañsoù liesseurt hor planedenn. Teurel a ra an Amerikaned bep a 20 a donennadoù CO_2 hag ar C'hallaoued bep a 6,2 a donennadoù CO_2 bep bloaz endra ma vez taolet gant an Afrikaned bep a 0,9 tonennad, an Indiz bep a donennad hag ar Sinaiz bep a 2,6 a donennadoù. Ouzhpenn-se e ranker anzav eo kiriek ar broioù industriel pinvidik d'ar saotradur gouzañvet gant an aergelc'h daou c'hantved 'zo. Anat eo ne asanto ket ar broioù all digreskiñ nerzhioù ekonomikel a c'hellfe al lusk dastumet ganto reiñ abred pe ziwezhad d'o annezidi ul live bevañ par da re Europa pe Amerika an Hanternoz.

P.a.M.

Réactions en Amérique du Nord face au danger de réchauffement climatique.



D.R.

Banniel Liban
e-pad koulz ar C'hallaoued

LIBAN
Lezenn ar c'hlanoù

Lakaat a rae ar manifestadegoù bras spontus aozet warlerc'h drouglazh Rafik Hariri da soñjal e oa aet an trec'h e bro ar Sedrenn gant ar youl da frammañ ur riez demokratel wirion. Un touell e oa. Ken anat ha biskoazh e chom pouez ar c'humuniezhoù relijiel e buhez politikel Liban.

Ur stad ijinet gant Pariz a zo eus Liban. Pell 'zo e emell ar C'hallaoued e buhez politikel an douar meneziekse eus ar Reter Nesañ a oa bet ul lec'h repu a-hed ar c'hantvedoù evit kalz minorelezhioù war dec'h, evel ar Varonided, an Ortodoksourien mod Gres hag an Druzed. E 1639 eo e tivizas Loeiz XIII difenn ar Varonided. Daou c'hantved pelloc'h edo ar riez Osmaniat war he diskar ha kalz kreñvoc'h e oa deuet da vezañ galloudoù Europa ar C'hornôg. E 1860 e voe aozet gant Napoleon III un dro-vrezel er c'hornad a-benn lakaat termen d'ar pogromoù edo ar Gristenien o c'houzañv a-berzh ar Vuzulmidi. Krouet e voe bro ar Menez-Liban, ur vro melestret gant ur gouarnour kristen anvet gant ar Sultan, ur gouarnour sikouret en e gefridi gant ur c'huzul a oa ennañ kannaded eus an holl gumuniezhoù relijiel. Ne glote ket harzoù bro ar Menez-Liban gant re ar stad krouet pelloc'h. Bihanoc'h e oa. Bez e oa enni toleadoù ma oa uhel kenañ pouez demografel ar Gristenien hag an Druzed.

Da geñver ar brezel-bed kentañ ez eas an impalaeriezh Osmaniat er c'hengevreadur a stourme a-enep Frañs ha Breizh-Veur. Graet e voe un emglev kuzh etre an div vro-se diwar-benn dazont ar Reter Nesañ da heul o zrec'h. Treset e voe div zonenn da velestriñ, unan gant Frañs, enni Liban ha Siria, eben gant Breizh-Veur, enni Palestinia ha Jordania. Ne voe ket goulennet o ali digant an Arabiz a oa bet koulskoude o kenvrezeliñ ganto a-enep al lu Osmaniat. Daou brotektorat distag a oa da sevel er zonenn C'hall, petra bennak ma ne oa ket ar vroadelourien Arab evit asantiñ d'un hevelep diviz. Diskaret e voe nerzhioù-brezeliñ Damas gant ar C'hallaoued d'ar 24 a viz gouere 1920 ha d'ar c'hentañ a viz du e voe embannet krouidigezh riez Liban.

Ur riez ijinet gant Pariz.

Staget e oa bet kornadoù all ouzh bro ar Menez-Liban a-benn stummañ un dachenn ekonomikel greñv. Izeloc'h e teuas da vezañ dre-se dregantad ar Gristenien met chom a rae ar muiañ niver ganto koulskoude. Displijet e oa lod kumuniezhoù gant an distag diouzh Damas, evel hini ar Sunnided met ivez an Ortoksourien mod Gres, dre m'en em gavent Sirian da gentañ-holl. Un dra c'hoantaet gant ar Varonided hag ar Gatoliked mod Gres e oa dreist-holl ar riez nevez. E 1926 e teuas Liban da vezañ ur republik ha gounezet e voe an dizalc'hiezh e-kerz an eil brezel-bed.

Ne voe ket diskaret framm politikel relijiel bro ar Menez Liban. Implijet e voe evit ar riez nevez en he fezh. Miret e veze un niver resis a bostoù ministred hag a gargoù er servij foran evit pep kumuniezh. Ne oa ket diazezet ar strolladoù politikel war un ideologiezh pe war ur roll kinnigoù met war sujidigezh d'un ozhac'h pinvidik. E-barzh un hevelep framm e veze techet ar c'humuniezhoù da sevel an eil re a-enep d'ar re all. Lakaet e veze ar pouez war interest ar c'humuniezhoù diwar-goust hini ar vro.

Dre frammañ ur riez diazezet war rannadur ar galloud etre pennoù ar c'hlanoù relijiel ez eo kiriek Pariz d'ar brezel diabarzh a zo bet gwallaozet Liban gantañ etre 1973 ha 1990.



D.R.

Drouklazh Rafik Hariri.

Ur framm politikel da badout.

Komprenet e vez gant disoc'hoù an dilennadegoù diwezhañ n'eo ket bet lakaet termen d'ar prantad-se. Kreñv e chom er speredoù efedoù ur brezel en doa lakaet kement Libanad da glask repu digant e re. Aet eo an trec'h er c'hornadoù Sunnit gant ar strollad a zo en e benn mab Rafik Hariri, endra ma zibabe Kristenien ar Menez-Liban an danvez kannaded kinniget gant luskad ar jeneral Aoun ha ma 'z ae mouezhioù an Druzed gant re ar c'hlan Joumblatt. Ar Chiided, diouzh o zu, a lakae tud ar strolladoù Amal hag Hezbollah da c'hounid an dilennadegoù er c'hornadoù ma oa ar muiñ niver ganto. Pa oa diskennet kantadoù a viliadoù a dud er straedoù e oa evit reiñ da c'houzout e oant aet skuizh o c'houzañv pouez politikel Damas en o bro. Ne oant ket prest koulskoude da ziskar ur framm politikel diazezet war an diforc'h kumuniezhel. Chom a ra e penn ar vuhez-stroll ar re o doa lakaet al Libaniz da vrezeliñ an eil re a-enep d'ar re all, en o zouesk kalz tud a oa en em glevet gant ar Sirianed, tud a laka ar re-se diwezhañ bremañ da giriek d'an holl gudennoù emañ bro ar Sedrenn o c'houzañv. N'eus deuet politiker nevez ebet da ginnig ober war-dro ar riez estreget ar re pourchaset gant ar c'hlanoù kozh (ar familhoù Gemayel, Joumblatt, Hariri, Frangié, Chamoun hag all...). Kollet eo bet o fouez politikel gant ar Gristenien da heul an emglevioù sinet e Taëf e 1989 dre ma 'z ae ar Vuzulmidi d'ober bremañ 60% eus ar boblañs. Klask a raed dre an emglevioù-se prientiñ diskar ar politikerezh kumuniezhelour kiriek d'ar brezel. Anat e teu e rankor gortoz pell evit tizhout un hevelep pal, ken dister eo bet berzh ar strolladoù a glask bodañ tud a bep seurt relijion e-pad an dilennadegoù diwezhañ.

Paol ar Meur

Les élections libanaises montrent que le système politique confessionnel inventé par Paris n'est pas prêt de s'effondrer.

Ar Skorv (9)

Ar Mor d'ar Skorv

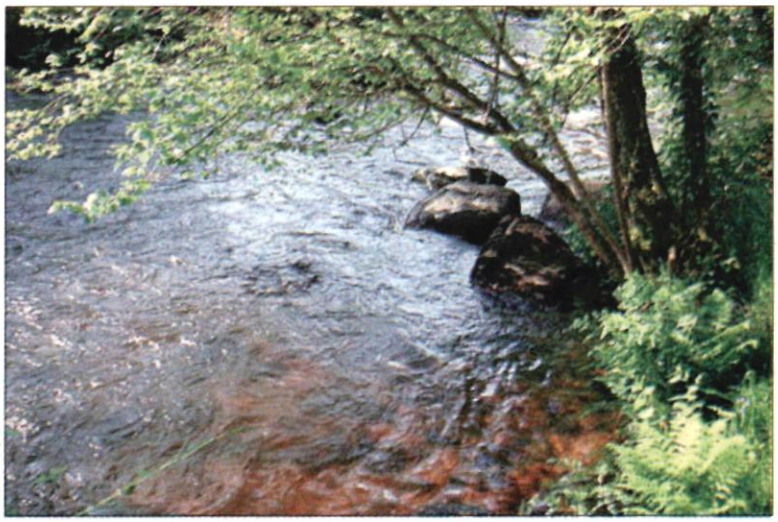


Foto D. Tanguy

Ar Mor bras'za d'ho klask
Ha'n em astenn a ra par ma c'hella
An dour sal'ya d'ho klask
He gwagennoù bemdeiz a za en arbenn deoc'h.
Sec'hed'n'eus ar Mor bras ag ul lomm dour di-sal
Sec'hed'n'eus a galon ar vro
He zraoniennoù, he zostennoù
Met n'eo ket 'vit mont pell
'vit krapout pell
na tostaat d' ar vammenn
Kaozeal a ra mestra d' ar Stêr
« Oc'h-c'hwi ma lod dis-anavet
Ma c'hani gouez oc'h-c'hwi
Ne ouian nag a venn e tait
na dre venn e pasit
nag an hentoù a gemerit
Ho troioù ne ouiin ket penn dezhe james
Ar broioù a dreuzit'chom dis-anavet din
N'o anavin nemet dre nerzh ma hunvreoù.

« Ma lod gouez oc'h... Ma farez gouez...
Setu perak em bez c'hoant ac'hanoc'h
Ar gouez'zegas ar souezh
Ar gouez'zegas an hunvre
Komz a rit din : gleuc'hier
Kêrioù, melinioù, pradoùier...

« Seul vuiañ e komzit
Seul vuiañ e hunvrean
Seul vuiañ e vagit ennon
An hiraezh, an hiraezh da vont d'ho heuliiñ
Ha da sellout, ha da vamiñ, ha d'arvestiñ.

« Mes berr ma gwagennoù
Ha re verr ma anal
N'on ket evit sevel ar pezh a ziskennit
N'on ket evit krapout ar pezh a zevalit.

« Hag e hunvrean hag e hunvrean
Er pezh a gontit din
Meur a wezh e soñjan
Mar dahe ur c'hrenn-douar
E'it eilpenniñ ar vro
Ha kas d' an nias pezh zo ihuel
Met pas, met pas, kar ho mammenn
' Vehe neuze goloet a zour
Ne vehe ket kén anezhi !
Hag ar Mor bras a vehe kaoz !

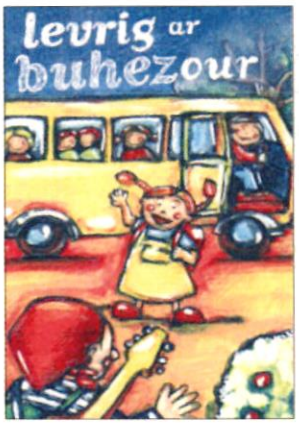
« Mes an hunvre a chom ennon
Hunvreoù gouez d'ur barez gouez
Nag a lasoù a zalc'h ma hunvreoù
Dalc'het mand int em donderioù
E kreizig kreiz glas an Donvor.
Skorv ma hunvre biskoazh n'hoc'h anavin
Lipat ho tivez, ya met...

« Mont tre d'ho traonienn
Ho santout don, donoc'h
Ho tañvaat pell, pelloc'h
Bout plantet start ennoc'h
Bazh hud ar paotr e gwazh e v(a)ouez
Ha gouiet penn d'ho hentoù gouez.
El ma sell ar bleiz doc'h tu ar c'hoedoù
Else e c'hoantan-me ho proigoù
Ar re c'hlas hag ar re graz
Ar re blat hag ar re blom
Ar re eeun hag ar re gromm
Ar flourennoù, ar roc'higoù.
Redek, redek èldeoc'h
Hag ho heuli dilorc'h
Ha lamm ha sailh, kamdroienniñ
Ebeul é fringal, bugel é troiñ
Piv a oui d' o zroioù ?»

Herri ar Borgn

Du ha gwenn ha plas da lenn…

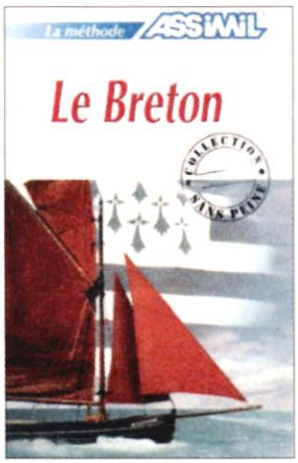
Levrig ar buhezour. Embannet eo bet al levrigmañ e miz Genver 2004 gant an Ubapar (Sant-Klomer 56250 Sant-Nolf).



Ul labour a-stroll eo. Menegomp Katell Chantreau, Fanny Chauffin, Erwann Denez ha Maina Kernalegenn e-touez reoù all. 11 euro e koust an tamm, mui 2 euro a vizoù-kas. Talvoudus-kenañ eo seurt levrig, eeun ha pleustrek. Ur benveg a-feson evit ar re a fell dezho ober war-dro dudi ar vugale hag ar grennarded e brezhoneg. Diazezet eo pergent war skiant-prenet Oaled Treglonoù. Skoazellet eo bet gant Renerezh yaouankiz ha sportoù Breizh ha Kuzul-departamant Penn ar Bed. Arabat ankouaat ez eus tu da brietiñ an Diplom Aotren war ar BUheziñ (Bafa, e galleg) hag an Diplom Aotren war ar REnerezh (BAFD e galleg) e brezhoneg.

Le breton, Assimil, *Collection « Sans peine »* : ul levr 578 pajenn, 100 kentel, ur rummad kasedouigoù pe unan pladennoù arc'hant (CD ma fell deoc'h).

Talvoudus-kenañ eo gwelet un hentenn nevez o tont er-maez. Ne dalv ket ar boan kinnig dastummad hollvrudet Assimil bet krouet gant ar Roazhonad Alphonse Cherel (1882-1956). Kavout a reer amañ perzhioù an hentennoù Assimil : mont war-raok dre zivizoù, saviadoù eus ar vuhez pemdeziek a-vremañ, fent, un doare da zeskiñ tamm ha tamm yezhadur ha geriaoueg « diboan ». Ouzhpenn e kaver notennoù yezh ha pennadoù berr ha plijus a-zivout an istor hag ar sevenadur. Savet eo bet an hentenn gant Divi Kervella, brezhoneger a-vihanik ha barrek war e yezh. Skrivet en deus *« Le breton de poche »* embannet gant Assimil en dastumad *« Evasion »*. Anvezet eo evel troer *Tintin* hag *Asterix*. Bodet en deus evit an enrolladennoù ur strollad tud a vicher o deus gouvezet kavout ar c'hempouez reizh evit kaozeal ur yezh standart ha bev war un dro : evit deraouidi eo an hentenn, keta !



Setu ur benveg a-zoare evit deskiñ hor yezh. Digarez ebet ken evit klevet : *« Le breton, je le comprends, mais je n'arrive pas à le parler… »*

Herve Lannuzel

AL LIAMM

Niverenn 350


D.R.
Herman Melville

Plijet e vezer o lenn skridvarnadenn Herve Latimier war *The Sinister Pig*, rak prizet e vez oberennoù an Indian Tony Hillerman : lec'h e romantoùpolis a zo tachenn an Navajos, ar boliserien a zo Indianed.

Souezhet e c'heller bezañ gant titl levr nevez Édouard Balladur, *La Fin de l'illusion jacobine* (ezeved Bro-C'hall a zo al liested, pezh a zo ar c'hontrol eus mennozhioù ar beurunvanidigezh krouet gant Dispac'h Bro-C'hall). Eus ar vro-mañ e vez kont ivez e levr Éric Maurin (*Le Ghetto français*) hag e hini Jean-Lluis Lluis (*Conversation avec mon chien sur la France et les Français*). Hini Bernard Cornwel (*Escalibur*) a zo gouestlet d'ar vojenn an Daol Ront.

An danevelloù a zo diwar dorn Yann Gerven, Henri Dorsel, Hael Verot hag Herve Gouedard. Hemañ diwezhañ a bleustr war danvezioù liesseurt, rak e kaver dindan e anv barzhonegoù (niv. 341, 342, 346, 348, 350), danevelloù (niv. 344 ha 350) hag ur studiadenn (niv. 347). Da heul an danevelloù eo bet moulet ur pennad-tabut, *Trouz diwar-benn an tele lous*, gant Sylvain Botrel ha Marie-Hélène Morvan, deuet ar maout ganto e kampionad ar Bed an Disputchoù e Gwirliskin d'an 22.2.2003.

Reun ar C'halan hor c'hentel war *Un diaraogour amerikan d'an Diveiz : Herman Melville (1819-1891)*. H. Melville a oa bet ur Yann mil micher, kent dezhañ en em lakaat da skrivañ evit mat. Ne oa ket prizet c'hoazh e levrioù pa 'z eas da Anaon. Pinvidik eo ar studiadenn a gont e vuhez hag a zispleg mat e oberennoù. E park al lennegezh e chomer gant labour Gwenola Capron war ar barzh Yann-Vari ar Yann, kalz disteroc'h e awen e-keñver hini Melville.

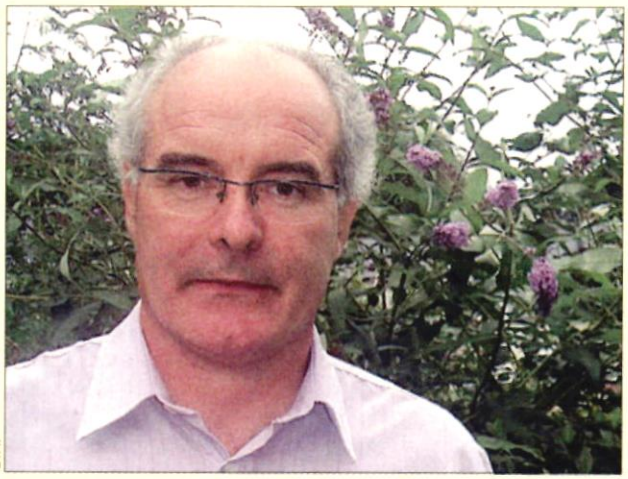
Goulc'han Kervella a zigor d'al lennerien bed ar c'hoariva iwerzhonat a-vremañ, gant e skrid war Vartin Mac Donagh, hag ul lodennig eus daou bezh-c'hoari gantañ : *The Beauty Queen of Leenane* ha *The Gripple of Inishmaan*. Mikael Treger a ginnig ur pennad d'en em zifenn ouzh tagadennoù hir ha taer Fañch Broudig a-enep e levr *Aborigène occidental*. Klask a ra abeg ennañ evit e zoare da ren abadennoù breizhat France 3.

An eil varzhoneg kinniget a ziskouez awen Ewen Gaudin. En notennoù e vez titouroù war al levrioù nevez-embannet. Kaoz a vez ivez eus ar c'helaouennoù, ar bodadegoù, ar stajoù… E bered Plouaret ez eus bet lidet 100vet deiz-ha-bloaz ganedigezh Añjela Duval.

Marzhin Grogenneg

(*Al Liamm*, koumanant-brud 25 € ;
14, straed Louaouenn-an-Hañv – 22300 Lannuon.)

Quel avenir pour



D.R.

Paul Mingant

LE REFUS de reconnaître le fonctionnement des sociétés comme un jeu complexe et vivant d'identités ouvertes, creusets de développement de la personne, est un déni permanent d'humanisme, et c'est toujours le cas au sein de la République française. Le rôle premier que se donne l'UDB au niveau de la Bretagne est précisément de remettre les pendules à l'heure : s'il existe une identité bretonne, et donc un peuple breton, des besoins politiques spécifiques et le souhait collectif de les assumer, la République française ne peut dénier à la Bretagne le droit de gérer ses propres affaires à moins de contredire son propre précepte fondamental selon lequel la souveraineté appartient au peuple.

Quarante ans après la publication de la réflexion de Morvan Lebesque *Comment peut-on être breton ?* quel bilan faisons-nous de l'identité bretonne ? La Bretagne est toujours un monde de paradoxes : les sociologues et les géographes, Ronan ar C'hoadig et Jean Ollivro en tête, peinent toujours à définir de vrais dénominateurs communs d'Ouessant à Clisson – hormis le beurre salé ? –, mais dans le même temps le sentiment breton n'a jamais été aussi populaire comme l'attestent divers sondages, la valorisation de la région comme acteur politique essentiel, la haute tenue des festivals et la floraison du *gwenn ha du* dans les gradins, les manifs ou les pelouses festives. Et c'est à Nantes que s'enflamme « Celtica », la nuit celtique...

Une sensibilité bretonne affirmée ?

Cette sensibilité bretonne apparente n'est-elle qu'une illusion, un vernis coloré masquant un profond vide culturel, masquant l'ignorance ? Ou au contraire un frémissement fébrile révélant la soif de découverte ? Nous sommes ainsi à la croisée des chemins : « À chacun, le jour venu, la découverte ou l'ignorance ! » Selon les réponses que nous apporterons à ces questions germera ou non chez nos compatriotes l'envie contagieuse de participer à une communauté bretonne de destin. De gros obstacles encombrent toujours le cheminement vers la découverte : ne revenons pas sur ce que l'on résume volontiers par le conditionnement national-républicain et ses œillères (Voir *Le Peuple breton* n°496 « Quand la France vote contre la Bretagne »), mais force est de constater que, parallèlement, l'égotisme ambiant et la focalisation des attentions sur toutes sortes de miroirs aux alouettes tendent à faire s'éclipser l'attrait pour ce qui se cultive et s'est élaboré chez nous. C'est là une vraie menace cachée pour l'identité bretonne : nous continuons à concentrer nos efforts pour lutter contre un État jacobin « hyper-normatif » alors que notre personnalité commune, le sens même de notre action, ne cessent de se déliter en son sein. Comment saurons-nous raviver cette flamme ?

Mais une menace plus grave concerne les ambiguïtés d'un mouvement breton en perpétuelle recherche n'aboutissant qu'à approfondir les doutes d'un électorat hésitant : chacun a en mémoire ces sondages laissant apparaître une majorité de sympathie pour un accroissement des pouvoirs régionaux tandis que nos scores électoraux, tous partis bretons confondus, restent misérables... Le conditionnement jacobin, relayé par tous les médias est une excuse trop facile. En fait, la méfiance de nos compatriotes se nourrit beaucoup du sentiment – injustifié – que nous voudrions forcer la main aux Bretons en engageant la population dans des directions qu'elle rejette massivement comme l'obligation d'apprendre le breton ou la séparation d'avec la France... Une des caractéristiques fortes de notre personnalité bretonne est en effet de reconnaître comme valide ce qui est juste et modéré, dans le respect absolu du libre-arbitre de chacun. Nonobstant cela l'esprit est ici volontiers ouvert aux innovations sociales et culturelles qui oeu-

l'identité bretonne ?

vrent dans le sens du progrès humain : c'est au sein de notre société bretonne, terreau du mutualisme il y a un siècle, que se développent le mieux aujourd'hui la pratique du commerce équitable et les mouvements de solidarités internationales. Et que progressent le moins le populisme et la tentation de crier haro sur les populations immigrées...

Halte au moulage mental

Cette attitude générale exclut la conception nationaliste et étatiste de l'identité. Celle-ci s'est élaborée, dans le cadre de la fondation des Etats-nations au 19e siècle, sur l'idée que s'en faisait chacune des élites nationales. Sous le prétexte d'une certaine homogénéité ethnique et linguistique de la population dominante, ces élites n'eurent de cesse d'utiliser l'État et ses pouvoirs pour conformer l'ensemble des populations à leur modèle ethnique et culturel, tantôt sous le couvert de l'invention d'une communauté citoyenne (France), tantôt sous le couvert d'une popularisation de la langue commune ou d'un héritage ancestral (Allemagne, Italie). Rajoutons-y la construction de mythologies historiques nationales mâtinées d'imageries légendaires et l'accès par l'école à cette unique version des faits « historiques » ou sociaux et voilà le parfait moulage mental dans lequel baignent désormais des générations de Bretons, de Basques, de Galiciens ou de Gallois...

À n'en pas douter, tout nationalisme comporte une dose d'intention de manipulation mentale et de normalisation contraire à notre projet de libération et cela est d'autant plus vrai que les éléments identitaires sont fragmentaires ou disparates. C'est pourtant la voie qu'ont suivi les différents *Emsav* jusqu'à présent et c'est ce que la population bretonne rejette. Mais n'est-il pas vrai que le syndrome du colonisé consiste en l'imitation servile du colonisateur qui lui fournit son modèle ? On ne peut ni logiquement, ni moralement, inciter les gens à se défaire du mythe national français pour tenter de les obliger ensuite à se conformer aux présupposés d'un mythe national breton. Et pourquoi devrions-nous toujours prendre modèle ailleurs au lieu d'inventer et de proposer à partir de nos propres richesses d'esprit et de cœur une alternative identitaire à cette version moderne du tribalisme, où l'improbable « communautarisme ethnique » reproché aux uns n'est qu'un vague écho du communautarisme d'État des autres ? Une alternative en accord avec le mouvement général d'ouverture, d'échange et de reconnaissance mutuelle que ce 21e siècle inaugure, en accord surtout avec l'élan de créativité des Bretons.

Un maillage de réseaux d'identités

Une conception identitaire inspirée par la philosophie personnaliste peut, je le crois fermement, nous permettre de déjouer tout autant les pièges des intégrismes nationalistes que l'implosion individualiste. L'invitation, faite aux jeunes surtout, à se construire, non comme des individus noyés dans la masse, formatés au carré par l'écran qui leur fait face, et prêts à suivre telle mode ou tel sauveur suprême, mais comme des personnes intellectuellement libres, porteuses de liens sociaux et fondatrices d'engagements, de créativité collective, est sans doute l'une des clés d'avenir de l'identité bretonne. Car c'est l'invitation permanente à la découverte et à l'engagement, à l'envie de partager ; c'est le degré de curiosité, de sensibilité, d'intimité ou d'intensité librement initiée de chaque personne avec telle chose partagée, avec tel élément identitaire (langues, histoire critique, musique) multipliés par le nombre de personnes aspirées par ce tourbillon créatif et ouvert qui donneront corps, épaisseur et vie à ce qui formera alors un maillage de réseaux d'identités bretonnes autour de pôles bien affirmés : linguistique, culturel, social, environnemental et citoyen. C'est la force d'un tel mouvement optimiste, inventif et libre, et pourquoi pas libertaire, qui nous amènera vraiment à nous reconnaître – et à nous faire reconnaître – comme communauté humaine vivante, à l'opposé de l'impuissance paralysante des chimères que nous traînons depuis trop longtemps. Et ce mouvement s'amorce par l'exemplarité des nos propres comportements en société et dans nos divers engagements...

Recevez Le Peuple breton chaque mois

Nom et prénom .....

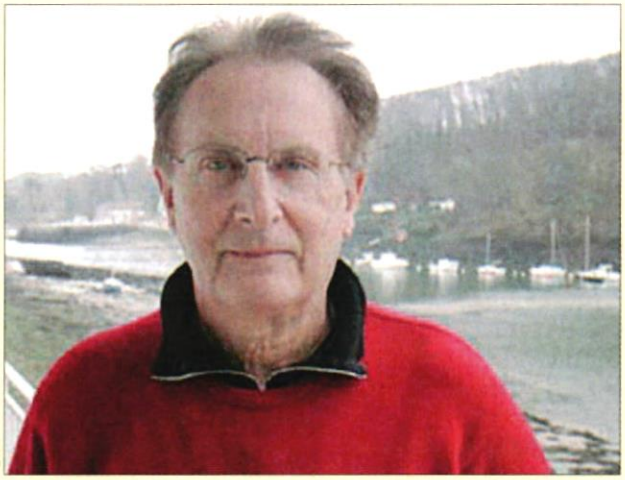
Adresse .....

11 numéros par an : 30 €
Tarif de soutien : plus de 35 €
Étranger : Tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton

Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Culture bretonne



D.R.

Michel Treguer

DANS MON LIVRE *Aborigène occidental*, je fais plusieurs fois référence à la culture juive, et je réponds volontiers à l'invitation du *Peuple breton* qui me demande de préciser les raisons de cet intérêt.

L'histoire juive et l'histoire bretonne sont très différentes. D'une part, nos malheurs n'ont jamais atteint l'infernale succession de ghettos, d'exils et de massacres dont a souffert le peuple juif. D'autre part, notre communauté armoricaine a toujours été liée à un territoire, tandis que pendant des siècles les juifs ont survécu dispersés dans le monde entier. La rencontre paradoxale du cas breton et du cas juif se produit en 1791 : à la tribune de la Convention, le même abbé Grégoire fait accorder la citoyenneté française aux juifs et proscrire les langues régionales. On ne s'étonne plus de cet assemblage lorsqu'on lit les discours de l'époque. Dans l'esprit de ses promoteurs, cette citoyenneté nouvelle devait aussi mener à l'extinction de toute différence juive au sein du véritable « peuple élu », celui de la Bastille. Saint Paul et Saint-Just, même combat. (On sent germer dans ce malentendu aussi bien l'antisémitisme des adorateurs de la France éternelle que l'ambiguïté des dreyfusards défendant le malheureux capitaine en tant que Français mais non en tant que juif.)

Pourtant, du côté juif, deux raisons vont se combiner pour faire de cette offre un conte de fées. D'une part, la communauté répartie dans l'Hexagone ne le menace d'aucune sécession territoriale. (La création de l'État d'Israël a modifié cette question, et nombreux sont aujourd'hui les « souverainistes » français qui ne supportent pas l'attachement simultané de leurs compatriotes juifs à une autre terre.) D'autre part, la pratique de l'hébreu coïncidant avec celle de la religion, aucun problème de langue ne se pose ; les juifs parlent en public le français de leur citoyenneté ; ils prient en hébreu, ce qui ne gêne personne et ce qui leur suffit. Rejeter une religion dans la sphère privée, c'est malgré tout l'autoriser.

En Bretagne bretonnante, à l'inverse, le drame se noue. Interdire une langue présente jusque-là dans tous les registres de la vie, la bannir de l'école, revient à décérébrer ses locuteurs sommés de changer de tête. Parce que, si la culture peut apparaître comme une valeur seconde par rapport à la vie et la liberté, la pratique de sa langue maternelle est bien un droit naturel de l'homme que nie la république jacobine. L'homme est un animal qui parle.

Depuis la Révolution, notre pays se trouve englouti dans un État centralisateur qui ne veut connaître qu'un seul modèle de citoyen et livre une guerre sans merci à cette identité que nous entendons défendre. C'est le moment de nous rappeler que les juifs sans pays, éparpillés sur la planète, n'ont dû leur définition et leur salut pendant deux ou trois millénaires qu'à leur culture. Comment a-t-elle rendu possible cette miraculeuse permanence ? Certes elle avait et a toujours une forte dimension religieuse ; mais on ne peut pourtant pas la réduire à une croyance puisque de nombreux athées continuent à se dire juifs et à être présentés comme tels par le reste de l'humanité.

Pourquoi les juifs comportent-ils une si extraordinaire proportion d'intellectuels, d'artistes, de scientifiques et de prix Nobel ? Non par l'effet de quelque mensonger *Protocole des Sages de Sion*. Mais essentiellement parce qu'ils valorisent l'étude plus que toute autre valeur. Croyants et non-croyants se retrouvent dans cette forme de fidélité à leur Dieu ou à leur histoire : être juif en ce monde, c'est chercher inlassablement à comprendre d'où vient ce monde, ce qu'a voulu dire tel prophète, ce qu'est un homme et ce qu'est un juif. Pas de dogme, pas de canon, aucun respect de la lettre. La Bible écrite n'est que le support d'une tradition orale, d'un ensemble infini de questions

et culture juive

et de réponses dont une partie a été recueillie dans le Talmud à l'aube du Moyen Âge. Certains kabbalistes disent même que, le plus intéressant, c'est le blanc entre les lettres et les mots : parce que c'est là que se cache l'inconnu...

Les débats qui nourrissent les recueils juifs ne connaissent pas de limites. Personne n'y est à l'abri des interpellations des rabbins pinailleurs : pas même Dieu ! Que faisait-Il donc, Celui-là, avant le premier jour de la Création ? Que fait-Il depuis le septième jour ? Il se repose ? Où était-Il, ont ajouté des contemporains, tandis que des petits enfants brûlaient dans les fours d'Auschwitz ? Il dormait ?

Pas de tabou qui ne se trouve discuté, qu'il soit philosophique ou politique. Il existe par exemple toute une variété d'intellectuels juifs qui regrettent la création de l'État d'Israël : par anti-sionisme de gauche ou de droite, et même pour des raisons religieuses ! Ayant demandé à quelques-uns d'entre eux pourquoi notre société paraissait aujourd'hui admettre que le monothéisme était un progrès par rapport au polythéisme précédent, et ce que signifiait au fond cette unicité de Dieu, j'ai reçu plusieurs réponses mettant directement en cause cette opinion, remarquant que ce Dieu unique au nom imprononçable avait un peu l'allure d'un fantôme, n'était peut-être qu'un but à se donner, et mettant à l'inverse en exergue la multiplicité fructueuse des hypothèses propre aux discussions sans fin...

Je me risquerai à dire que les juifs ont fait de la capacité de l'homme à parler et à penser leur valeur suprême qu'on peut appeler Dieu si l'on y tient. C'est sûrement une leçon que nous devrions leur emprunter, nous qui savons si mal nous disputer en restant frères. Bien sûr, il y a aussi, chez eux comme chez nous, des « ennemis de l'intérieur » qui s'acharnent à dénigrer toutes les marques d'une identité spécifique. Leur *Monde comme si*, c'est le livre que son auteur, Jean Daniel, a osé intituler *La Prison juive*. Je lui ai écrit que je voyais plutôt les cultures humaines comme des jardins ; que, des bords de l'aber Wrac'h par exemple, j'apercevais même les sommets étincelants des idées universelles... Mon texte n'a pas été accepté par *Le Nouvel Observateur*, mais il est paru dans *Information juive*, le magazine mensuel de la communauté française. Ça m'apprendra à voter à gauche !

La problématique juive par excellence, c'est la confrontation entre identité spécifique et universalité humaine. On peut devenir juif — au prix d'un certain nombre d'engagements et d'études — mais dans l'ensemble les juifs « ne recrutent pas » comme les missionnaires de tout poil ou les idéologues désireux d'imposer leur seule vérité. J'ai eu beaucoup d'échanges sur la fameuse notion de « peuple élu ». Je les résumerai en remarquant qu'à peu près tous les peuples ont cultivé cette fierté un rien dérisoire : depuis les anciens Grecs pour lesquels tous les autres étaient des « barbares » ; en passant, par exemple, par les Inuits dont le nom veut dire « les vrais hommes » ; jusqu'aux Français qui ne perdent pas une occasion de présenter leur beau pays comme « la fille aînée de l'Église » ou « la patrie des Droits de l'Homme ». Les rabbins et les philosophes aiment aussi à souligner que, si élection il y a, elle impose davantage de devoirs que de droits. Au reste, dans la Bible, Dieu ne cesse de morigéner ce peuple qu'il paraît avoir choisi d'assez mauvais gré, en raison de sa faiblesse et non de sa puissance ; de le menacer d'abandon, voire d'anéantissement ; de l'inciter à la modestie et à la droiture. Certains théologiens musulmans se servent de ces reproches pour justifier leur propre antisémitisme !

La place exceptionnelle des juifs dans l'Occident et dans le monde contemporains, c'est aussi un retour paradoxal des épreuves qu'ils ont subies. Ils savent que le pire peut toujours renaître. Ils ont appris à survivre après avoir tout perdu et à gagner de nouveau sans autre bagage que leurs dons, que leurs mots, que leurs corps. Le cinéma américain est presque entièrement tenu par des juifs parce qu'il a été fondé au début du XX[e] siècle par de misérables immigrants d'Europe centrale contraints de se trouver un espace d'activité encore vierge. À un interlocuteur qui lui demandait pourquoi il y a tant de grands violonistes juifs, Yehudi Menuhin a répondu un jour : « Parce que, quand on doit tout quitter dans l'instant, il est plus facile d'emporter un violon qu'un piano ! »

Je vous propose, mes chers camarades, d'en faire une leçon d'espoir. Dans le peu qui nous reste se cache peut-être la clé d'un nouvel avenir ? Continuons à chercher...

Chaque mois depuis 1969

armor

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

Une entreprise

A l'image de Thatcher il y a 25 ans en Grande-Bretagne, l'actuelle majorité entreprend à son tour un vaste chantier de démolition de l'hôpital public dans l'hexagone. Pendant longtemps notre système de soins fut pourtant envié : le plus efficace du monde, disait l'OMS. Plus pour très longtemps cependant, au vu des « réformes » entreprises. Or l'avenir sanitaire demanderait toute autre chose.

Les socialistes avaient, en leur temps, instauré un numerus clausus féroce sur les professions de santé, pensant qu'il suffirait de diminuer le nombre de médecins pour diminuer les dépenses de santé (comme si on allait par là même diminuer le nombre de malades !). Hélas la mesure commence à faire effet, et nombre de communes rurales cherchent déjà désespérément un remplaçant à leur médecin en retraite ou parti exercer ailleurs, à cause de l'excès de travail. Certaines régions comme le Nord sont déjà sinistrées quand d'autres comme la région parisienne ou la région Paca sont abondamment pourvues. En Bretagne, les chiffres masquent une réalité très disparate : si la côte est correctement pourvue, dans bien des communes de Bretagne centrale la situation est difficile.

Pourtant les gouvernements successifs ont entrepris une politique de fermeture ou de reconversion des petits hôpitaux ruraux, obligeant ainsi les femmes à faire des kilomètres pour accoucher dans « des usines à bébé », situées loin de leur domicile. La psychiatrie a notamment été le secteur le plus durement touché (l'hôpital de Saint-Avé dans le Morbihan est passé de plus de 1 000 lits à environ 300 actuellement). Les conséquences sont dramatiques : les faits divers faisant la une des journaux cachent les problèmes de violence au quotidien vécus par les patients ou par les soignants et des conditions d'accueil déplorables. La durée moyenne de séjour a considérablement diminué et, en l'absence de mesures d'accompagnement, les patients rechutent dès leur sortie de l'hôpital, quand ils ne finissent pas en prison (20 % des prisonniers sont des malades psychiatriques graves qui relèveraient de soins spécialisés).

Comme un malheur ne vient jamais seul, l'actuel gouvernement met actuellement en place un certain nombre de réformes qui, mises bout à bout, constituent un système cohérent…

Tout d'abord, l'instauration du **système du médecin traitant obligatoire** cache, *via* la carte Vital, **un fichage de toute la population** (dossier médical informatisé, où tout sera consigné et transmissible *via* Internet : attention aux déviants, on aura l'œil sur eux !). Il s'agit également d'un cadeau au secteur privé, où le dépassement d'honoraires aura la vie belle. C'est surtout l'occasion, en contrôlant la population, de faire payer le malade (déremboursement massif des médicaments).

Ensuite, la **tarification à l'acte** va remplacer l'actuel budget global des hôpitaux. Les ressources des services hospitaliers dépendront des actes réalisés. *Exit* les malades trop coûteux ou ceux pour lesquels il y a peu d'actes (vieux, handicapés, malades mentaux). Ils seront renvoyés chez eux (ça se fait déjà !), sans soins, à charge de leur médecin traitant et de leur famille. Jusqu'à présent les hôpitaux avaient souvent des fins d'année difficiles, résultant en partie de l'explosion des prix de certains traitements. Les directeurs faisaient alors ce qu'ils appelaient « du report de charge », en essayant de négocier auprès des agences de l'hospitalisation des moyens supplémentaires. Désormais, ce ne sera plus possible et les budgets annuels devront être à l'équilibre.

Enfin, on installe une **nouvelle gouvernance.** Celle-ci donne les pleins pouvoirs au directeur et à un comité exécutif, limitant ainsi les rôles des commissions médicales et du comité technique d'établissement. Les services hospitaliers seront regroupés en pôles, avec un « chef de pôle » (les chefs de service subsistant cependant, cela promet une belle pagaille !). Ceux-ci devront remplir des objectifs, mais le texte ne précise pas s'il y aura des sanctions quand ils ne seront pas remplis… Pour les directeurs, tout est prévu : si l'hôpital fait du déficit, le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation aura les pleins pouvoirs pour rétablir l'équilibre budgétaire et le directeur sera sanctionné.

De plus, la remise en cause du **statut des praticiens hospitaliers** doit permettre de remettre en cause l'indépendance des médecins vis-à-vis du pouvoir administratif et permettre de faire rentrer dans le rang les contestataires allergiques aux objectifs de rentabilité. Une **évaluation des pratiques professionnelles** existera pour tous les médecins. Sous prétexte d'amélioration de la qualité, il s'agit en fait de mettre en place un système de contrôle des médecins (certification et non plus accréditation), bonne façon de se débarrasser des déviants. Que vaudront dans ce cas les diplômes des

Bulletin d'adhésion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Rejoignez l'UDB !

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

de démolition

facultés ? Un organisme privé pourra évaluer les compétences et les pratiques professionnelles des médecins, dans l'esprit des normes industrielles… Les soins aux malades seraient-ils donc comparables à la fabrication des boîtes de conserve ?

On voit bien là qu'il s'agit de mettre en place un système de soins « à l'américaine ». Pourtant **le système de soins aux USA est l'un des plus coûteux qui soient** (les Américains dépensent deux fois plus d'argent que nous par habitant pour la santé). C'est aussi l'un des **moins efficaces**, puisque 25 % de la population américaine n'y a pas accès…



D.R.

L'UDB manifeste parmi la population de Paimpol qui proteste le 15 février 2003 contre la fermeture de la maternité locale.

Cependant l'industrie pharmaceutique a largement profité du système de solidarité français avec des bénéfices en augmentation d'environ **300 % en vingt ans.** Le prix de la recherche a également beaucoup augmenté et les laboratoires, qui réclament des tarifs toujours plus élevés pour leurs médicaments, se sont regroupés et constituent maintenant de vastes entreprises multinationales, avec souvent plusieurs pôles d'activité (pesticides, OGM, plastiques, par exemple). C'est donc une même firme qui va fabriquer le pesticide qui empoisonne et le médicament qui traite le cancer ! Pendant ce temps la pharmacie proprement dite a de plus en plus de mal à trouver des nouvelles molécules innovantes…

La meilleure santé au meilleur prix ? Personne ne conteste une telle idée. Encore faudrait-il que l'on puisse débattre des moyens. Mais la démocratie est parfois une fiction, en santé publique plus qu'ailleurs. Il n'y a ni étude ni réflexion sur les causes des maladies. Des choix technologiques qui engagent la santé pour des millions d'années sont faits par une poignée de gens, contre l'avis des populations (nucléaire, OGM, nanotechnologies). Des faits marquants sont dissimulés aux électeurs (contamination nucléaire par le nuage de Tchernobyl, essais nucléaires français à Tahiti, rejets de substances radioactives à la Hague ou à l'île Longue en Bretagne, sang contaminé). Certaines études sont gardées secrètes (sur les OGM et les pesticides). Des disciplines scientifiques sont sinistrées, comme la toxicologie ou la biologie de terrain. On évite de recueillir des données qui pourraient entraîner des études gênantes (sur les cancers, par exemple). Un polluant comme l'amiante a pu être utilisé pendant plus de trente ans avec la bénédiction des pouvoirs publics (En 1996, l'Académie de médecine a publié un rapport concluant à son innocuité, alors que les cancers de l'amiante étaient connus depuis le 19e siècle). **Rien n'est fait pour favoriser la prévention des maladies.**

Et pourtant, sans sombrer dans le catastrophisme, on peut dire qu'**une grave crise sanitaire s'annonce** et son tableau est facile à dresser :

- obésité préoccupante chez les jeunes ;
- progression des maladies cardiovasculaires ;
- augmentation constante du diabète ;
- évolution de la stérilité avec une baisse de la fertilité masculine de 50 % depuis 1900 ;
- fréquence des allergies (jusqu'à 20 % chez l'enfant) et de l'asthme ;
- précocité du cancer qui frappe des personnes de plus en plus jeunes (jusqu'à 300 % d'augmentation en vingt ans pour certains cancers comme les lymphomes) ;
- émergence de nouvelles maladies : Sida, vache folle, SRAS, grippe aviaire ;
- extension des démences, comme la maladie d'Alzheimer ou des maladies neurologiques dégénératives, comme la maladie de Parkinson.

La plupart de ces maladies ont leurs causes dans un **mode de vie qui n'est pas remis en cause** : pollution croissante, intoxication sur le lieu du travail, précarisation et conditions de vie stressantes dans les villes, nourriture inadaptée, polluée et pauvre en micronutriments, sédentarité et loisirs abrutissants, contamination de l'eau et de l'air…

Enfin, on attend un **doublement du nombre des personnes âgées** de plus de 80 ans dans les vingt prochaines années (la génération *baby-boum*). Or, rien n'est prévu pour prendre en charge ces personnes, surtout pas dans les hôpitaux (on connaît déjà le spectacle dégradant des files d'attente de brancards dans les couloirs des services d'urgences débordés), ni dans les maisons de retraite, dont les moyens ridicules ne permettent déjà pas de faire face à la demande. Et le gouvernement propose **de réduire le nombre de lits d'hébergement,** soi disant pour « favoriser le maintien à domicile » ! Mais quand on quitte son domicile à plus de 80 ans, ce n'est jamais par choix, mais bien **parce qu'on a épuisé toutes les autres solutions… Encore un choix politique déplorable !**

R.-M. Ragot
Gériatre, médecin des hôpitaux

Beaucoup reste encore



Le Peuple breton/PDM

Une des richesses des paysages bretons : la Brière, en Loire-Atlantique

Une pression qui augmente

L'environnement breton est directement dépendant de pressions humaines qui ont tendance à s'accentuer au fil des ans, ne serait-ce que parce que la population s'accroît régulièrement. Au cours des cinq dernières années celle-ci a en effet augmenté de près de 100 000 habitants. Les différentes activités économiques sont ainsi à l'origine d'une production de déchets en constante augmentation, situation qui nécessite des efforts continuellement renouvelés pour leur traitement. Les résidus d'origine industrielle (ils représentent 52 % des déchets produits en Bretagne) sont, selon leurs caractéristiques, valorisés (c'est le cas pour les emballages, les huiles usagées), incinérés (résidus chimiques) ou stockés (pour les plus dangereux). Même effort pour les déchets agricoles (43 %) et les ordures ménagères (5 %) concernées par le tri (désormais 100 % des Bretons sont desservis par au moins une collecte sélective), le développement des déchetteries (de 1993 à 2002, leur nombre est passé de 54 à 217) et des usines d'incinération (aujourd'hui au nombre de sept).

Les risques et la dépendance

Les activités économiques exposent aussi les Bretons aux risques technologiques avec l'existence d'entreprises industrielles ou agricoles potentiellement dangereuses. 209 établissements étaient, en 2004, classés sous ce vocable. Il s'agissait pour plus de la moitié d'entre elles d'installations de réfrigération utilisant de l'ammoniac et, pour un quart, de silos de stockage de céréales. Les 37 dernières, plus dangereuses encore, étaient classées « Seveso 2 » (raffineries, sites pétrochimiques, dépôts de produits destinés à l'agriculture).

Le développement économique et social a également conduit la Bretagne à quadrupler sa consommation d'énergie en trente ans. Encore doit-on constater que, par habitant, celle-ci reste inférieure à la moyenne française, conséquence pour une bonne part d'un climat tempéré. La répartition est également différente avec une part plus grande faite au pétrole et à l'électricité ; celle du gaz ou de bois étant plus modeste. La production locale d'énergie est principalement d'origine hydraulique (autour de l'usine marémotrice de la Rance qui fournit à elle seule 55 % de l'électricité d'origine bretonne). Elle ne couvrait en 2003 que 5,2 % des besoins. Cette situation de forte dépendance évolue cependant progressivement. La part des énergies renouvelables, qui demeure modeste en 2005, augmente ainsi régulièrement. L'éolien qui ne représente encore que 3 % de l'électricité d'origine bretonne devrait voir son rôle s'accroître largement (sa capacité de production devrait être multipliée par plus de trente d'ici à 2010, ce qui permettrait à la Bretagne de doubler la quantité d'électricité qu'elle fabrique sur son sol). À ce bilan il convient d'ajouter l'énergie solaire et celle issue de l'incinération des déchets (19 % de la production électrique).

Pollution des terres et des rivières

L'agriculture, qui reste l'une des activités phares de la Bretagne (première région agricole de l'Hexagone), a usé depuis le début des années 70 de pratiques qui ont participé à la dégradation des sols et plus largement de l'environnement, même si elle n'est pas la seule responsable de cette situation. L'insuffisance de l'assainissement et le rejet dans les rivières d'effluents industriels et d'eaux pluviales urbaines ont également joué un rôle. Les sols sont enfin souillés par des installations diverses (existantes ou anciennes) telles que décharges, sites de stockage d'hydrocarbures, usines… En 2003, le nombre de sites pollués s'élevait à 57 (1,5 % du total français).

L'élevage intensif a eu pour première conséquence un accroissement de la teneur en phosphore des sols, phénomène qui contribue à l'eutrophisation des eaux. L'épandage d'engrais en excès (le surplus est estimé actuellement à 100 000 tonnes par an), comme les déjections animales, libèrent pour leur part de l'azote qui se dégrade sous forme de nitrates, lesquels migrent ensuite vers les cours d'eau. Or les eaux de surface, déjà plus sensibles aux pollutions

à faire en Bretagne !



Le Peuple breton/PDM

Les landes des monts d'Arrée ont reculé de 3 500 hectares en 25 ans...

que les nappes souterraines, fournissent plus de 80 % de l'eau distribuée en Bretagne.

L'élimination des nuisances provoquées par les nitrates, les matières phosphorées ou les résidus phytosanitaires a un coût que supportent les professionnels et les particuliers. Pour ces derniers, le prix du m³ d'eau est ainsi plus de 20 % plus élevé que la moyenne française (près de 40 %, même, dans le Morbihan en 2001). En outre, malgré les progrès réalisés, les teneurs en nitrates des cours d'eau restent aujourd'hui encore, avec une moyenne de près de 28 mg par litre en 2003, à un niveau élevé. Au robinet, si seuls quelques milliers de Bretons reçoivent encore une eau contenant plus de 50 mg de nitrates par litre (au-delà donc des niveaux autorisés), ils ont été cette même année plus de 100 000 à avoir vu leur eau d'alimentation dépasser, au moins une fois, la valeur tolérée de 0,1 microgramme de pesticides par litre !

Agir en amont est devenu nécessaire

Pour retrouver une situation plus saine, il faut agir en amont. En milieu agricole, des programmes de résorption, avec aides financières, ont été lancés dans les zones excédentaires en produits polluants. Ils visent à la fois à limiter les cheptels et à trouver des moyens de traiter les effluents. Par ailleurs, ont été mis en place, depuis juillet 2003, des « contrats d'agriculture durable » qui, en Bretagne, mettent l'accent sur deux enjeux environnementaux : la qualité des eaux et la biodiversité tandis que, depuis 1994, des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole visent, par une meilleure gestion de la fertilisation, à protéger les milieux aquatiques tout en conservant une agriculture performante. On assiste également au développement d'une agriculture biologique. Avec en 2003 plus de 30 000 hectares et près de mille fermes bio, la Bretagne se situe aujourd'hui dans ce domaine au cinquième rang français.

Un air convenable, mais...

En comparaison, l'état de l'air est enviable. Compte tenu du vent, des températures modérées et du fait que la Bretagne n'est pas un territoire excessivement industrialisé, la situation est en effet globalement bonne, même si, en période estivale, des pics de pollution sont relevés dans certaines agglomérations et si les concentrations moyennes en ozone ont tendance à s'accroître. Les transports routiers intenses (les livraisons de marchandises, par exemple, se font à 92 % par la route) sont les premiers responsables de cette situation, car dans le même temps des efforts ont été faits dans les secteurs qui sont sources de rejets (industries chimiques ou agroalimentaires, production d'énergie, traitement des déchets). À noter que, du fait une fois encore des déjections animales, la Bretagne est également à l'origine de 18 % des rejets français d'ammoniac dans l'atmosphère. Or ces émissions sont responsables des tristement célèbres pluies acides...

Une mer agressée

Le milieu marin est le débouché ultime de toutes ces pollutions. On estime qu'en moyenne ce sont aujourd'hui quelque 100 000 tonnes d'azote qui se déversent chaque année par les rivières dans les eaux littorales bretonnes. Un niveau qui correspond approximativement à six fois la moyenne des bassins versants de l'Atlantique nord ! Ces concentrations de nitrate sont à l'origine des marées vertes, phénomène apparu à la fin des années 60, qui touchent en ce début de 21e siècle une centaine de sites. Leurs effets sur l'économie bretonne (tourisme, conchyliculture) peuvent être désastreux, ne serait-ce que par le coût de leur élimination (chaque année 60 000 m³ d'algues vertes doivent être traités). Par ailleurs l'écosystème marin souffre de la « surpêche » et de la destruction de certains biotopes, qu'il s'agisse des fonds marins menacés par certaines pêches ou des côtes soumises au bétonnage ou au tourisme, un secteur en plein essor avec, par exemple, 102 millions de nuitées annuelles et un cinquième de la flotte française de plaisance (soit 175 000 →



Le Peuple breton/PDM

Le cap Sizun : les plus beaux paysages d'Europe sont sous la menace de toutes sortes de pollution...

(Suite de la page 27)



Le Peuple breton/PDM

Le narcisse des Glénan : plus de 300 plantes sont menacées en Bretagne.

bateaux) immatriculé en Bretagne en 2003. Cette pression a aussi des conséquences sur l'environnement avec la construction de nouveaux ports et une aggravation des pollutions (rejets d'eaux usées, de déchets). Risques de pollutions maritimes également avec le passage des navires au large de la Bretagne (ils sont plus de 54 000 à emprunter chaque année le rail d'Ouessant). Tous les ans plusieurs dizaines de constats de pollution (dégazages, incidents de mer…) sont recensés.

Le patrimoine naturel et les paysages

Même si elles occupent encore 64 % de la surface de la région, les terres agricoles voient leur part baisser inexorablement (de 1992 à 2002 l'agriculture a ainsi perdu 82 000 hectares) au profit des espaces artificiels (habitations, routes, zones d'activités) et naturels (friches, forêts ou prés à faible productivité remplaçant champs et prairies). Le gain pour ces derniers est cependant atténué par le grignotage qu'effectuent à leurs dépens les constructions en tout genre. Aujourd'hui, les espaces naturels occupent, avec près de 700 000 hectares, 25 % de la surface de la Bretagne.

Le patrimoine écologique doit donc sa richesse à la variété de ses écosystèmes (bocages, landes, forêts, prairies, zones humides, littoral, pleine mer) mais aussi à la symbiose terre-mer et à la situation du pays au carrefour de différentes influences biogéographiques. Sa survie a longtemps pu être assurée par le maintien d'un secteur rural fort ainsi que d'une industrialisation et d'une urbanisation maîtrisées. Aujourd'hui la situation n'est plus la même. Sur la côte, les pressions foncières et touristiques se font chaque année plus fortes. Le bocage reste menacé par l'arasement des haies et des talus, même si parallèlement des réhabilitations ont lieu (environ 400 km de haies sont plantées chaque année). Les landes reculent (constructions, plantation d'arbres). Sur les monts d'Arrée, où elles sont le mieux représentées, leur surface s'est réduite de 3 500 hectares en 25 ans.

La faune s'amenuise

La situation de la faune et de la flore rend également soucieux avec, pour beaucoup d'espèces, des réductions inquiétantes d'effectifs. C'est le cas de la loutre (dont les effectifs sont actuellement estimés à environ 200 individus) qui souffre à la fois du morcellement de son habitat, des pollutions aquatiques et du trafic routier, une situation qui a conduit à la mise en place, depuis 1998, d'un « Plan d'action régional loutre » qui vise à associer les riverains des cours d'eau concernés. D'autres animaux pâtissent de l'uniformisation des paysages, des pollutions, de la destruction de leurs refuges, d'une surexploitation (poissons marins, par exemple) ou de l'introduction, volontaire ou non, de concurrents exotiques (ragondin, vison d'Amérique). Pour la flore, la vigilance doit aussi être de mise : plus de 300 plantes, par exemple, sont en voie de disparition en Bretagne…

Pour assurer la protection des espaces et des espèces, différents outils sont mis en œuvre : deux parcs naturels régionaux (Armorique en Finistère, Brière en Loire-Atlantique), sept réserves naturelles, des sites inscrits (349) ou classés (318), des arrêtés de biotopes (49), des zones de protection Natura 2000 (72) et des espaces naturels sensibles (357), ainsi que les sites du Conservatoire du littoral (91)… Dans tous ces domaines, si des progrès sensibles ont été observés au cours des dernières années, il reste cependant encore beaucoup à faire. **Le combat pour l'environnement est un devoir pour tous les Bretons, mais aussi une chance de préserver et d'embellir notre pays.**

Patrick D. Morvan

(Étude réalisée à partir des « Chiffres clés de l'environnement », document publié par *Bretagne environnement* en février 2005.)

Les prix de l'immobilier ont beaucoup augmenté ces dernières années en Bretagne. Cela a amené le nouveau Conseil régional à étudier avec la préfecture de région la mise en place d'un établissement public foncier d'État qui devrait être opérationnel en 2007. Une action publique volontariste est en effet indispensable pour que le droit au logement ne soit pas seulement virtuel et pour que les jeunes, les employés et les ouvriers notamment puissent vivre et habiter en Bretagne.

Les notaires de Bretagne viennent de publier une étude du marché immobilier dans les cinq départements bretons en 2004. Elle porte sur les appartements et maisons de plus de cinq ans et sur les terrains à bâtir dans et hors lotissement. Au cours des quatre dernières années, l'augmentation des prix a été de 49 % pour les appartements, 45 % pour les maisons, et 39 % pour les terrains.

Pour les lecteurs qui n'auraient pas l'habitude de manipuler les euro, rappelons que 1 million de francs = 150 000 € (référence utile pour le prix d'une maison) et que 10 000 F = 1 500 € (référence pour le prix du mètre carré d'appartement).

Grandes villes : Rennes la plus chère

Rennes est la plus chère des trois métropoles bretonnes avec un prix moyen pour les maisons de 236 661 €. Rennes se situe à la 6e place des villes de France hors Paris. Nantes est en 10e position avec 214 337 € et Brest est 32e avec 121 337 €.

Le tiercé est le même pour le prix du mètre carré d'appartement ancien : 1 814 € le mètre carré à Rennes (5e rang national), 1 781 € à Nantes (6e rang national) et 919 € à Brest (31e rang national) pour une surface moyenne de 61 à 63 m² selon les

Références : les prix s'envolent

villes. Les cadres supérieurs et professions intermédiaires représentent 62 % des acquéreurs à Nantes, 57 % à Rennes et seulement 45 % à Brest, presque à égalité avec les employés et ouvriers : 42 %.

En ce qui concerne le prix des terrains, c'est dans la communauté urbaine de Nantes que le prix est le plus élevé : 76 000 € pour une surface moyenne de 840 m². Il descend à 67 000 € dans la seconde couronne pour 1 190 m² . Le prix d'un terrain à bâtir est de 70 000 € dans la première couronne rennaise pour 1 310 m² et de 56 000 € dans la seconde couronne pour 770 m² . Dans la communauté urbaine de Brest, hors Brest, le prix d'un terrain est de 49 000 € pour 1 050 m² en moyenne.

Villes moyennes : Vannes la plus chère

Vannes est la plus chère des villes moyennes avec un prix moyen de 195 800 € pour les maisons et de 1 650 € le mètre carré d'appartement. Lorient se situe en 2e position (150 200 € et 1 170 €) suivie de Quimper (139 200 € et 1 150 €) et Saint-Brieuc (101 400 € et 960 €).

C'est dans le pays de Vannes que le prix des terrains est le plus élevé (48 000 €). Suivent le pays de Lorient (44 000 €) et la région quimpéroise (46 000 €). L'agglomération de Saint-Nazaire (Carène) est plus abordable avec 35 200 €, de même que la couronne briochine : 29 000 €.



Photo Actimar

Pression immobilière : le littoral breton est totalement mité par endroits, ici dans le golfe du Morbihan.

Le littoral attire les investisseurs extérieurs

Les prix sur le littoral sont au-dessus de la moyenne, le littoral sud étant plus cher que le nord.

Le prix moyen d'une maison va de 126 600 € dans le nord Finistère où le marché est largement dominé par les locaux à 218 300 € dans le Morbihan où les investisseurs extérieurs, dont près de la moitié sont franciliens, représentent 58 % des acquéreurs. Les prix ont progressé de 53 % sur quatre ans. La Baule est la plus chère des communes du littoral de Loire-Atlantique avec un prix moyen des maisons de 286 000 €. La Forêt-Fouesnant est la plus chère des communes du littoral sud du Finistère avec un prix moyen de 256 700 €.

En ce qui concerne le prix des appartements anciens, c'est le littoral de Loire-Atlantique qui est le plus onéreux avec un prix au mètre carré de 2 790 €. Le Morbihan n'est pas loin derrière avec 2 540 € le mètre carré. Son prix est de 3 410 € à Carnac, station la plus chère de Bretagne. Sur la côte nord, l'offre d'appartements est beaucoup moins importante et les prix sont plus bas, 2 130 € par exemple à Saint-Malo. Les retraités représentent un quart des acquéreurs. En Loire-Atlantique, Morbihan et Côtes-d'Armor, les investisseurs extérieurs représentent plus de 50 % des acquéreurs, une majorité venant d'Île-de-France, les étrangers étant faiblement représentés. Le prix des terrains à bâtir est, lui aussi, plus élevé au sud qu'au nord. Il est de 69 000 € sur la Côte de Jade pour 1 070 m² et au même niveau sur le littoral morbihannais pour 800 à 900 m². Dans le canton de Fouesnant, il faut débourser 75 000 € pour acheter un terrain. Dans le Goëlo et la Côte de Granit rose, le prix est de 41 000 € pour une surface moyenne de 1 150 m².

Bernard Le Bars

Le Kreiz-Breizh intéresse les Anglais

Le centre Bretagne, à cheval sur trois départements, se caractérise par ses prix bas et l'origine de ses acquéreurs.

Les Anglais recherchent des maisons à rénover à des prix faibles. Dans la région de Gourin – Le Faouët, qui enregistre le prix moyen des maisons le plus faible de Bretagne avec 63 300 €, les Anglais interviennent dans presque 40 % des acquisitions. Cette forte demande exerce une pression sur les prix. Dans la région de Pontivy, par exemple, le prix des maisons a augmenté de 28 % en 2004 pour atteindre 97 200 €. Du coup, la part des Anglais y est passée de 23 % à 20 %.

L'on relève d'ailleurs un petit ralentissement des acquisitions par les Anglais, qui tient, semble-t-il, à l'augmentation des taux d'intérêt outre-Manche et à la baisse des prix de l'immobilier.

Un notaire du centre Finistère a constaté que le prix d'une maison de type néo-breton des années 75 avec trois chambres est passé en cinq ans de 800 000 F à 1,2 MF.

Le marché des terrains à bâtir est, en revanche, largement dominé par les jeunes – ils n'ont pas le choix, l'existant est trop cher – et les locaux. Les prix restent les plus faibles de Bretagne pour les surfaces les plus importantes.

« Pour l'unité linguistique de la France,

C'est l'une des phrases les plus célèbres, très souvent citée dans l'Emsav, pour dénoncer la (réelle !) politique anti-bretonne de la Troisième République. On trouve cette phrase pour la première fois dans* Breiz Atao *en 1925. Depuis, elle a été reprise mainte et mainte fois, notamment dans des ouvrages militants mais aussi universitaires. La plupart du temps sans référence précise. Anatole de Monzie a-t-il vraiment prononcé cette phrase ?

La phrase de De Monzie a beaucoup servi dans les débats. Elle est « carrée », idéale pour la polémique. Comme d'autres, j'ai souvent cité De Monzie ! Et puis cette phrase, répétitive, trop « bien formatée » a fini par m'interpeller. Au bout d'un moment cette citation m'est apparue étrange… De Monzie, comme tout bon républicain de l'époque, ne considérait pas le breton comme une langue. Pourquoi alors utiliser le terme « langue bretonne » (lui donner une sorte de statut !), même pour en décréter ou en souhaiter la disparition ! Première anomalie dans la citation. Deuxième anomalie : si la langue bretonne venait à disparaître, l'unité linguistique de la France n'en serait pas pour autant réalisée, il resterait le basque, le corse, l'alsacien, le catalan, l'occitan… toutes ces langues alors considérées comme des « patois » (au mieux des « parlers » ou des « dialectes ») par nos édiles ! En fait de Monzie aurait dû, logiquement, dire ceci : « Pour l'unité linguistique de la France, tous les patois (ou les dialectes) doivent disparaître.» Là, je l'avoue, je ne me serais pas posé de question saugrenue. J'ai donc fini par faire ce que j'aurais dû faire depuis le début, comme journaliste soucieux de vérifier ses sources : je suis allé voir dans les journaux de l'époque ce qu'il en était de cette fameuse phrase d'Anatole de Monzie.



Maël Verot.

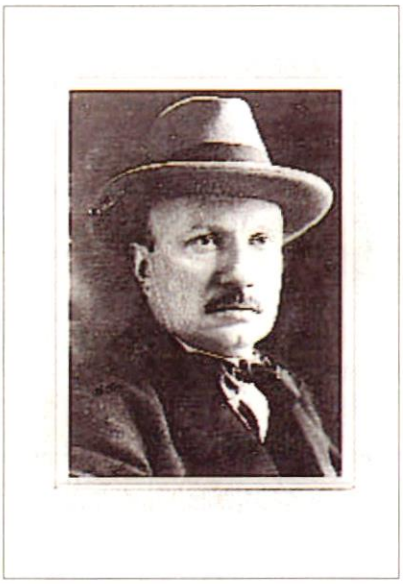
Pensée unique.

C'est le 29 juillet 1925 que le ministre de l'Instruction publique, invité par le peintre aveugle Jean-Julien Lemordant, se rend au pavillon breton « Ty Breiz » à l'exposition des Arts décos à Paris. Après un petit spectacle folklorique de bon aloi, le ministre prend la parole pour un petit discours improvisé. Que dit alors de Monzie ?

Pour *Breiz Atao* (c'est-à-dire, en fait, Olier Mordrel) ceci : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître… » La citation figure en une du numéro daté de juillet-août 1925. En page deux, l'édito, non signé, précise : « La vraie valeur d'un incident… Si nous nous souvenons bien, les paroles incriminées du ministre furent exactement celles-ci : «… du reste la langue bretonne a fait son temps. Pour l'unité linguistique de la France elle doit disparaître ». Le journal « La Bretagne à Paris » qui fit connaître l'incident en Bretagne ne les reproduisit pas textuellement. L'indignation bretonne, chose curieuse, fut soulevée par un texte bien plus édulcoré et presque insignifiant ».

Allons donc voir ce qu'écrit *La Bretagne à Paris* ! Il s'agit d'un article sobrement intitulé : « Inauguration du pavillon breton aux Arts Décoratifs ». Il paraît en une du journal du 1er août 1925 sous la signature de Loïc (?). Voici ce qui est écrit : « M. de Monzie rendit un hommage ému à l'héroïque mutilé qui continue à voir avec les yeux de l'esprit (il s'agit de Lemordant. NDLR), et le félicita de l'œuvre de beauté et d'audace décorative qu'il avait su réaliser. Après avoir fait l'éloge de l'art régional qui contribue à sauvegarder tout ce qu'il y a de plus beau dans le patrimoine national, le ministre crut devoir faire une allusion à la question linguistique et déclarer qu'il n'y avait aucune nécessité à conserver et à cultiver la langue bretonne. Des protestations s'élevèrent et même un coup de sifflet devant cette sortie inattendue et incorrecte d'un Ministre de l'Instruction Publique reçu dans la Maison de la Bretagne. Devant l'impression fâcheuse produite, le ministre déclara qu'il émettait là une opinion personnelle. Représentant le gouvernement à une cérémonie où il était convié il n'avait pas à se permettre de froisser ainsi les sentiments intimes de la plupart de ceux qui l'entouraient qui, pratiquant et ai-

la langue bretonne doit disparaître »



D.R.

Anatole de Monzie.

mant la langue de leurs pères, n'en sont pas moins d'excellents Français et ils l'ont prouvé surabondamment. Inutile de dire que ce manque de tact jeta un froid dans l'assistance. M. de Monzie continua la visite des stands. A sa descente de l'étage supérieur il fut reçu au chant de : « Sao Breiz-Izel, Lève-toi Bretagne ! » et s'en fut au milieu de l'indifférence générale. »

C'est en effet assez différent de la version de *Breiz Atao* ! Restait à savoir ce que les quotidiens lus en Bretagne en avaient dit ! Dans *L'Ouest-Eclair,* (ancêtre de *Ouest-France*) il y a un compte-rendu succinct de la visite ministérielle et aucune allusion à un quelconque incident ! En revanche dans *La Dépêche de Brest* (ancêtre du *Télégramme*) du 30 juillet 1925, il y a deux pleines colonnes avec photo en une ! Le titre : « M. de Monzie inaugure le pavillon breton à l'Exposition des Arts Décoratifs ». Il y a un sous-titre : « Le ministre ayant déclaré qu'il ne voyait pas l'intérêt « de la conservation du parler breton », un léger incident s'est produit. » L'article n'est pas signé mais la manière de présentation et d'écriture indique qu'il s'agit d'une dépêche d'agence de presse (Havas vraisemblablement), les titres, sous-titres et inter-titres ayant été rédigés par la rédaction de Brest comme il est d'usage dans la profession. Que dit l'article en question des propos du ministre ? Ceci : « Je ne suis pas de ceux qui croient que le régionalisme consiste dans la conservation de la vieille langue natale. Il consiste, selon moi, dans l'évolution de l'art local. Vous avez sauvegardé ici ce qu'il y avait de puissant et d'original dans les concepts des artistes bretons. Cela vaut d'être salué et imité. L'art local a plus d'intérêt à être conservé que le parler breton. » L'article poursuit : « Comme ces paroles du ministre paraissent soulever quelque émoi parmi les assistants - un coup de sifflet a retenti et, dans les groupes de Bretons et Bretonnes, magnifiquement vêtus des costumes locaux, on entend des murmures – M. de Monzie s'interrompt un instant et déclare : « Je dis ce que je pense ». Puis continuant en s'adressant à Lemordant : « Je m'incline devant l'œuvre que vous avez conçue et qui a été exécutée sous votre direction morale. Ce que vous avez fait est une preuve que la Bretagne n'est pas une région où on s'endort dans son passé et qu'elle est capable à présent de s'exprimer par d'autres moyens que ceux employés par vos ancêtres. » M. de Monzie s'est ensuite retiré, pendant que, conseillés par un prêtre, femmes et hommes entonnaient des chansons en langue bretonne. Le ministre feignit de ne pas remarquer cette petite manifestation. »

Dans *Le Courrier du Finistère* du 8 août 1925, Youen Drézen revient lui aussi sur ce que l'on nomme désormais « l'incident » dans un court article intitulé : « M. de Monzie et le breton ». Drézen s'en prend vivement au ministre mais lui aussi cite les propos que l'on retrouve dans *La Bretagne à Paris* ou dans *La Dépêche*, à savoir : « Il n'y a pas d'intérêt à la conservation du parler breton » !

Là aussi il y a une différence assez sensible avec les propos prêtés à de Monzie par *Breiz Atao !* D'où vient alors que nous avons, les uns et les autres, et de bonne foi, abondamment cité la « version mordrélienne » de la phrase ? Sans doute par confusion avec la circulaire du même de Monzie datant du mois d'août 1925. Plusieurs éminents professeurs avaient officiellement demandé que l'on utilise les « idiomes locaux » pour… enseigner le français dans les écoles primaires au lieu de la méthode directe (par immersion) ! Refus du ministre qui écrit : « L'école laïque ne saurait abriter des parlers concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels » !

Les protestations furent vives en Bretagne, dans de nombreux milieux. Victor Inizan, député démocrate-chrétien du Finistère, adressa une lettre ouverte au ministre, lettre dans laquelle il prenait la défense de la langue bretonne. Léon Le Berre, le barde Abalor, polémiqua aussi vivement avec le ministre. L'échange de lettres fut publié par le journal du barde, *L'Union agricole et maritime* à Quimperlé. Mais là aussi, malgré la virulence des propos, il n'y a aucune référence à « la » phrase prêtée à de Monzie par *Breiz Atao.* En revanche, chez Drézen, l'évolution est nette. Critiquant lui aussi vivement les termes de la circulaire, il écrit cette fois dans *Le Courrier du Finistère* du 29 août 1925 : « M. de Monzie récidive et aggrave. Une fois de plus, il décrète la mort des « patois ». Ce qui est une distorsion évidente des propos véritables…

Que dire en conclusion ? Républicain jacobin par excellence, Anatole de Monzie était évidemment un adversaire de la langue bretonne (et des autres langues populaires) mais cela ne doit pas nous conduire, par simple honnêteté intellectuelle, à lui prêter une phrase qu'il n'a vraisemblablement pas prononcée ! Le combat pour la langue bretonne se justifie suffisamment. Point n'est besoin de « petits arrangements » avec les faits !

Georges Cadiou

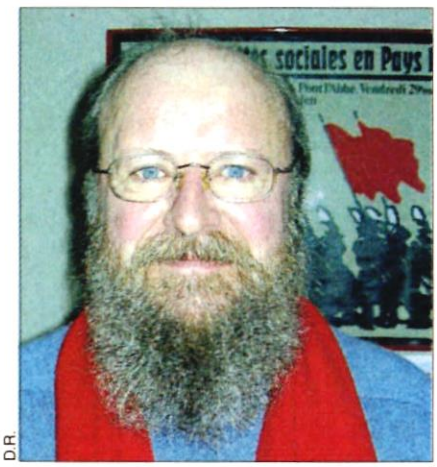
Ensemble, ils font

A l'occasion de ce numéro anniversaire, plutôt que de regarder vers le passé, j'avais souhaité parler du présent et de l'avenir. Je voulais présenter à nos lecteurs ceux qui, à mes côtés, font chaque mois ce PB que vous appréciez. Non pas tous, car notre magazine est fait par des dizaines de collaborateurs chaque année et je veux saisir cette occasion pour les remercier tous, du plus humble au plus célèbre.

Mais je souhaitais surtout présenter le « noyau dur », cette poignées de collaborateurs qui, bien que dispersés en Bretagne, constituent ce qu'il faut bien reconnaître comme une équipe rédactionnelle que je ne suis pas peu fier de diriger. Mais quand j'ai commencé à rassembler la matière de ce « tour de table », je me suis vite rendu compte que mes deux pages n'y suffiraient pas.

Alors nous prolongerons cette rubrique dans les prochains numéros. Ainsi vous connaîtrez mieux ceux que vous lisez tous les mois ou presque. Il n'y a, bien sûr, aucune hiérarchie dans l'ordre de ces publications.

Ronan Leprohon,
rédacteur en chef



D.R.

Jean-Claude Le Gouaille.

A tout travailleur, tout honneur dans un journal de gauche. Jean-Claude est le dernier arrivé dans l'équipe et le seul (légèrement) salarié. Il est, pour ma plus grande satisfaction, le secrétaire de rédaction du PB depuis quelques mois.

Jean-Claude Le Gouaille, est né en 1947 d'une mère demoiselle des postes et d'un père qui prit la fuite à l'annonce de sa future paternité. Études secondaires brillantes, mais « inadaptation au milieu scolaire et désinvolture inadmissible », selon l'administration scolaire. Bachelier quand même et études jusqu'à la licence de lettres modernes.

Côté professionnel, différentes expériences pour arriver à lecteur-correcteur dans l'édition, une compétence bien utile pour un magazine de bénévoles. C'est aussi le fondateur de l'association Correcteurs en Bretagne. Se passionne pour le cinéma, la voile et la lecture.

Adhérent de la CGT sans interruption pendant son activité salariée, y a même exercé quelques responsabilités. On l'aura compris : Jean-Claude n'est pas de droite et c'est heureux pour le PB !



D.R.

Yves Jardin.

Né en 1942 en Vendée, Yves Jardin a passé son enfance en Alsace au contact d'une langue et d'une culture différentes de celles des « Français de l'intérieur ». En 1954, sa famille revient en Vendée, avant de s'installer en Loire-Atlantique. Etudiant de géographie à Nantes, il passe ses examens tout en enseignant avant d'être reçu au Capes en 1966. Pendant ces années, c'est un militant syndical, il fréquente les milieux non-violents. En 1966, il rencontre celle qui deviendra sa femme en 1967, une institutrice d'origine bigoudène. De 1968 à 1972 il est en coopération en Algérie et entreprend l'apprentissage de l'arabe. Nommé au lycée de Douarnenez à son retour en France, agrégé de géographie en 1974, il y enseigne jusqu'en 2001. Habitant la basse Bretagne, il apprend le breton et obtient sa licence. Il enseignera ensuite aussi le breton (et en breton)…

Abonné au PB, il adhère à l'UDB en 1981. Conseiller municipal de Douarnenez en 1983, il est réélu en 1989. Il siège au Bureau politique de l'UDB de 1986 à 2004 comme responsable des affaires internationales, son expérience et sa connaissance du monde le qualifiant pour cette responsabilité.

Au PB, Yves est l'ordonnateur des pages internationales, où il écrit lui-même très régulièrement. Cinéphile, il a participé à la création du Festival du cinéma des minorités de Douarnenez et fournit au PB une connaissance filmographique appréciée.

le PB chaque mois



D.R.

Philippe Cousin.

Un Breton « irlandais » et l'homme de la rubrique « Musiques de Celtie » qui fait du PB une référence en matière de disques celtiques. Il est né en 1957 à Brest Lambezellec d'un père marin de commerce et d'une mère au foyer. Scolarité en Normandie où ses parents avaient dû émigrer dans les années 60 pour raisons professionnelles. Lui-même est éducateur spécialisé depuis 1981, il travaille auprès de jeunes en difficulté.

Marié à une enseignante en classe bilingue dans l'enseignement public. Membre de l'UDB depuis 76, il est trésorier fédéral dans le Finistère depuis vingt ans. Son truc, la Celtie : il est secrétaire du comité de jumelage entre sa commune de Plogoneg en Bretagne et Llandysul dans le sud-ouest du pays de Galles. Il a aussi une passion pour l'Irlande où il se rend tous les ans dans le Donegal depuis quinze ans. Et bien sûr pour la musique irlandaise qu'il pratique à l'occasion.

Il collabore non seulement au *Peuple breton*, mais également à *Trad Magazine* et *Irish Music Magazine*, un mensuel irlandais.



D.R.

Nono.

Un fidèle : on trouve le premier dessin de Nono dans un *Peuple breton* de 1975, année où il va réaliser, toujours dans le PB, une désopilante et percutante histoire des Bonnets rouges en quelques bandes dessinées bien senties qui vont le rendre célèbre dans toute la Bretagne militante.

Après ? Il a donné des dizaines de dessins au PB. Par ailleurs, il fut massivement sollicité pour fournir, le plus souvent de façon bénévole, des caricatures à une infinité de comités de grève, ou de lutte militantes, comme d'ouvrages culturels. Et Nono est toujours là : il ne sait pas dire non.

Aujourd'hui reconnu par tous, il illustre de façon magistrale des bouquins où sa verve trouve à s'exprimer. Tous les jours il se livre dans les colonnes du *Télégramme* à l'un des plus difficiles exercices qui soient : commenter l'actualité quotidienne en un dessin. Il est aujourd'hui l'un des maîtres de l'exercice !

Au PB, il fournit mensuellement sa page, avec la ponctualité du professionnel qu'il est devenu. Un détail : cet ami de toujours du *Peuple breton* n'a jamais eu de carte à l'UDB ! Plutôt qu'une photo, nous lui avons demandé un autoportrait…



Loeiz Bloñs

Kristian Guyonvarc'h.

La vie de Kristian Guyonvarc'h paraît parfois se confondre avec celle de l'UDB dont il fut de 1994 à 2004, le porte-parole. Avec quelques « anciens », comme Herri Gourmelen, il a contribué à façonner le plus important parti breton de l'histoire…

Naissance : quelques mois après l'UDB, en 1964 à Hennebont. Etudes (brillantes) : licence d'histoire à Nantes, puis maîtrise et enfin doctorat de 3e cycle en droit communautaire à l'Université libre de Bruxelles.

Il a enseigné en Bretagne, tout en poursuivant ses études. En 1987, service civil dans une association, en l'occurrence *Ar Falz*. Il adhère à l'UDB en 1983 et c'est comme tel qu'il est élu conseiller municipal, puis maire adjoint de Lorient. En 2004, il est entré au conseil régional de Bretagne, dont il est un des vice-présidents.

Ce Breton est aussi un Européen : assistant au parlement européen pendant un temps, il a créé une société de conseil pour la participation aux programmes communautaires et à la région, il a la charge des questions européennes…

Au PB il fut longtemps l'homme des éditos. Aujourd'hui, c'est l'élu régional qui est le plus souvent sollicité. Kristian est un collaborateur de premier ordre, dont le fond et la forme des articles sont assurés. Il dit lui-même être de caractère impulsif mais « sous auto-contrôle ». Ouf !

Une élection qui donne à réfléchir

En France, il est de bon ton de juger sévèrement la politique menée depuis huit ans par le gouvernement Blair en Grande-Bretagne : une politique de droite, un cheval de Troie du libéralisme américain en Europe, un système qui ne s'attaquerait nullement aux « petits boulots mal payés » et à la précarité des emplois mais tendrait plutôt à les encourager. Il n'y aurait rien de « socialiste », ni même de social, dans l'action menée par les travaillistes.

Et… malgré cela, les électeurs viennent de porter pour la troisième fois au pouvoir le parti travailliste. C'est un résultat qui devrait faire rêver les partis hexagonaux, eux qui n'ont pas su se faire réélire sur leurs bilans aux législatives de 1981, de 1988 et de 1997. Qui plus est, la difficile victoire des travaillistes a été acquise sur le bilan économique et social du gouvernement, alors qu'une majorité de Britanniques désapprouvait l'attitude de Tony Blair dans l'affaire irakienne.

Faible taux de chômage, économie en croissance, pouvoir d'achat en hausse, services publics restaurés progressivement après la casse thatchérienne, l'électeur britannique a bien des raisons de considérer comme positive une action qui a aussi mis en place en 1999 un salaire minimum qui a augmenté de 40 % en six ans. Les critiques sévères de la gauche française ne reflètent nullement l'appréciation des Britanniques envers leur gouvernement.

Certes, tout ne va pas pour le mieux en Grande-Bretagne. En cinquante ans, ce sont des pans entiers de l'industrie qui ont disparu ou sont en voie de disparition. Les travaillistes n'en ont pas arrêté le déclin, préférant miser sur les activités d'avenir plutôt que sur des tentatives de sauvetage coûteuses et vouées à l'échec. L'amertume des travailleurs concernés est bien compréhensible, mais il est remarquable de constater que l'unité de la gauche n'a jamais été vraiment menacée par une surenchère démagogique de l'extrême gauche.

Comme la France, la Grande-Bretagne est un vieux pays industriel qui peine à s'adapter à l'économie moderne. Comme la France, elle est confrontée aux problèmes de la mondialisation, doit suivre les directives européennes, faire face à une désindustrialisation qu'illustre la fermeture de Rover en pleine campagne électorale. Comme la France, la Grande-Bretagne vit dans un système capitaliste où s'impose la loi du marché. Comme la France, la Grande-Bretagne doit intégrer une importante population immigrée ou issue de l'immigration. Pour le moment au moins, le constat est clair : dans des situations qui ne sont pas les mêmes, mais qui ne sont pas très différentes, les travaillistes ont réussi là où la gauche plurielle a échoué.

Tout n'est sans doute pas transposable, mais il ne fait pas de doute que les choix de politique économique du ministre Brown sont très différents de ceux de la gauche plurielle : il a choisi de surfer sur la vague capitaliste pour atteindre son objectif, le gouvernement Jospin a préféré y faire front et tenter de l'endiguer sinon de la maîtriser. Mais les différences ne s'arrêtent pas là : Blair n'a pas hésité à modifier la structure de l'Etat en mettant en place des assemblées écossaise et galloise et le désarmement de l'IRA vient couronner sa politique d'apaisement en Irlande du Nord. En France, le gouvernement Jospin a réduit l'autonomie financière des collectivités territoriales et quelques velléités de réforme structurelles, comme la création des pays, ont été vite enterrées.

Le pragmatisme de Blair et de Brown ne mène sans doute pas bien loin sur la voie vers le socialisme, mais il a au moins le mérite d'être efficace. La gauche hexagonale ferait bien de réfléchir à l'exemple britannique. Et d'abord, ceux qui, au PS et chez les Verts, sont tentés par un rapprochement avec une « nouvelle gauche », au discours démagogique, marquée par un jacobinisme inaltérable, opposée à toute modernisation des structures étatiques et des services publics dès lors qu'elle entraîne un effort d'adaptation ou nuit à des intérêts catégoriels, repliée sur des valeurs « républicaines » ou « laïques » conçues pour une société fort différente de la nôtre socialement, structurellement et ethniquement.

Cette gauche-là ferait bien de se souvenir de quelques règles fondamentales. La première est que les militants n'expriment pas toujours les souhaits des électeurs et qu'en démocratie ces derniers ont toujours le dernier mot et s'ils adoptent parfois des positions radicales dans des votes de protestation, l'histoire montre qu'ils reviennent à des comportements plus traditionnels dès que l'enjeu leur semble important. La seconde est que les élections se gagnent au centre : sans masquer les choix fondamentaux, le message que l'on adresse aux 5 à 10 % des électeurs qui font basculer une majorité doit être crédible et attractif puis porté, comme en Grande-Bretagne, par une équipe unie sur l'essentiel. Gouverner efficacement c'est, comme dans la stratégie militaire, voir loin et tirer court.

Gérard Rivière

Irlande du Nord : l'IRA choisit la voie pacifique

Le 28 juillet dernier, l'Irish Republican Army (IRA) a annoncé l'abandon définitif de sa lutte armée. Cette décision marque un tournant très important que le PB explique.

Fin de la lutte armée

Dans un communiqué, l'IRA a annoncé que ses unités ont reçu l'ordre de déposer les armes ; elle a également précisé que « tous les volontaires devront veiller au développement de programmes purement politiques et démocratiques par des moyens exclusivement pacifiques ».

Cette décision a été qualifiée par Tony Blair de « pas d'une ampleur jamais vue » et Bertie Ahern, premier ministre irlandais, a parlé d'un « développement pouvant annoncer une nouvelle ère pour tous si les actes de l'IRA suivent ses paroles ».

Cette annonce par l'IRA était prévisible. Elle intervient onze ans après un cessez-le-feu unilatéral, huit ans après l'arrêt des opérations militaires, après trois destructions d'armes sous le contrôle d'une commission internationale.

Déjà, le 6 avril, Gerry Adams avait préconisé « d'autres moyens » en vue de l'unification de l'Irlande et un débat avait suivi pendant trois mois au sein de l'IRA et du Sinn Féin. Peu avant le 28 juillet, celui-ci a multiplié les contacts avec les gouvernements irlandais et britannique. La libération de Sean Kelly, condamné à la détention à perpétuité pour un attentat, fut le signe de négociations entre les deux parties.

Les raisons de ce tournant

L'IRA et le Sinn Féin ont sans doute perdu le soutien des USA, que ce soit celui du gouvernement depuis le 11 Septembre, ou celui de la communauté irlandaise choquée par le cambriolage, fin 2004, d'une banque à Belfast, attribué à l'IRA ou par le meurtre de Robert Mc Cartney par des membres présumés de l'IRA le 31 janvier. Il ne faut cependant pas exagérer l'importance du soutien « américain » dans les ressources de l'IRA qui provenaient en majeure partie de ses activités militantes en Irlande du Nord ou des investissements de ses membres. Cependant la décision annoncée entraîne la fin de la violence, mais aussi celle des collectes de fonds d'origine douteuse et des expéditions punitives de l'appareil paramilitaire. L'initiative de l'IRA intervient aussi après que le Sinn Féin a été conforté lors des élections britanniques du 5 mai dernier comme premier parti catholique d'Irlande du Nord, ce qui le rend plus fort pour négocier.

Protéger la population catholique

Alors que l'IRA annonce la fin de sa lutte armée, les leaders unionistes, et notamment le pasteur Paisley, manifestent leur scepticisme ! Pourtant on parle peu de l'absence de désarmement des milices para-militaires protestantes, aux pratiques mafieuses avérées, qui s'affrontent pour contrôler le marché du crime et dont les dirigeants ont préparé leur reconversion en achetant des ranchs en Australie… En effet, les milices protestantes existent toujours ; les tueurs de personnalités catholiques ont été mis à l'abri par des services britanniques toujours présents ; les troupes britanniques ont toujours là des effectifs supérieurs à ceux de Bosnie ou d'Irak ; les réservistes et policiers en retraite conservent leur arme ; les clubs de tir groupent des milliers de membres, tous protestants ; le port d'arme, pour des raisons de sécurité, n'est autorisé qu'aux hommes politiques protestants, et seuls les paysans protestants ont le droit de chasser et d'acheter des armes à des armuriers protestants !

Certains diront peut-être que la lutte armée menée pendant trente ans par l'IRA, à laquelle est imputée la moitié des 3 600 morts du conflit, n'a servi à rien. C'est oublier que l'IRA a assuré la protection de la communauté catholique et a fait reculer l'apartheid imposé par les unionistes quand en 1969 seul le chef de famille propriétaire votait, quand l'emploi était interdit aux catholiques constamment soumis aux exactions des unionistes. Certains de ces derniers ne veulent d'ailleurs toujours pas céder et développent une mentalité d'assiégés, se considérent comme menacés par la majorité démographique des catholiques et arborent pour cela des drapeaux israéliens à leurs fenêtres…

L'IRA a donné des garanties quant à la destruction définitive de ses armes. Il appartient maintenant aux autorités irlandaises, britanniques, sinon internationales, de veiller à la sécurité des catholiques. Le communiqué de l'IRA le précise : « Le problème de la défense des communautés républicaines et nationalistes (catholiques irlandaises) a été soulevé. Il est de la responsabilité de la société de faire en sorte qu'il n'y ait aucune répétition des pogroms perpétrés en 1969 et au début des années 1970. »



D.R.

Gerry Adams : « D'autres moyens en vue de la réunification »

Et demain ?

Il faut que les autorités britanniques relancent le processus de paix, interrompu par la suspension, depuis 2002, du gouvernement régional et de l'assemblée locale d'Irlande. Le parlement régional doit être restauré en organisant de nouvelles élections. C'est à cela qu'appelle Gerry Adams en déclarant : « Il faut maintenant reconstruire les processus de paix et de justice. »

La paix définitive ne pourra venir qu'avec l'établissement d'une véritable égalité entre tous les habitants de l'Irlande du Nord. Un des facteurs de paix sera sans doute la création d'une police impartiale, formée de protestants et de catholiques.

Et il ne faut pas se méprendre : l'IRA n'abandonne pas son but. « L'IRA est totalement engagée pour obtenir l'unité et l'indépendance de l'Irlande et créer la République évoquée dans la Proclamation [de la République irlandaise] de 1916 », rappelle le communiqué du 28 juillet, tout en précisant qu'« il y a maintenant une opportunité sans précédent d'utiliser l'énergie et la bonne volonté actuelles pour le processus de paix ». Souhaitons-lui une entière réussite dans cette voie.

Y.J.

GALICE

Les gauches galiciennes ont enfin viré le dinosaure !

Les élections au Parlement galicien ont eu lieu le 19 juin. Elles ont abouti à la défaite du franquiste Fraga Iribarne, président de la Galice depuis seize ans, qui perd la majorité absolue au profit des gauches, obligées de s'entendre pour former un gouvernement d'union.

Les résultats

Les 75 députés du Parlement galicien sont élus selon un système assez complexe de sièges attribués à chacune des provinces et de sièges attribués à la proportionnelle. En tenant compte de ce double système, il y a 24 sièges pour la province de La Corogne (où se situe la capitale, Saint-Jacques-de-Compostelle), 15 pour celle de Lugo, 14 pour celle d'Ourense et 22 pour celle de Pontevedra. Ce n'est pas la proportionnelle intégrale puisqu'il faut obtenir 5 % des suffrages pour participer à la répartition des sièges. Seuls le Partido popular (droite), le Parti socialiste de Galice-PSOE et le Bloque nacionalista gallego ont atteint cette barre.

La répartition des sièges a ainsi évolué :

	1993	1997	2001	2005
PP	43	42	41	37
BNG	13	18	17	13
PSOE	19	15	17	25

Comme en 1997 et 2001, le PP vient cette fois encore en tête et, malgré son recul, reste de loin le principal parti : ce n'est que par l'alliance du PSOE et du BNG que Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco, à l'origine du Partido popular, a pu être mis en minorité. Cependant sa domination s'érode : en 1997 et 2001, il avait la majorité absolue dans trois provinces ; en 2005, il ne l'a plus que dans celle d'Ourense. Le PP reste majoritaire dans les campagnes, où le taux de participation est souvent plus important que dans les villes en raison de pratiques clientélistes. Un film tourné dernièrement a montré comment les électeurs étaient emmenés en voiture vers les bureaux de vote par les gens du PP…

Le rôle de l'émigration

La défaite du PP a été obtenue de justesse parce que le clientélisme, très efficace habituellement dans l'émigration, a moins bien fonctionné au profit de la droite. En 2001, ils étaient plus de 68 500 émigrés à voter, en 2005 ils sont près de 106 000. En 2005 le PP ne recueille plus que 49,4 % de leurs suffrages. En fait, c'est l'apport des voix des émigrés au PSOE qui a empêché le PP d'obtenir son 38e siège et donc de garder la majorité absolue. Selon les observateurs, tout s'est joué dans la province de Pontevedra où le PSOE gagne trois siège (deux dans celles de La Corogne et de Lugo, un dans celle d'Ourense). Il a fallu attendre huit jours pour que le décompte des voix des émigrés soit terminé et que la défaite de Fraga soit consommée ! Cette fois-ci, le PSOE n'a pas laissé le PP utiliser à fond un système qu'il avait mis en place…



Nicole Logeais

Quintana, porte-parole du BNG et vice-président du nouveau gouvernement de Galice, au meeting du BNG le 25 juillet 2005 à Santiago de Compostella.

Le recul du BNG

En 2001, toute la gauche (y compris les formations obtenant moins de 5 %) représentait 46 % des suffrages ; le BNG étant alors la deuxième force politique du pays avec 49,8 % des voix de la gauche. En 2005, les voix de gauche représentent 53,4 % des suffrages et le PSOE devient la deuxième force galicienne avec 62,9 % des voix de gauche, le BNG n'en rassemblant « que » 35,3 %.

De 2001 à 2005, la participation électorale a augmenté d'environ quatre points avec près de 144 000 suffrages exprimés en plus. Le PP et le BNG ont perdu chacun 35 000 voix. En revanche, le PSOE en a gagné près de 221 000, au détriment de ses concurrents mais aussi en profitant de la plus forte participation.

Les résultats pour l'ensemble de la Galice montrent que le PP perd 6,4 % des suffrages et quatre sièges, le BNG perd 3,9 % et quatre sièges ; en revanche, le PSOE gagne 11,4 % des suffrages et huit sièges.

Comment expliquer ce recul du BNG ? Il y a des raisons externes, que l'on peut qualifier d'« effet Zapatero » : le PSOE est au pouvoir à Madrid et mène une politique plutôt positive ; il est donc tentant de voter pour ce parti. Mais il y a aussi sans doute des raisons internes au BNG. Lors des élections européennes de 2004, il a fait le choix, coalition de gauche, de s'allier au sein de la circonscription unique qu'était l'État espagnol, avec le PNV basque et la coalition catalane Convergencia i Unio, formations de centre-droit ; cela a pu désorienter et décevoir des électeurs de gauche, et déjà lors de ces élections le BNG avait connu un recul. D'autre part la direction du BNG a changé, avec la désignation d'Anxo Quintana comme porte-parole ; de plus, des personnalités connues comme Xose-Manuel Beiras, précédent porte-parole, ou Camilo Nogueira, ex-député européen, n'étaient pas sur les listes qui ont moins attiré les électeurs…

Il reste maintenant aux forces de gauche à faire en sorte que le recul du PP devienne irréversible. Souhaitons-leur plein succès, notamment à nos amis du BNG, membre de l'ALE.

Yves Jardin

QUÉBEC

La force d'une société de participation

Pour la première fois, l'UDB était invitée au congrès national du Parti québécois (PQ), lors de sa quinzième édition, les 3, 4 et 5 juin derniers. À ses côtés, des représentants des partis catalans (ERC et Convergencia) et de la gauche sociale-démocrate de plusieurs pays du Sud, mais une absence remarquée des partis français, officiellement en raison du référendum sur le traité constitutionnel européen... du 29 mai.

APRES deux référendums perdus sur la souveraineté, le premier assez nettement en 1980 mais le second de très peu en 1995, cette revendication s'installe à nouveau au cœur de la vie politique et sociale du Québec. Il est envisageable que ce pays de sept millions d'habitants s'inscrive dans le concert des nations avant la fin de la décennie. Le regain du « souverainisme » trouve son explication dans la politique économique libérale mise en place par le parti du même nom depuis sa prise du pouvoir au Québec en 2003. C'est un choc culturel pour beaucoup de Québécois. Au niveau fédéral canadien, le Parti libéral est au centre d'un scandale financier dit des « commandites » (subventions). Abusant de sa présence au pouvoir, ce parti a utilisé des fonds publics (332 millions de dollars canadiens) pour acheter des campagnes de publicité destinées à contrer le souverainisme québécois [1]. L'affaire fait la une des journaux de Montréal et d'Ottawa depuis plusieurs mois.

Des valeurs communautaires

Ce qui frappe le visiteur au Québec, c'est un mélange d'esprit pionnier propre à l'Amérique et de valeurs de solidarité qui rappellent la « vieille Europe », le tout formant une société originale. Dans une Amérique du Nord largement influencée par l'idéologie matérialiste du capitalisme financier, la société québécoise se distingue par ses valeurs « communautaires » qui s'expriment notamment dans un fort développement de l'économie sociale et solidaire. Celle-ci a profité d'une politique publique mise en place par des gouvernements péquistes (nom donné aux militants du PQ) à partir de 1996 dans le cadre d'une démarche de mobilisation de tous les acteurs intitulée « Chantier de l'économie sociale[2] » et toujours en cours, malgré la politique des libéraux.



Parti québécois

La salle du Congrès du PQ

Sur le vieux socle de la coopération agricole et du mutualisme bancaire sont venues s'agréger des entreprises d'économie sociale (associations sans but lucratif et coopératives d'usagers ou de travailleurs) qui opèrent dans de nombreux domaines dont quatre principaux : les centres de la petite enfance, « l'habitat communautaire » (logement social ou aidé), l'aide domestique et les « ressourceries » (nos déchetteries). La première génération de l'économie sociale québécoise emploie 60 000 personnes, la seconde 65 000. Toutes ces entreprises contribuent pour 8 % au PIB du Québec, ce qui est un cas unique en Amérique.

Parti québécois : démocratie interne exemplaire

Les adhérents du PQ éliront leur nouveau président dans le cadre d'un scrutin téléphonique les 13, 14 et 15 novembre. Cette élection fait suite à la démission surprise de Bernard Landry à l'issue du congrès de juin. Bernard Landry, de la première génération des militants aux côtés de René Lévesque, avait jugé que le vote de confiance des 1 600 délégués réunis, malgré 76 % de soutien, était d'un niveau insuffisant pour conduire les futures batailles électorales. De quoi décontenancer des Français (trop) habitués au chiraquisme bientôt quarantenaire...

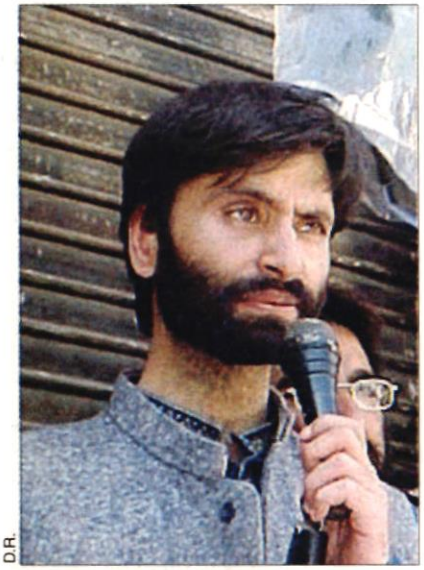
La procédure d'élection révèle un fonctionnement démocratique exemplaire. Les candidats à la présidence, enregistrés par une commission de validation représentative de tous les territoires du Québec, participeront, du 21 septembre au 9 novembre, à sept tribunes thématiques organisées dans autant de villes différentes[3]. Ici encore le Québec démontre sa singularité en Amérique du Nord, mais aussi par rapport à l'état de déliquescence d'une France qui se cherche un Bonaparte. Le Québec nous apporte un sacré bol d'air frais.

Kristian Guyonvarc'h

1. http://www.gomery.ca/fr/
2. http://www.chantier.qc.ca/
3. http://www.pq.org/nv/index.php

Lueur d'espoir

Un conflit oublié qui a fait



D.R.

Yasin Malik, un leader du Cachemire

Le 7 avril dernier, pour la première fois depuis près de soixante ans, une liaison par autocar était ouverte entre Srinagar, la capitale d'été du Cachemire indien et Muzaffarabad, principale ville du Cachemire pakistanais. Une semaine plus tard, le Premier ministre indien Manmohan Singh et le président pakistanais Pervez Mousharraf « convenaient de poursuivre les discussions de manière sincère (...) en vue d'un règlement définitif » du contentieux du Cachemire, « l'un des deux points chauds de l'Asie » (l'autre étant Taiwan), ainsi que l'avait déclaré en son temps Bill Clinton.

Cette contrée himalayenne de 222 000 km², située à la confluence des civilisations indienne, musulmane, chinoise, tibétaine et de l'Asie centrale (en plus de l'empreinte occidentale), a vu au cours de son histoire défiler les conquérants. Terre hindoue et bouddhiste depuis le III[e] siècle avant notre ère, elle s'est majoritairement convertie à l'islam (à partir de 1339). Plus tard elle a subi l'influence des Moghols (1540), des Afghans (1752) et des Sikhs (1819) avant de tomber sous l'emprise britannique (1846).

Un État dépecé

Jusqu'en 1947, c'était l'un des quatre plus importants États princiers des Indes, ces territoires quasi souverains, bien que placés sous protection britannique, qui possédaient leurs propres lois, langues, ministres et bien sûr monarque. En 1947, lors de la partition des Indes, les zones sous contrôle direct de « Sa Gracieuse Majesté » ont été réparties selon leur religion : celles à dominante musulmane rejoignaient le Pakistan, celles à majorité hindoue, l'Union indienne. Dans les États princiers, chaque souverain pouvait choisir la destinée de son peuple. Dans la plupart des cas, la religion de l'un et de l'autre étant identiques, la décision a été facile à prendre. Ce ne fut pas le cas au Jammu-et-Kashmir où le royaume, bien qu'aux trois quarts peuplé de musulmans, se trouvait sous l'autorité d'un maharadjah hindou, Hari Singh. Alors qu'il hésitait entre l'Inde, le Pakistan voire l'indépendance, une révolte éclatait, menée par des combattants venus du Pakistan. Conscient qu'il ne pourrait pas seul assurer la protection de ses frontières, il sollicita l'aide de New Delhi qui exigea en échange une intégration en son sein. Ce qui fut fait le 26 octobre 1947. Le refus d'Islamabad d'accepter cette décision provoqua une première guerre indo-pakistanaise. Deux logiques inconciliables, qui étaient la raison même de l'existence de ces deux nouveaux États, s'affrontaient. Pour l'Inde, qui se définit comme un état laïc, fédéral et pluriethnique ayant pour vocation d'accueillir tous les peuples, quels que soient leur religion ou leurs particularismes, « maintenir le seul État à majorité musulmane dans l'Union indienne légitimait le projet sécullariste », précise l'universitaire Amélie Blom. Pour le Pakistan, conçu pour rassembler tous les disciples de Mahomet dans l'ancien Empire des Indes, « refuser de reconnaître le Cachemire comme partie intégrante de l'Inde (...) justifiait l'idéal visant à créer une « nation » pour des musulmans qui se considéraient comme persécutés par la majorité hindoue ». L'un comme l'autre estimaient donc être en droit d'absorber ce territoire himalayen. Pour l'Inde, en outre, toute concession sur le sujet était une porte ouverte à la sécession d'autres minorités. À la fin des hostilités, le 1[er] janvier 1949, l'État princier est divisé. L'Inde absorbe les deux tiers, huit millions d'habitants, la partie la plus riche (avec la vallée du Cachemire à dominante musulmane, le Jammu, hindou, et le Ladakh, bouddhiste), le Pakistan s'emparant du reste, cinq millions d'habitants (l'Azad Kashmir, ou Cachemire libre, et les territoires du Nord). Une ligne de cessez-le feu, infranchissable pour une population désormais divisée, devenue en 1972 ligne de contrôle (« *line of control* » ou LoC), est tracée entre les deux belligérants. Le référendum d'autodétermination prévu par l'ONU ne sera jamais organisé. Le dépeçage ne s'achève pas là. En 1962, pour un différend territorial, une guerre éclate entre Chinois et Indiens. Ces derniers, défaits, doivent abandonner à leur voisin 38 000 km² de sol cachemiri (l'Aksai Shin). L'année suivante, le Pakistan signe un accord frontalier avec Pékin au prix également de la session de nouveaux pans de l'ancien royaume.

Des conflits sporadiques et un terrorisme déstabilisateur

Depuis, ce dernier vit au rythme des « coups de sang » de ses « protecteurs ». Aux périodes de calme voire de détente succèdent des tensions qui dégénèrent parfois en conflits. L'été 1965 a ainsi vu se déclencher une deuxième guerre indo-pakistanaise qui a fait des milliers de victimes. En 1984, le glacier de Siachen, à près de 6 000 mètres d'altitude, est devenu avec son cortège de morts et de disparus « le champ de bataille le plus haut du monde ». Plus récemment, de mai à juillet 1999, l'infiltration dans le Cachemire indien, près de Kargil, de groupes séparatistes soutenus par l'armée pakistanaise a été elle aussi à l'origine d'un affrontement sanglant. La situation est d'autant plus dangereuse aujourd'hui que les deux « frères ennemis » des Indes britanniques sont désormais en possession de l'arme nucléaire.

Sur le terrain, la sérénité n'est pas de mise. La population côté pakistanais est de plus en plus nombreuse à refuser que le pouvoir dans la province soit monopolisé par des élites extérieures imposées par Islamabad. Celle côté indien a souvent dû se contenter d'élections truquées destinées à mettre en place puis à maintenir un gouvernement local soumis à New Delhi. Elle a également assisté impuissante à la disparition en 1952 du statut particulier d'autonomie qui lui avait été accordé en 1949. Ce signe de méfiance du pouvoir indien à son égard, ce sentiment de frustration ont conduit certains à penser que rien ne pouvait être obtenu par la voie démocratique. Le pays s'est en outre trouvé impliqué depuis 1989 dans le bourbier afghan. La défaite soviétique contre les moudjahiddines, la constitution de républiques musulmanes en

au Cachemire ?

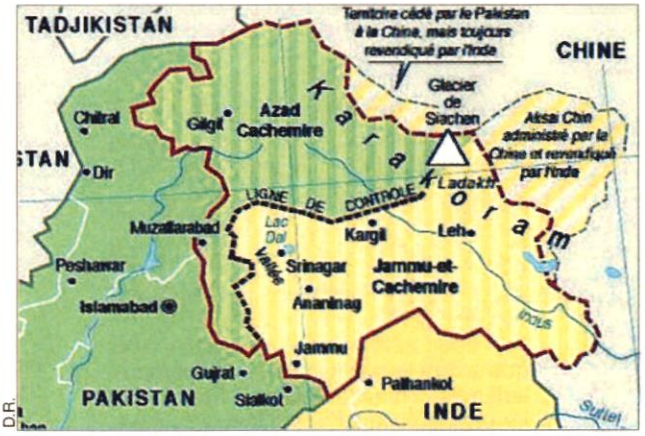
jusqu'à 3 000 morts par an

Asie centrale sur les décombres de l'URSS et la mise en place du régime des talibans ont favorisé l'émergence d'une guérilla menée par des groupes séparatistes musulmans. Ces derniers ont ensuite été rejoints et parfois débordés par des brigades islamistes proches des réseaux Al-Qaida qui ont quitté l'Afghanistan après la chute des mollahs. Depuis 1989, la partie indienne vit ainsi au rythme d'attentats terroristes meurtriers et d'une répression tout aussi aveugle. Des cibles symboliques comme le parlement provincial, à Srinagar (en octobre 2001) ou le Parlement indien à New Delhi (décembre 2001) ont été visées. On estime que cette tragédie oubliée pourrait avoir déjà fait en quinze ans entre 35 000 et 50 000 morts (dont un tiers de civils) et plus d'une centaine de milliers de déplacés. L'économie est déstabilisée. Le tourisme, l'un des moteurs de l'activité avec l'agriculture et l'artisanat, est aujourd'hui sinistré (le nombre annuel de visiteurs est passé de 800 000 en 1989 à quelques milliers).

Quel avenir ?

Depuis deux ans, cependant, la situation a évolué. Le Pakistan, financièrement exsangue, a été sommé par Washington, après le 11 septembre, de s'impliquer sérieusement dans la lutte contre les réseaux terroristes, ce qui l'a conduit non seulement à limiter son aide aux groupes extrémistes opérant au Cachemire mais aussi à interdire ceux qui figuraient sur la liste des organisations terroristes établie par les USA. Par ailleurs, tout en renouvelant leur alliance historique avec le Pakistan, ces derniers ont souhaité se rapprocher de l'Inde, autrefois alliée de l'ex-URSS. Ce pays apparaît en effet à la fois comme le principal pôle de stabilité dans la région et, fort de son milliard d'habitants, comme un juteux partenaire commercial. Le « gendarme du monde », enfin, ne pouvait pas tolérer que deux puissances nucléaires prennent le risque de s'affronter. La Maison-Blanche a ainsi pu faire pression sur ses désormais deux alliés en Asie du sud afin qu'ils règlent de manière pacifique leurs différends.

Dans cette optique, quel peut être l'avenir du Cachemire ? « Le caractère symbolique et passionnel est tel que les deux pays disposent, sur le plan interne, d'une marge de manœuvre très limitée », note l'universitaire Jyotsna Saksena. L'un comme l'autre sont conscients qu'il leur est impossible à la fois de s'accaparer l'ensemble du Cachemire et, compte tenu de leurs opinions publiques chauffées à blanc par les extrémistes, de donner l'impression de céder. Admettre la LoC comme frontière internationale, comme l'Inde pourrait le faire, reviendrait pour le Pakistan à reconnaître la partition, ce qui est inacceptable. Mais dans un premier temps les deux parties pourraient considérer cette ligne comme une « frontière souple ». En outre, depuis le 25 novembre 2003, les deux États ont accepté et respectent un cessez-le-feu de part et d'autre de la Ligne de contrôle.



Coincé entre la Chine, l'Inde et le Pakistan, le Cachemire déchiré.

Ils ont également décidé de multiplier les transports terrestres entre les deux parties du Cachemire, d'éloigner leurs troupes de la LoC et de discuter dans le cadre d'un « dialogue global » (incluant donc le différend sur le Cachemire). Sur le terrain les choses bougent aussi. Certains mouvements séparatistes se disent désormais prêts à abandonner la lutte armée pour jouer le jeu. Par ailleurs, à l'occasion des élections d'octobre 2002, au cours desquels pour la seconde fois de son existence (après 1977) le Cachemire indien a pu s'exprimer avec une relative liberté, le peuple a décidé d'associer les autonomistes au pouvoir. Le 2 juin dernier, enfin, divers responsables de mouvements séparatistes modérés ont eu l'autorisation de se rendre au Pakistan pour promouvoir l'idée auprès des autorités d'Islamabad et des chefs des groupes rebelles armés basés au Cachemire pakistanais, que « le rôle des armes est fini ».

Dans un avenir plus lointain, plusieurs solutions actuellement irréalistes ont été envisagées. Elles pourraient conduire à donner au pays un statut de large autonomie avec une co-autorité exercée par l'Inde et le Pakistan. Une autre voie, prônée par certains groupes indépendantistes, vise à proposer aux citoyens de choisir par étapes leur avenir. Après une période transitoire de quinze à vingt ans, au cours de laquelle les forces de sécurité indiennes et pakistanaises seraient retirées tandis que des institutions neutres seraient mises en place dans un Cachemire démocratique, fédéral et laïque, le peuple aurait à choisir par référendum entre l'indépendance et le rattachement à l'un ou à l'autre de ses voisins.

Quoi qu'il en soit, l'Inde et le Pakistan sont aujourd'hui conscients du risque que représentent à la fois la radicalisation de certains mouvements séparatistes devenus incontrôlables et la dégradation sur place des relations intercommunautaires. Outre le prix, très lourd, en vies humaines, le maintien sur le « pied de guerre » de ces deux armées a aussi un coût financier qui ne peut que « plomber » leur développement alors que leurs voisins, Chine en tête, profitent de la mondialisation. Pour la seule surveillance du glacier du Siachen, qu'ils se disputent, l'Inde et le Pakistan dépensent par exemple près de deux millions de dollars par jour ! En cas d'avancée, le peuple cachemiri pourrait voir se concrétiser ses espoirs de paix, de réconciliation et d'indépendance. « L'immense majorité de la population du Cachemire est favorable à l'indépendance. Vis-à-vis de l'Inde, bien sûr. Mais pas seulement : ce serait une trahison que de vouloir le rattachement au Pakistan », affirme par exemple Yasin Malik, 40 ans dont 10 passés dans les prisons indiennes, le président du Front de libération du Jammu-et-Kashmir (JKLF), l'un des principaux mouvements nationalistes modérés. Ces espoirs sont d'autant plus réalistes que la tolérance est l'une des vertus des Cachemiris. « Nous avons une tradition soufie très forte, qui prône le respect de l'autre, l'amour, la dignité de la personne humaine, sans distinction de race, de sexe ou de religion », précise encore Yasin Malik.

Patrick D. Morvan

Un jour avec.... militante pour

La Bretagne d'aujourd'hui est vivante parce qu'inlassablement, des femmes et des hommes se battent au quotidien pour plus de justice sociale, de développement économique plus harmonieux, et de véritable démocratie culturelle. Annie Maudet est de ceux là. Bretonne de haute Bretagne et militante d'éducation populaire, elle nous explique son cheminement et les raisons de son engagement au service des valeurs du pays gallo.

Le Peuple breton : Qui es-tu ?

Annie Maudet : J'ai baigné toute mon enfance à la fois dans le monde rural et le monde ouvrier. Mon père a commencé comme « coupeur » dans une usine de chaussures à Fougères. Le « coupeur » est celui qui coupe le cuir pour faire la chaussure. Dixième enfant d'une famille nombreuse, ma mère fut placée à seize ans comme bonne chez des patrons d'usine. Considérée comme leur fille adoptive, elle a partagé leur vie jusqu'en 1939. Après la guerre, elle part « à la chaussure » en usine à Fougères, que l'on appelle *Faùger* en gallo. Toute ma famille élargie travaillant encore à la campagne, durant toute mon enfance *ça caosae gallo*, (ça parlait gallo). J'étais imprégnée de cette culture, car tous les étés, jusqu'à mes dix-huit ans, j'ai participé aux travaux des champs. Pendant très longtemps, j'ai gardé des contacts avec mes tantes et mes cousins qui vivaient à Saint-Jean-sur-Couesnon, à côté de Saint-Aubin-du-Cormier.

J'ai fait ensuite des études de géographie à Rennes. Après le Capes, j'ai été nommée dans l'académie de Rouen, à Gisors, jusqu'en 1997, date de mon retour en Bretagne.

Le PB : Quel est ton rapport à la culture gallo ?

A.M. : J'ai réalisé que je parlais gallo quand j'étais en Normandie. J'utilisais des expressions que personne ne comprenait, même pas mon mari, qui était occitan ! J'en ai donc déduit que c'était du gallo, que j'avais une langue qui m'appartenait, et que je n'en étais pas consciente auparavant. Cependant, mon engagement pour la Bretagne est d'abord passé par l'apprentissage du breton, en 1972, à « Skol an Emsav », dès la naissance du mouvement. L'apprentissage du breton me semblait répondre à ma recherche d'identité, mais c'est en Normandie que j'ai compris que le gallo était ma véritable langue. Quand je suis revenue en Bretagne, en 1997, j'ai fait le choix de m'investir dans le gallo, où moins de militants s'investissent que dans le breton. Et puis aussi parce que, si j'ai eu du plaisir à découvrir le breton, le gallo, c'est ma vie, c'est moi.

Le PB : Pourquoi avoir appris le breton ?

A.M. : J'ai voulu apprendre le breton pour avoir une identité complète. On peut regretter que beaucoup de bretonnants ne fassent pas de même vis-à-vis du gallo. Je dois dire que les militants du gallo sont souvent excédés par l'ombre que leur fait un certain activisme du breton en haute Bretagne. Un exemple parmi d'autres : la bretonnisation des noms de lieux qui se fait aux dépens du gallo, alors que les noms de lieux devraient plutôt être en gallo et en français, et non en breton, qui n'a jamais été parlé dans ces lieux. Qu'on me comprenne bien : je trouve tout à fait normal qu'en haute Bretagne des gens apprennent le breton. C'est un choix personnel. Mais il faut respecter la toponymie, qui fait partie du patrimoine populaire de haute Bretagne. Il ne faut surtout pas créer un antagonisme d'une langue contre l'autre, ni pratiquer un jacobinisme à rebours.

Le PB : Quelle est ta pratique militante en faveur du gallo ?

A.M. : Première étape élémentaire : je suis enseignante de gallo. J'ai fait les démarches pour devenir enseignante de gallo, qui est une option facultative au bac depuis 1983. Le rectorat a édité à ce sujet une plaquette bilingue qui fait la promotion de cet enseignement. Je suis par ailleurs membre de « Bertayenn Galeizz », qui organise chaque année, le dernier dimanche de septembre à Rennes, la fête du gallo « Les Mille Goules », fête à laquelle participe aussi l'association des enseignants de gallo.



D.R.

De l'enseignement du gallo...

L'association a également réalisé une exposition en 17 panneaux, qui présentent la langue et la culture gallo. Cette exposition circule dans les établissements scolaires et les fêtes du pays gallo, puisqu'elle est allée à Monterfil, au « Carrefour de la gallésie », à Saint-Malo, au festival des « Mille Goules » de Rennes, à Savenay en Loire-Atlantique, département qui fait partie du pays gallo. Cette exposition était au Conseil régional de Bretagne en septembre 2002 et en septembre 2005, afin de faire connaître la culture gallo sous tous ses aspects.

En tant que membre du SNES et de l'association des enseignants de gallo, je participe aux travaux du conseil académique des Langues régionales, qui a été créé par Jack Lang. Son but est de promouvoir et développer l'enseignement du breton et du gallo en Bretagne.

Le PB : Quelles sont précisément les possibilités d'apprentissage du gallo en milieu scolaire ?

A.M. : Une précision tout d'abord : le terme « gallo », qui est ancien, désigne une des langues romanes d'Europe issues du latin populaire. Le gallo est en Bretagne le témoignage linguistique que nous a légué en héritage l'empire romain. C'est donc une langue à part entière, et non un patois. Pour ce qui est de son enseignement, en maternel-

Annie Maudet la promotion du gallo

le et en primaire, l'apprentissage de la langue et de la culture gallèses se développe dans le secteur de Maure-de-Bretagne, avec 1 500 élèves concernés par des interventions trimestrielles, et le secteur de Saint-Malo, avec 450 enfants, de la maternelle au CM2. Certaines associations peuvent également intervenir dans les écoles de façon ponctuelle, sous la forme d'un projet pédagogique, comme « Les Petits Petao » de Combourg. En collège, il existe des initiations à la langue et la culture gallèses à Mûr-de-Bretagne, Mauron, Bain, Saint Brice-en-Coglès, Lamballe, entre autres. Dans les lycées, que ce soit en régime général, technologique ou professionnel, l'enseignement du gallo débouche sur une option orale facultative au baccalauréat. Cet enseignement en lycée est présent à Saint-Malo, Dinan, Monfort-sur-Meu, Loudéac, Guer, Bain, Lamballe notamment.

Le PB : Tu es aussi membre de l'Union bretonne d'animation des pays ruraux (Ubapar)...

A.M. : Ayant baigné toute mon enfance, non seulement dans la langue, mais aussi dans la culture gallo, j'ai notamment pratiqué les jeux traditionnels, et plus particulièrement le palet sur planche, encore très présent dans le pays de Fougères. Il existe même une Fédération française du palet sur planche dont le siège se situe à Thorigné-Fouillard, près de Rennes. C'est donc par la culture populaire gallo, et surtout les jeux traditionnels, que je suis entrée à l'Ubapar, puisque cette fédération d'éducation populaire promeut les cultures bretonnes par les activités de loisirs. Ce mouvement m'intéresse parce que ces activités de loisirs, qui font le lien avec les traditions populaires, donnent pour les jeunes un sens aux valeurs de leur environnement naturel et culturel immédiat, où solidarité, respect des différences, amour du travail bien fait et convivialité s'opposent au puissant courant d'un mode de vie passe-partout et artificiel, où l'argent est la valeur suprême.

Le PB : Tu viens d'être élue présidente du comité régional du Sport en milieu rural, quelle signification cela a-t-il pour toi ?



D.R.

... à la diffusion des jeux traditionnels (ici le palet), Annie est une militante de terrain.

A.M. : L'élection à ce poste favorisera, je l'espère, le développement des activités sportives de toutes sortes, jeux traditionnels compris, en Bretagne rurale. Ce qui me permettra d'avoir une action qui complètera le combat pour le gallo, car les jeux traditionnels en haute Bretagne sont très souvent associés à la pratique du gallo.

Le PB : Existe-t-il des créations en gallo actuellement ?

A.M. : C'est aujourd'hui suffisamment consistant pour qu'une revue comme Hopala ! consacre son numéro 12 à un article important sur « la poésie bretonne de langue gallèse ». La même revue organise assez régulièrement des concours de haïku qui sont ouverts aux trois langues de Bretagne, et je dois saluer le travail pédagogique réalisé à chaque concours par Jean-Yves Bauge, pour que les compositions poétiques en gallo soient de bonne tenue, et présentées dans leur contexte culturel. Dans ce domaine encore, une récente Anthologie du haïku en France (aux éditions Aléas) comportait des participations tant en breton qu'en gallo. Le chanteur Bertran Obrée du groupe « Ôbrée alie » me confiait récemment ceci : « Vers l'âge de seize ans, j'ai commencé par écrire des poésies pour utiliser le gallo que j'apprenais avec les anciens. Dans le même temps, j'ai appris des chansons traditionnelles en gallo. Plus tard, j'ai composé mes propres chansons pour montrer qu'on peut parler de tout en gallo, de la vie intime et des choses d'aujourd'hui. » Il y a même un roman de science-fiction qui a été écrit par Albert Meslay. Ça s'appelle La Cosmocherette ! On a aussi des albums de Tintin et d'Astérix traduits par A. Lecoq de Loudia (Loudéac), qui a publié aussi les Caoseries a Mataù, recueil d'articles de presse. Par ailleurs, des pièces de théâtre sont régulièrement écrites et jouées par Les Prechous. com. Tous ces exemples constituent un certain « frémissement » encourageant...

Propos recueillis par Alain Kervern

✦ Un pays inconnu : La Macédoine



Les éditions bretonnes Armeline, basées à Crozon (29), ont choisi d'exploiter un créneau peu fréquenté en traitant de pays peu connus. En voici un exemple avec l'ouvrage de Georges Castellan : « Un pays inconnu : la Macédoine ».

En cent cinquante pages, l'auteur nous trace l'itinéraire de ce petit pays des Balkans (d'une superficie égale à la moitié de la Suisse) depuis la préhistoire en passant par l'empire d'Alexandre Le Grand, l'indépendance de 1992, l'entrée à l'Onu en 1993 jusqu'aux événements des années 2000 consécutifs aux tensions dans les Balkans.

Cette mosaïque de peuples (en dehors des Macédoniens, les Albanais, les Turcs, les Roms, les Serbes, les Valaques, les Bulgares, les Grecs) qui, par métaphore, a donné son nom à la salade bien connue, a rencontré bien des vicissitudes, souvent occupée par ses voisins, rarement indépendante.

Pour ceux qui souhaitent se faire une opinion sur cet État, ce livre est idéal : concis, d'un style clair, agrémenté de photos, de croquis et de cartes, il peut constituer le fondement d'un exposé ou d'un cours, donner l'idée d'un voyage ou tout simplement satisfaire l'intellectuel curieux.

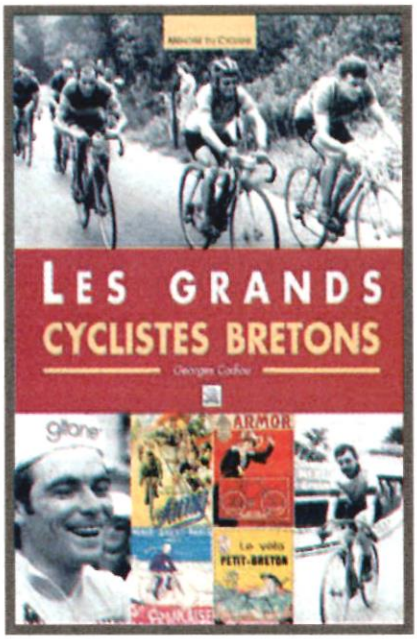
K. T.

(Éditions Armeline, 150 p., 25 €).

Notre livre du mois

Les grands cyclistes bretons

Georges Cadiou
Alan Sutton



On ne présente pas Georges Cadiou : la voix la plus connue des amateurs de sport en Bretagne. Foot, voile, cyclisme, il y a peu de disciplines qu'il ne connaisse à fond. De plus, le grand reporter de Radio-France est un journaliste comme on en fait de moins en moins : homme de précision, de dossiers, de références appuyées sur des documents, de culture aussi. Il a déjà deux publications sur le cyclisme breton à son actif, la dernière en 1990. Voici qu'il « remet cela » avec ce livre assez mal titré, car derrière la modestie de « Grands cyclistes bretons » se cache un véritable dictionnaire du sujet. De Guy Abgrall, maçon de Plouénan à Abd-el-Kader Zaaf, dont les anciens fans du Tour de France se souviennent avec tendresse, tous les coureurs cyclistes bretons font ici l'objet d'une notice érudite et passionnante.

Comme tous les dictionnaires, celui-ci offre le plaisir bien connu des amateurs : il s'ouvre à n'importe quelle page pour les nostalgiques : Lucien Petit-Breton, de Plessé (44), le premier double vainqueur du Tour ; Jean-Marie Goasmat, de Camors (56) surnommé « le Farfadet de Pluvigner », un des coureurs les plus populaires de son temps… et des centaines d'autres… Mais on trouve aussi les coureurs qui font de la Bretagne une véritable puissance du cyclisme mondial : les Jean Robic, Louison Bobet, Bernard Hinault (neuf victoires dans la Grande boucle à eux trois !) et même tous les coureurs actuels. Le Brestois Erwan Menthéour, qui abandonna le cyclisme pour écrire « Secret défonce », sur le dopage dans le vélo, a aussi et fort justement sa rubrique.

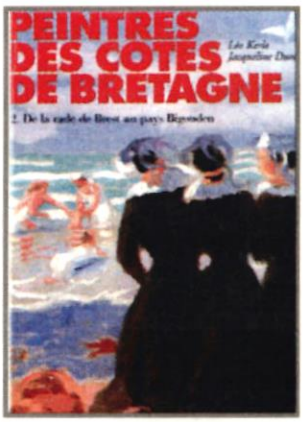
Des palmarès, des noms, des portraits, des vies où ne manquent pas les anecdotes, c'est toute l'histoire du cyclisme breton qui se déroule au fil de ces pages. Indispensable à tous ceux qui ont connu (ou connaissent) le bonheur de rouler sur leur bécane au long de nos départementales et à tous ceux qui rêvaient (ou rêvent) d'en faire autant…

Un seul regret, qui s'adresse à l'éditeur : à quand une édition plus illustrée de ce livre : les 22 pages intercalaires de photos nous laissent sur notre faim ?

Ronan Leprohon

(Éditions Alan Sutton, 342 p., 24 €).

✦ Peintres des côtes de Bretagne



Les éditions du Chasse-Marée publient un troisième ouvrage dans leur série consacrée aux peintres des côtes. Cette fois, on quitte la côte nord pour atteindre l'extrême ouest, entre la rade de Brest et le pays bigouden.

Les deux auteurs ont sélectionné 120 peintres et reproduit plus de 280 œuvres, pour une promenade picturale le long du littoral breton, si riche, si varié, si attractif. Leur mérite est aussi de nous faire découvrir une grande quantité d'œuvres inédites et de mettre l'accent sur les populations des régions côtières et sur les traditions maritimes, sans omettre le monde rural qui vit près des côtes.

Les peintres sont aussi bien bretons que « français de l'intérieur » ou européens. On trouvera des œuvres de Pierre Péron, Maurice Le Scouézec, Jean Le Merdy, Yvonne Jean-Haffen, mais aussi de Signac, Clouard, Jules Noël. La qualité de l'ouvrage est aussi bonne que celle des deux publications précédentes de la collection, avec un prix toujours abordable. Aussi bien à lire pour le plaisir ou l'étude mais aussi à offrir à l'occasion.

Jean-Jacques Monnier.

(Éditions Chasse-Marée, grand format, 224 p., 280 illustrations, 45 €).

✦ Pommes et cidres de Bretagne



Après la bière, le cidre. L'infatigable Yann-Ber Kemener nous entraîne à la découverte de la pomme et des cidres de Bretagne. Après un historique, l'auteur présente l'apogée (XIX^{e} - XX^{e}) et le déclin de cette boisson de 1950 à 1969, face au vin et à la bière. Le renouveau des années 80 concerne à la fois le cidre industriel et le cidre artisanal ou « fermier », qui occupe la place essentielle dans le livre. Le renouveau cidricole concerne toute la Bretage, surtout le Finistère, mais aussi les autres départements bretons, y compris la Loire-Atlantique (Plesse, Guenrouët). Ce livre possède de surcroît une riche iconographie contemporaine et originale et apporte beaucoup sur les différentes espèces de pommes à cidre, dont l'avenir paraît assuré.

J. J. M.

(Éditions Skol Vreizh, 84 p., 12 €)

✦ Les quatre fêtes d'ouverture de saison de l'Irlande ancienne



Il s'agit ici de la parution, aux éditions Armeline, de la thèse de doctorat de troisième cycle de Véronique Guibert de La Vaissière, préfacée par le professeur Christian-J. Guyonvarc'h : cependant cela ne doit pas rebuter le lecteur de base.

L'auteur a choisi de pénétrer dans le folklore irlandais par le biais des quatre fêtes saisonnières irlandaises : Imbolc en hiver, Beltene au printemps, Lugnasad en été et Samain en automne. Spécialiste des folklores, elle nous livre un travail nouveau et encyclopédique : saluons son mérite d'avoir séjourné au cœur de l'Irlande, dans la Gaeltacht, et d'en avoir appris la langue ! Elle ne se contente pas d'analyser les rites comme sa thèse l'y obligeait, mais elle les décrit de plus de manière vivante et plaisante.

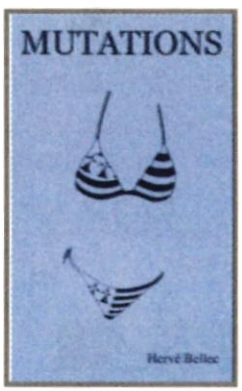
L'ouvrage est impressionnant (620 pages) mais ne demande pas nécessairement à être lu *in extenso*, pouvant tout simplement être « picoré », « grappillé » , au gré des affinités… On se plongera ainsi avec plaisir dans les différentes coutumes ou croyances autour de sainte Brigid, des charmes, de la cueillette des simples, du mariage ou de la mort.

Le lecteur breton trouvera nécessairement des similitudes entre les deux côtés de la Manche. Quoique le prix puisse paraître élevé, l'œuvre intéressera tous les amateurs de récits, folklores et mythes celtiques.

Klaod Thomas

(Éditions Armeline, 620 p., 40 €).

✦ Mutations



Hervé Bellec publie ici un livret broché de seize pages consacré à une nouvelle, humoristique et sérieuse à la fois. En scène, un couple en Bretagne, lui cadre commercial, elle mère de famille, qui s'est mise à la langue bretonne et tente de la transmettre aux enfants.

Plein de condescendance et de mépris, le « chef de famille » (de moins en moins) fait la leçon, assène ses vérités coloniales, déteste les « Breizhoù » , même s'il veut bien leur vendre des voitures. L'anglais et les maths, oui, mais pas le breton !

Édité à l'occasion du festival Kann al Loar de Landerneau, ce livret est vendu au détail 1,50 euro l'exemplaire*.

Les défenseurs de la dignité de la langue bretonne – et ils sont nombreux à s'affronter à la bêtise, à l'intolérance et au nationalisme – apprécieront cette nouvelle qui en appellerait bien d'autres de la même veine…

J.J.M.

*(Autoédité. * On peut l'acheter par dix exemplaires pour 10 €, auprès de l'auteur : Hervé Bellec, 25 rue Jacques-Cartier – 29800 Landerneau).*

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

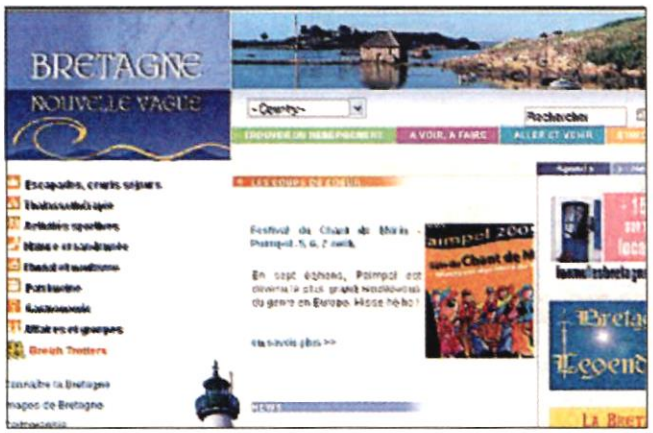
Tourisme chinois, tartans, et blog breton du Belize

Bretagne nouvelle vague

Le comité régional du Tourisme fait surfer la Bretagne sur une vague qui se renouvelle en permanence. Ce site, qui avait déjà fait l'objet de notre visite dans une version antérieure, met en valeur les attraits touristiques de la Bretagne. On y trouve des adresses de toutes sortes pour séjours de vacances, en hôtel, location ou camping. Des itinéraires de découverte sont proposés, ainsi que des informations sur un grand nombre d'activités, de la thalassothérapie au golf en passant par le tourisme fluvial.



www.tourismebretagne.com

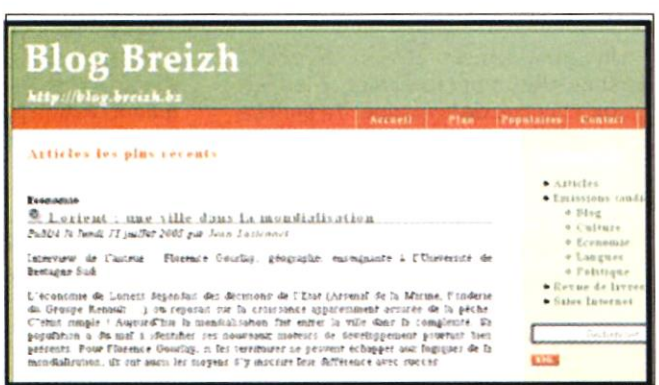


Coté culture, toute une partie est consacrée aux légendes bretonnes, avec un intéressant agenda des animations, soirées et balades contées organisées un peu partout au long de l'année. Si la Bretagne est en général traitée dans son intégralité historique, on peut cependant regretter la faible place faite à la langue bretonne.

Pour les touristes du monde entier, ce site se présente en de nombreuses langues, tels le tchèque, le hongrois, le russe, et aussi le chinois !

Breizh blog

Si le blog est en général un journal de bord personnel (voir la rubrique de juin dernier), ce « blog Breizh » est rédigé en commun par Jean Lastennet et Ronan Le Flécher. Pour ajouter à l'originalité, l'adresse utilisée pour ce site est dans le domaine «.bz» qui pourrait évoquer la Bretagne mais qui correspond en réalité au Belize, petit pays d'Amérique centrale. On trouvera ici divers articles concernant la Bretagne, une revue de livres et, en enregistrement audio, des interviews de personnalités bretonnes.



blog.breizh.bz.



www.tartanbreton.com

Tartan breton

Les clans écossais possèdent chacun leur tartan, cette étoffe de laine aux couleurs caractéristiques. Un modèle spécial a été créé pour le grand clan des Bretons, **le tartan national qui est un mélange de noir, de blanc, de vert et de bleu.**

Le catalogue de la boutique Tartan national breton est essentiellement constitué de kilts. On peut également y trouver des jupes pour femme et des cravates, mais il manque encore les écharpes, capes ou pantalons.

Alain Guillerm

Après une longue maladie, Alain Guillerm vient de nous quitter, à 61 ans.. C'était à la fois un intellectuel engagé, un spécialiste reconnu et un Breton ouvert à l'universel.

Très engagé dans le débat politique à partir de 1968, il milita alors à l'extrême gauche et, admirateur de la socialiste révolutionnaire Rosa Luxemburg, il publia un premier essai sur la question en 1970. Il fit ensuite paraître trois livres proposant un autre modèle économique pour notre société, l'autogestion.

Ce Breton de Paris, cet intellectuel renommé, restait lié à la Bretagne où qu'il soit dans le monde. Il évoquait souvent son grand-père, maire républicain de Tréguier au début du siècle. Chercheur au CNRS, écrivain et historien de la mer, il laisse une œuvre considérable. Son premier écrit sur la Bretagne est un ouvrage collectif de la revue *Critique socialiste*, paru en 1973.

Avec des militants du PSU Bretagne, il devait s'engager un temps dans le Fasab (Front autogestionnaire socialiste breton). Plus tard, avec son épouse Danièle Auffray, il rejoint l'UDB, dont il fut membre du bureau politique. Encore récemment, il écrivait dans *Le Peuple breton*.

Un autre aspect d'Alain Guillerm, c'est sa passion pour la mer et les bateaux, l'histoire de la marine. Il a écrit *La*



D.R.

Pierre et le Vent, sa thèse d'Etat réalisée sous la direction de Fernand Braudel. Puis *Le Défi celtique* et *La Renaissance celtique*, où il raconte simplement et brillamment l'histoire bretonne. Parmi ses nombreux autres écrits, citons cinq « *Que-sais-je ?* » sur l'histoire de la marine. Et un ouvrage sur les stratégies maritimes comparées de la Chine et des États-Unis.

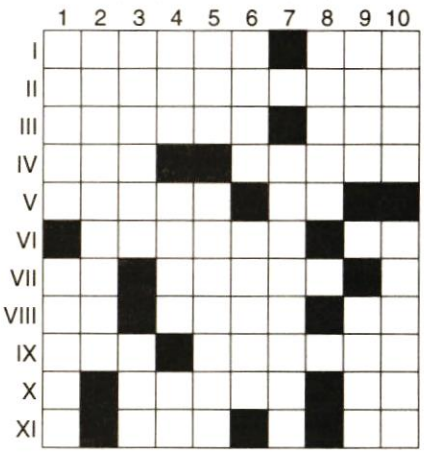
Habitant plus souvent à Paris qu'à Spézet, Alain rejoint le parti des Verts. Alain Guillerm n'abandonne pas pour autant l'action pour la Bretagne. Il participa à la commission « Régions-fédéralisme-minorités nationales » où il agit pour une convergence Verts-UDB. Le succès des régionales le réjouit.

La personnalité d'Alain Guillerm ne se résume pas à la politique, à la marine et à la Bretagne. Sa curiosité et sa culture étaient presque sans limites. On retrouvera cette curiosité enthousiaste dans les livres qu'il nous a laissés, souvent pensés et écrits avec Danièle Auffray-Guillerm, à qui nous disons notre amical soutien.

J.-J. M.

Mots croisés n° 181

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : 1. Blessant ; Ancienne capitale de la Birmanie – 2. Amazones – 3. Manifester violemment ; Solution – 4. Reprise d'une entreprise par ses salariés ; Repérés sur un radar – 5. Arbuste qui porte des boules de neige ; Note – 6. Nom anglais d'un continent ; Parti politique auquel est alliée l'UDB au conseil régional de Bretagne – 7. Pieuse abréviation ; Affluent du Rhône – 8. Sur une carte de visite ; Greffe ; Fleuve flamand – 9. On ne le craint guère sur le littoral breton ; Bandit – 10. Parties des yeux ; Terminaison féminine – 11. Pillage ; Unités hitlériennes.

VERTICALEMENT : 1. Dépendant ; Il travaille pour un écrivain – 2. Récipient – 3. Vague ; Parcourus – 4. Mémoire informatique ; Langue celtique ; Symbole électrique – 5. L'argent du voyou ; Commune du Morbihan – 6. Pays celtique ; Petit navire à un seul mât – 7. Prétentieuse – 8. Le navire de Noé – 9. Sport où s'illustrèrent beaucoup de Bretons ; Montures – 10. Enzymes ; Se remplissent le week-end.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 180

Horizontalement : I. EXECRE ; CAP – II. MOELLON – III. APERCU ; TAB – IV. TERRASSERA – V. ARGOL ; URSS – VI. DEMENE – VII. SU ; PE ; RSVP (Répondez s'il vous plaît) – VIII. IE (Id est) ; USA ; COI – IX. ESTE ; PAIR – X. USURIERE – XI. ETE ; SACRES.

Verticalement : 1. EPATA ; SIEGE – 2. PERDUES – 3. EMERGE ; TUE – 4. CORROMPUES – 5. RECALEES ; US – 6. ELUS ; RA – 7. SUER ; PIC – 8. COTER ; SCAER – 9. ANARS ; VOIRE – 10. BAS ; POIRES.

Festoù-noz

Le 10 septembre
à COUËRON (44)
Fest-noz de la rentrée
Salle de l'estuaire - 5 €
avec Talar, Kelien, Sko, etc.
au profit des Enfants du monde

❍

à SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS (44)
Fest-noz de la fête du Lac de Granlieu
avec Emsaverien

●

Le 17 septembre
à SAINT-ÉVARZEC (29)
Fest-noz Cocho noz
Salle Omnisports
avec Sonerien du, Saout sot, etc.

❍

à GUÉRANDE (44)
Fest noz à 21 h
Centre culturel Athanor
avec les Veuzous de la presqu'île

❍

à SAINT-AIGNAN-DE-GRANLIEU (44)
Fest noz à 20 h 30
Salle polyvalente
avec Toull Karr, etc.
organisé par Terre et vie

❍

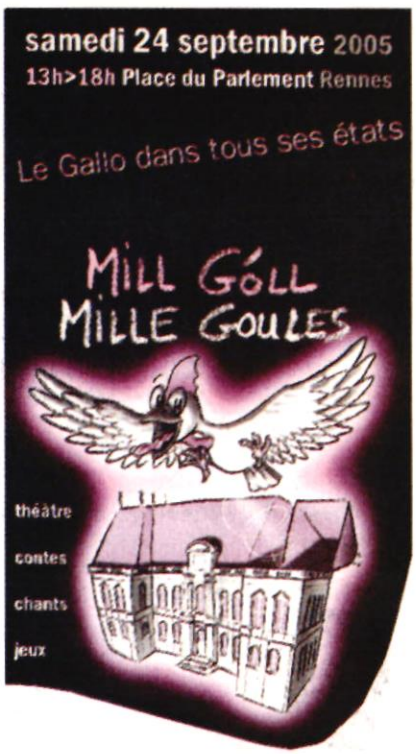
à SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44)
Fest noz à 19 h - 10 €
Salle de l'Escale
avec Courants d'airs
organisé par Danses & musiques du Monde

❍

à VANNES (56)
Fest noz de Celti Vannes
au port à 20 h 30 - 5 €
avec Imosima

●

Le 24 septembre
à BRÉAL (35)
Fest-noz des Mille Goules 2005
avec Deomp, les Terpieds, etc.
organisé par La Parebatte



Exposition

A l'Écomusée du Pays de Rennes
à partir du 4 octobre


photo M. Rapillard

L'arbre, la haie, et les hommes
02 99 51 38 15

Stages de breton

ROUDOUR
Organisme de formation en langue bretonne
offre des stages de breton
du 12 au 16 septembre à Nantes
du 19 au 23 septembre au Huelgoat
du 26 au 30 septembre au Huelgoat
Pour tous renseignements, s'adresser au 02 98 99 75 81

Agriculture bio

10 et 11 septembre
à MUR-DE-BRETAGNE
Foire régionale
de l'agriculture biologique.



220 exposants.
Des conférences,
des expos, des débats.

Colloques

Organisés par l'Institut culturel de Bretagne



A Tréguier (22)
du 15 au 17 septembre
« Les Bretons et la Séparation, la laïcisation de la société bretonne dans l'évènement et la durée »
Colloque international

●

A Loctudy (29) du 23 au 24 septembre
« L'or bleu du littoral breton »
Rencontres sur les conserveries de poissons du XIX[e] siècle à aujourd'hui
A l'occasion du Congrès de l'Institut culturel de Bretagne

●

Pour ces deux colloques, renseignements au 02 97 68 31 10

Souscription permanente

Comme nos lecteurs (certains depuis 500 numéros !) le savent : cette souscription permanente est absolument nécessaire à l'équilibre des comptes du PB.

A l'occasion de cet anniversaire, allez-vous – vous aussi – marquer le coup ?

D'avance nous remercions tous ceux qui vont « faire un geste»...

Liste des donateurs

Liliane Audebert, Versailles, 5 € ; Michel Beaupré, Nantes, 30 € ; Maryvonne Bodivit, Penmarc'h, 3 € ; Joël Capitaine, Rennes, 10 € ; Jean Pol Cavalin, Benodet, 5 € ; Georges Couestou, Coueron, 3 € ; Pierre Davin, Saint-Egrève, 10 € ; Alain Desmazières de Sechelles, Saint-Germain-en-Laye, 3 € ; Roger Gicquel, Plouer-sur-Rance, 20 € ; Patrick Cicquiaud, Vigneux de Bretagne, 10 € ; Andrew Goalig, Quimper, 20 € ; Yann Goasdoué, Saint-Hernin, 10 € ; Gilbert Guillonnet, Guipry, 7 € ; Jean-Pierre Guillou, Saint-Mathurin-sur-Loire, 10 € ; Christian Guyonvarc'h, Lorient, 10 € ; Sylvie Horellou, Quimper, 10 € ; Riwal Huon, Saint-Hernin, 10 € ; Daig Kervella, Le Morne Rouge, 20 € ; Alain Kervern, Brest, 10 € ; Alain Le Berre, Berck, 10 € ; Yann Le Bihan, Vannes, 10 € ; Jean-Luc Le Cléach, Trégflagat, 6 € ; Guy Le Gac, Pleumeur-Bodou, 10 € ; Hervé Le Gall, Glomel, 3 € ; Robert Le Grand, La Baule, 20 € ; Loïc Le Guillouzer, Trégastel, 10 € ; Ronan Lostanlen, Rannee, 15 € ; Michel Manac'h, Malemort-sur-Corrèze, 10 € ; Yann Mathelier, Paris, 20 € ; Sébastien Morvan, Auray, 10 € ; François Parent, Nantes, 10 € ; Jean-Yves Pensec, Orvault, 5 € ; Gilbert Péron, Orvault, 10 € ; Guy Thoumelin, Sin-Le-Noble, 5 €.

Total mois : 369 € Total année 2005 : 2 834 euros.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Tél. 02.98.64.53.77
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Secrétaire de rédaction :
Jean-Claude Le Gouaille
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Corse : Fabienne Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion.
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 0707 G 86914
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tel/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 3e trimestre 2005

Vos questions
Nos réponses

Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais... ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse.

La rédaction du *Peuple breton*

Question 31

Curieux de tous les pavillons, j'admire la compétence du PB dans ce domaine. Deux questions aujourd'hui : je lis avec intérêt vos articles sur la Kabylie. Les Berbères ont-ils un drapeau, et si oui, lequel ? De même, j'ai aussi vu que vous connaissiez le drapeau des Mapuches. Mais j'ai entendu dire que le sud du Chili avait aussi un mouvement autonomiste : a-t-il un drapeau ?

Réponse





Il nous est facile de répondre à votre première question : Le drapeau amazigh (Berbère) est présenté ci-contre. Le caractère « aza» frappé en son centre évoque un homme levant les bras en signe de victoire.

Votre deuxième question est une vraie colle et nous aurions déclaré forfait si un Breton, abonné au PB, ne nous avais pas signalé avoir séjourné dans cette « XXII° région du Chili » : il nous a transmis un autocollant autonomiste, acheté à Punta Arenas qui présente ce drapeau des « Magallanes libre ». Le voici.

Question 32

Sur l'agenda de Diwan, dans le tableau indiquant les villes de France correspondant aux zones de vacances scolaires, pourquoi certaines d'entre elles ont une traduction bretonne (Pariz, Versailhez, Orleañs, etc.) et pas d'autres (Amiens, Dijon, Lille, Poitiers, etc.) ?

Réponse

Nous ne sommes pas dans les secrets de fabrication de l'agenda de Diwan... Mais il nous semble que les premiers noms sont ceux qu'on doit rencontrer sans difficulté dans les textes bretons anciens et que les seconds, correspondant à des villes moins familières au breton populaire, n'ont pas de traduction bretonne courante. Quoique la traduction de Lille doit bien exister dans quelque vieux document...

Jeu du mois de septembre



Intéressants les lots du jeu de ce mois ! 5 exemplaires du dernier CD de Gilles Servat et pas le moindre : voyez l'avis de Pierre Morvan là-dessus, dans le dernier *Selaouit*. Ainsi que 5 CD de musique irlandaise : 1 d'Altan, 1 de Karan Casey, 1 de Sh. Shannon & Fr. Gavin, 1 de Solas et 1 de Cherish the Ladies.

Comme d'habitude, pour le tirage au sort, vous jouez sur papier libre avec vos nom, **prénom** (obligatoire) et adresse.

La date limite de réception de vos participations (une seule par personne) est fixée au 28 septembre inclus. Une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou**. Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans notre prochain numéro.

Résultats du jeu du PB de juillet-août

Voici la liste de nos treize gagnants du jeu du mois dernier qui recevront le CD Compil'Oz, de la maison Oz'Production.

Ce sont : Jean-Luc, de Ploufragan (22) ; Nabil, de Loudéac (22) ; Hélène de Poullan (29) ; Jean-Marc, de Brest (29) ; Katell, de Brest (29) ; Fulup, de Québriac (35) ; Sabine, de Rennes (35) ; André, de Saint-Malo (35) ; Luc, de La Chapelle-sur-Erdre (44) ; Yannick, de Pluneret (56) ; Geneviève, de Gien (45) ; Isabelle, de Laval (53) ; et Yvon, d'Anglet (Euzkadi).

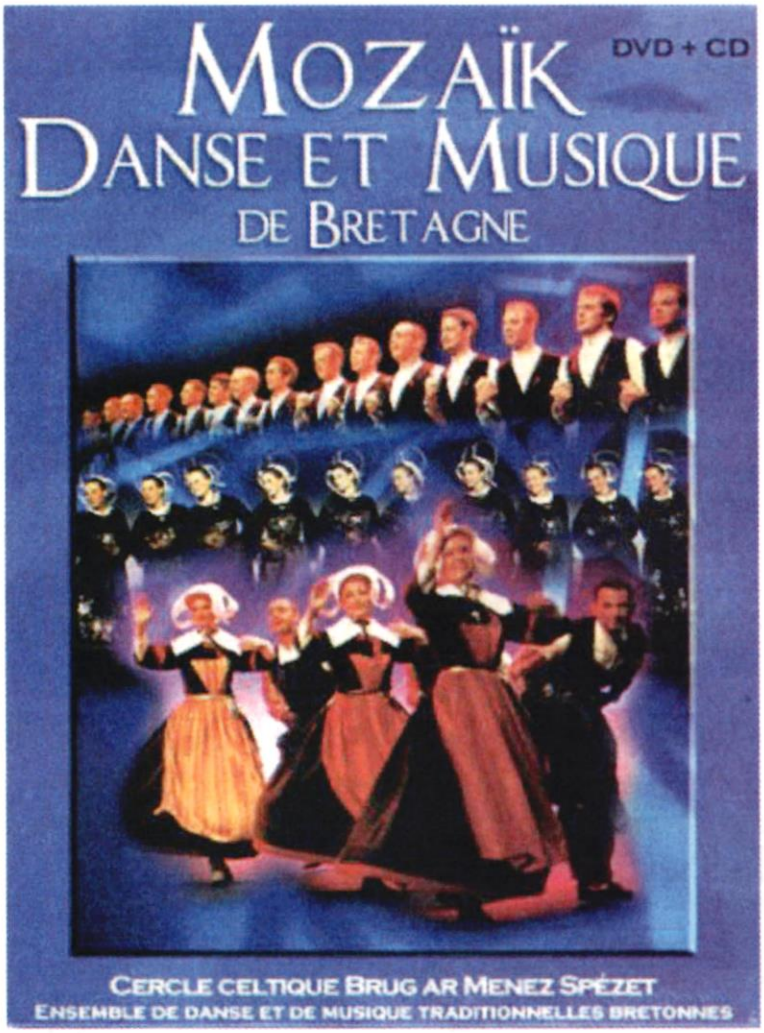
Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

MOZAÏK
Danse et musique de Bretagne



Dans un numéro récent du *Peuple breton*, Alan Pierre, « technicien » de la danse à War'l Leur, soulignait « la force, la vitalité, la diversité, mais aussi la fréquence de la pratique de la danse bretonne » et évoquait une « expression populaire » toujours « tirée vers le haut », une « culture chorégraphique loin d'être passéiste » mais au contraire « tournée vers demain »…

Le Cercle celtique *Brug ar Menez* de Spézet pourrait bien symboliser cette démarche, qui associe le souci d'authenticité et le respect de la tradition avec une recherche artistique de tous les instants. Créé en 1948 par Yves Com, le cercle de Spézet est donc aujourd'hui un quasi-sexagénaire très loin de faire son âge ! Il rivalise désormais avec les meilleurs : vice-championne de Bretagne en 1998 et 2004, la formation a décroché le titre suprême à deux reprises, en 2001 et 2002…

Le spectacle qui nous est ici proposé est d'une grande beauté et d'une grande force. Loin d'aligner les danses d'une façon plan-plan et terne, le cercle *Brug ar Menez* nous offre un moment éblouissant, remarquablement mis en scène par Gwenn Douguet, Tristan Gloaguen et Stéphanie Quéméner et fort bien filmé par Jean-Christophe Loez lors d'une mémorable soirée donnée à l'Espace Glenmor de Carhaix. Une suite magique de figures de style chorégraphiques magnifiquement menées, des enchaînements rapides et habiles, une mosaïque de sons et d'images où le sourire et le costume chatoyant des danseuses prennent toute leur place.

Gavottes, *fisel*, dérobée de Guingamp, suite de l'Aven, *dañs ar podoù-fer*, *jilgodenn*… présentées en trois tableaux – « Mozaïk », « Reflets » et « Rêves » – les danses se succèdent à un rythme échevelé, sur des musiques au swing inspiré pour un tro-Breizh d'une grande richesse.

En bonus, un final homérique et émouvant, qui voit le vétéran Yves Com mener sur le plateau de l'Espace Glenmor une gavotte endiablée mêlant danseurs du Cercle et spectateurs enthousiastes. Et une série de photos signées Éric Legret, dont l'humour n'a rien de corseté…

Précisons que le DVD est accompagné de sa BO, un CD audio de 24 titres qui reprend toutes les musiques du spectacle jouées par les musiciens de *Brug ar Menez* ou chantées par Éric Menneteau, Jean-Claude et Rozenn Talec, ou Louis-Jacques Suignard. Un bel objet !

Pierre Morvan

Un DVD Label Productions, distribution Coop Breizh.

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

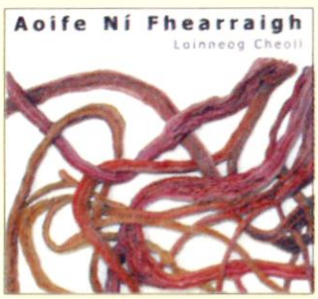
Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex

Musiques de Celtie

AOIFE NÍ FHEARRAIGH – *Loinneog Cheoil* (New Samarkand SAMCD 9702 - Distribution Keltia)



Je vous avais parlé d'elle, évoquant l'album *The turning of the tide*. Aujourd'hui Aoife Ní Fhearraigh revient avec ***Loinneog Cheoil***.

En 1991, elle avait réalisé une cassette, aujourd'hui introuvable, de chansons du Donegal. En 2005, elle décide de réenregistrer ses premières chansons avec des musiciens différents et de nouveaux arrangements.

C'est ainsi que ***Loinneog Cheoil*** voit le jour, augmenté de nouvelles chansons. Nous y retrouvons la voix magnifique d'Aoife sur douze titres de la tradition gaélique remarquablement arrangés par M. Lunny qui l'accompagne au bouzouki et à la guitare.

Quelques amis du Donegal se sont joints à elle : S. Campbell au fiddle, B. Monaghan à la flûte, bodhrán et uilleann pipes ou P. Gardiner aux claviers.

Après un album qui faisait la part belle à l'anglais, Aoife renoue avec l'irlandais, lui redonnant la place qui lui revenait de droit. Peu de chanteuses sont capables de restituer l'émotion de ces vieilles mélodies. Aoife est de celles-là. Sa voix délicate, lumineuse et aérienne porte l'auditeur au cœur de ces chansons traditionnelles.

Il n'est que de citer les mots de la dédicace de Mairéad Ní Mhaonaigh – douceur, beauté, qualité – pour mesurer à quel point est grand le talent d'Aoife. Une pure merveille.

DANÚ – *When All Is Said And Done* (Shanachie SH 78061 - Distribution Keltia)

C'est en 1996 que sept amis de Waterford eurent l'idée de se réunir pour jouer au FIL à Lorient. Dix ans plus tard, le groupe Danú occupe toujours le devant de la scène irlandaise avec la sortie de son sixième album ***When all is said and done***.

Un titre extrait du refrain de *Follow On*, chanson de Paul Brady. Quatre autres chansons donnent également à entendre la jolie voix de leur chanteuse Muireann Nic Amhlaoibh, dont *Farewell Angelina* de Bob Dylan en hommage à Joan Baez.



Ses six compagnons distillent une musique des plus traditionnelles qui témoigne de la riche palette des couleurs musicales du groupe. Les *reels* le disputent aux *hornpipes*, marches ou *barndances* issus des quatre coins de l'Irlande.

Et comme Danú aime s'adjoindre d'illustres confrères, c'est Gerry O'Connor, joueur de banjo émérite, qui s'y colle sur une suite de *jigs* parfaitement décoiffante.

Un seul souhait : que ces petits jeunes continuent encore quelques années à jouer avec l'entrain qui les caractérise.

CELTIC FIDDLE FESTIVAL – *Play on* (Green Linnet GLCD 1230 - Distribution Keltia)

Un premier album en 1992 pour K. Burke, J. Cunningham et C. Lemaître réunis sous le nom de *Celtic Fiddle Festival*, suivi de *Encore* en 1999 et *Rendez-vous* en 2001. Malheureusement, en décembre 2003 J. Cunningham quittait ses compagnons, laissant derrière lui un vide immense.

C'est le Québécois André Brunet qui les rejoignait, amenant avec lui l'enthousiasme communicatif et la rythmique syncopée de la musique franco-canadienne.



À la fin d'une tournée américaine en 2004, ils enregistrent trois concerts à Portland. Le résultat est l'album intitulé ***Play on*** dédié à leur ami J. Cunningham, trop tôt parti vers d'autres cieux. Douze morceaux qui donnent un aperçu de leurs répertoires respectifs.

Si les membres de *Celtic Fiddle Festival* viennent de pays différents, leur musique est à l'avenant, en provenance d'Irlande, de Bretagne, du Québec, mais également du Cap-Breton ou d'Europe de l'Est.

Enfin, pour rendre un hommage appuyé à J. Cunningham, ses compagnons interprètent un air de sa composition, *Leaving Brittany*, joué ici avec émotion.

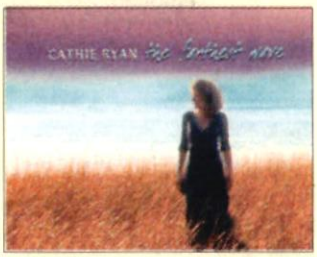
Lorsque le talent rencontre la virtuosité et la fougue, le résultat ne peut être qu'un album de qualité, ce qu'est ***Play on***.

CATHIE RYAN – *The farthest wave* (Shanachie 78062 - Distribution Keltia)

La diaspora irlandaise est très nombreuse aux USA. Née à Detroit de parents du Kerry, Cathie Ryan a toujours baigné dans la culture irlandaise. Adulte, elle s'initie au *sean-nós*, ce chant sans accompagnement caractéristique de la tradition irlandaise, l'équivalent de la *gwerz*.

En 1987 elle intègre *Cherish The Ladies*. Après huit ans au sein du groupe, Cathie choisit de voler de ses propres ailes. Un album solo en 1997, un second en 1998 et un troisième en 2001, tous salués par la critique.

Elle présente aujourd'hui son quatrième opus, ***The farthest wave***. Douze très belles chansons dont la moitié de traditionnels, en anglais et en irlandais puisqu'elle maîtrise les deux langues. Et six chansons dues au talent de poètes comme J. Spillane, K. Polwart ou Cathie elle-même, puisque, non contente de chanter à la perfection d'une voix cristalline, elle écrit et compose aussi.



C. Ryan a su s'entourer d'excellents musiciens pour un album tout en finesse et en sensibilité. Des musiciens qui ont pour nom J. Doyle, J. McCusker, P. Cunningham, A. Kelly, M. McGoldrick...

Et puis la voix profonde de Seán Keane accompagnant Cathie sur une superbe chanson d'amour. Un moment de pur bonheur.

Philippe Cousin

Selaouit

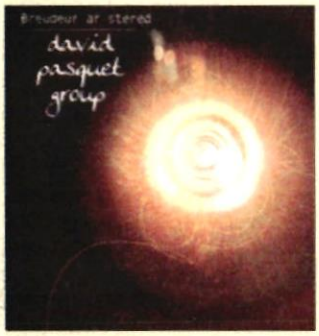
par Pierre Morvan

Exception (bis)

« Bretagne, terre de festivals », titraient nos quotidiens régionaux au mois d'août… Encore une preuve de cette « exception culturelle bretonne » dont vous parlait le dernier Selaouit. Le Fil ou les Fêtes de Cornouaille, le Bout du Monde ou les Vieilles Charrues, la Route du Rock ou le Festival du Chant de Marin… tous ont fait un tabac, dès lors qu'ils conjuguaient découverte et qualité, ouverture et identité.

À propos du FIL toujours, ce commentaire signé Jean Pierre Pichard lu dans O-F : « Les subventions d'État au Festival d'Aix en Provence, aux Francofolies, au Printemps de Bourges sont sans commune mesure avec ce que nous recevons. Mais il est vrai que ces manifestations « nationales », toutes moins importantes que notre rendez-vous « provincial », sont dirigées de Paris… » Eh oui, c'est l'autre exception régionale : les Bretons sont en tête pour l'organisation de festivals… mais ils doivent se débrouiller tout seuls !

DAVID PASQUET GROUP : *Breudeur ar stered* (Avel Ouest, Coop Breizh, CD 969)

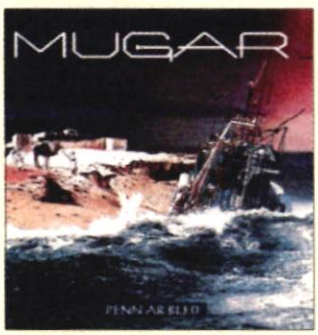


Vous qui entrez dans le cercle, sachez qu'aucun répit ne vous sera accordé… ! David Pasquet et sa horde vous prennent et ne vous lâchent plus qu'au bout de la nuit, exténué, éreinté, éperdu. La danse devient transe, le souffle vous manque, les repères disparaissent… seuls demeurent l'appel épique d'une musique sans limite et le martèlement des pas…

David Pasquet Group, c'est donc David Pasquet (bien sûr) à la bombarde, Patrice Marzin à la guitare, Sylvain Barou au biniou et à la flûte traversière, Stéphane Devito à la basse et Yvon Molard à la batterie et aux percussions. Autant de musiciens d'expérience qui propulsent d'emblée le groupe dans la constellation des meilleurs, aux côtés des Skolvan, Guichen et autres Carré Manchot ou des (regrettés) Ar Re Yaouank.

Gageons que ce premier CD, ***Breudeur ar Stered***, deviendra très rapidement une référence. ***Andro Waraok***, suite de Loudéac, rond de Saint-Vincent, suite plin, ***Scottish César*** ou encore ce diabolique ***Cercle Sterennoù*** qui ponctue l'album… chaque morceau est une invitation puissante et subtile à entrer dans la danse. Irrésistible ! Dernière précision : David Pasquet Group jouera à Paimpol, au fest-noz de la Toussaint organisé par l'UDB (31 octobre). Ne manquez pas l'événement !

MUGAR : *Penn ar Bled* (Sterne, Tempo Maker Productions, Sony – BMG, STE 26569 2)

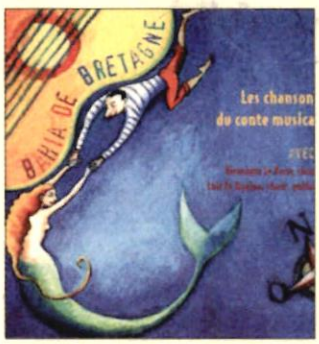


Penn ar Bled… Voilà un titre joliment trouvé pour ce second CD de Mugar, qui allie justement rythmes berbères et sonorités celtiques… ***Penn ar Bled***, ou la rencontre de musiciens venus d'horizons différents mais qui s'attachent à proposer une fusion particulièrement réussie…

Youenn Le Berre, le flûtiste de Gwendal, Nasredine Dalil et Michel Sikiotakis, tous deux également à la flûte, mais aussi Céline Rivaud et Jean-Claude Philippe au violon, Abdenour Djemaï au banjo, Philippe Hunsinger au bouzouki, Lahouari Bennedjadi au gumbri, Jean-Bernard Mondoloni au bodhrán et El Hadj Khalfa aux percussions… Vous avez dit cosmopolite ? Vous ne pouvez pas mieux tomber… Depuis la nuit des temps, les musiques se croisent, se frôlent, se frottent, s'entrechoquent, s'enrichissent mutuellement et parfois s'unissent pour donner de forts jolis métissages. Mugar est le fruit de l'une de ces rencontres et le résultat est totalement séduisant.

Quand la bombarde se mêle au timbre du gumbri, sorte de basse acoustique berbère, quand les langues bretonne et kabyle se répondent, ce sont toutes les tribus du monde qui se reconnaissent, et commencent à se comprendre. Et alors, chaque communauté peut dire sa fierté du pas accompli vers l'Autre. Mugar apporte sa pierre à cet édifice fragile mais visionnaire… Et le fait bien.

BAHIA DE BRETAGNE : (Carthago, L'Autre Distribution, CA234 642)



Bahia de Bretagne ou l'improbable rencontre d'un marin-pêcheur brésilien et d'une sirène bien de chez nous. Le premier ne croit pas aux sirènes, la seconde saura lui montrer que la légende a du corps…

C'est un conte musical que nous proposent ici Véronique Le Berre (chant) et Luiz de Aquino (chant, guitare, percussions), sur des textes signés Olivier Prou. Le CD reprend les chansons d'un spectacle présenté dans le cadre de l'année du Brésil. Un spectacle pour enfants, qui laisse la part belle au rêve, à l'imagination, à la fantaisie. Quand la bombarde et le biniou s'invitent au carnaval de Rio, ce n'est pas à un choc des cultures que nous assistons… Plutôt à un échange généreux : de chansonnettes en comptines, Bahia de Bretagne vogue avec humour et gentillesse vers une plus grande amitié entre les peuples. Frais et sympathique.

« Selaouit »
er melezour an amzer

Quand le rédac'chef du PB m'a demandé pour ce n° 500 (qui coïncide avec les vingt ans de « Selaouit ») de jeter un coup d'œil dans le rétro pour signaler à nos lecteurs les disques qui ont marqué cette rubrique, disons tout net qu'il m'a jeté dans l'expectative... Aventure risquée en effet que celle-ci : comment choisir parmi ces quelques 1300 albums chroniqués en vingt ans ? Au-delà de la subjectivité de l'entreprise, l'abondance de biens, qui ne nuit pas ordinairement, ne peut qu'embarrasser. Il y aura donc des oublis et des lacunes : ne m'en veuillez pas !

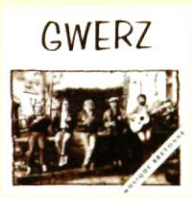
Et laissez-moi aussi vous signaler, à côté de ces quelques albums sélectionnés (arbitrairement !), l'important travail d'anthologie accompli par le Chasse Marée ou, plus récemment, la Coop Breizh, ainsi que l'œuvre essentielle de Dastum, à travers, notamment, sa collection « Tradition Vivante de Bretagne ».

Pierre Morvan



Erik MARCHAND et le Taraf de Caransebes : *Sag an tan ell* (Silex)

Le mot d'ordre est lancé. C'est de fusion, dans tous les sens du terme, qu'il s'agit ici. Une fusion réussie. Musiques à la fois graves et joyeuses – c'est sans doute le propre des cultures bafouées, malmenées, méprisées – musiques de fête qui donnent à réfléchir, les airs bretons et les thèmes tziganes ou roumains se marient à merveille, s'entremêlent et se répondent. Un disque vibrant et sensuel, une grande réussite *(Avril 1995)*.



GWERZ : (Dastum)

Un conseil : Toutes affaires cessantes, courez chez votre disquaire préféré et emparez-vous de ce disque indispensable. N'attendez pas, vous le regretteriez. Car ce premier enregistrement d'un groupe encore assez peu connu, fera date. C'est sans doute le disque-événement de la musique bretonne de ces dernières années *(Juin 1986)*.



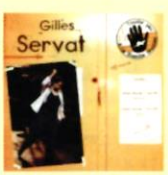
AR RE YAOUANK : *Breizh Positive* (Le Ciré Jaune)

La force qui s'en dégage, le jeu extrême des cinq musiciens, leur réserve apparemment inépuisable de vitalité vitaminée emportent l'adhésion. Et c'est un fait que le groupe draine derrière lui tout un public enthousiasmé par un répertoire à l'énergie débordante et indomptée *(Avril 1995)*.



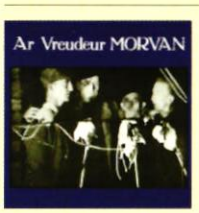
Alan STIVELL : *Again* (Keltia III, Dreyfus)

Depuis le début des années 70, la démarche demeure la même, Alan n'a rien renié. Sa musique « ethno-moderne » faite d'identité culturelle et de métissage, de racines et de technologie, poursuit toujours la même ambition : celle d'une reconnaissance universelle pour la Bretagne et sa culture, fleur dans le jardin du Monde *(Octobre 1993)*.



Gilles SERVAT : *Touche pas à la Blanche Hermine* (St George, Sony)

Coup de gueule et disque live, la dernière livraison de Servat remet, à point nommé, les pendules à leur place... Avec en prime quelques belles reprises. ***L'hirondelle***, ***Le Pays***, ***Je vous emporte dans mon cœur*** et bien sûr ***La Blanche Hermine.*** L'occasion aussi de retrouver les amis irlandais en même temps qu'une mise au point nécessaire. *(Novembre 1998)*.



Ar Vreudeur MORVAN (Arfolk, Coop Breizh)

Meilleurs parmi les meilleurs, François, Henri et Yvon, plus connus sous le nom d'ar Vreudeur Morvan. Le disque nous donne l'occasion de retrouver ces rythmes hors du commun des terroirs significatifs du kan ha diskan. En célébrant les Frères Morvan, les Bretons rendent hommage à quelque chose qui est au fond d'eux-mêmes. Ce quelque chose, c'est la Bretagne *(Mars 1994)*.



Denez PRIGENT : *Sarac'h* (Barclay)

En poursuivant sa quête musicale et en explorant de nouveaux territoires, le jeune chanteur de Santec repousse très loin les frontières de la guerz. La complainte s'élève, éthérée et puissante, majestueuse, envoûtante, et s'efface parfois pour laisser la place à des rythmes plus enlevés. De la première à la dernière note, un disque captivant enthousiasmant *(Novembre 2003)*.



À BREST, retrouvez la collection SAINT JAMES ...

SAINT-JAMES ◆
ROYAL-MER ◆ TERRE
& MER ◆ BLUE
WILLI'S ◆
GLOVERALL ◆ LA
MAISON DU KABIG
◆ BERMUDES ◆
COTTEN ◆ EIDER
◆ COLUMBIA ◆

Roi de Bretagne

10 h - 12 h 30 / 14 h - 19 h
tous les jours sauf dimanche

12, quai de la Douane
PORT DE COMMERCE
29200 BREST

www.musiques-bretonnes.com www.brittany-shops.com www.roidebretagne.com

02 98 46 09 00

Brittany Shops est une marque de Roi de Bretagne